TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
MAXIMUM..... 18
MINIMUM..... 5
L'AN DERNIER
MAXIMUM..... 32
MINIMUM..... 26
Baromètre: 30.40
PRONOSTICS
PLUIE DIGEL FROID NEIGE VENT VARIABLE BEAU TRES FROID DOUX CHAUD
Voyez l'annonce de Murphy, Page 5

La Patrie

NOTRE PATRIOTISME

Que notre patriotisme soit éclairé et réponde à l'idéal qui anima toujours la race. Que notre amour du sol et des institutions de chez nous s'inspire de l'exemple des grandes vertus ancestrales.

41e ANNEE—No 288 NEIGE LOCALES — MONTREAL, VENDREDI 6 FEVRIER 1920 — LE NUMERO: DEUX CENTINS

UN NOUVEAU MODE D'ADMINISTRATION POUR MONTREAL

L'honorable Athanase David soumet un projet de loi qui est adopté, ayant pour but la formation d'une commission composée de représentants des corps publics, Chambre de Commerce, Board of Trade, des unions ouvrières, nationales et internationales, qui choisira l'administration nouvelle pour la Cité. — MM. Laurendeau, Bédard, Vautrin, Renaud contre le projet.

PAS D'ELECTIONS MUNICIPALES AVANT 1922

(De notre correspondant parlementaire)

QUEBEC, 6 — Dès la reprise de l'étude du bill de Montréal, le comité des bills privés étudie l'amendement Poulin au sujet de l'élargissement du boulevard St-Laurent. L'amendement Poulin est adopté.

Cet amendement se lit comme suit :

"La cité pourra élargir le boulevard Saint-Laurent, à partir de la rue Bellechasse, en allant vers le nord jusqu'à la rue Rolette, en l'élargissant de quatre pieds du côté est et de six pieds du côté ouest, afin d'y construire des trottoirs permanents. Pour les fins de l'expropriation nécessaire, la cité procédera suivant les termes de sa charte.

Mtre Gustave Monette, de Montréal, se lève alors, mais l'hon. M. David lui enlève la parole pour proposer son projet de nouvelle administration municipale à Montréal.

UNE NOUVELLE ADMINISTRATION POUR MONTREAL

"Ce comité", dit le Secrétaire Provincial, "a donné, il y a deux ans, une nouvelle administration à la ville de Montréal. Depuis quelque temps, des associations, des citoyens de Montréal, des journaux ont demandé au gouvernement de rendre aux contribuables de la métropole le droit de choisir eux mêmes leurs administrateurs.

"Le projet que je vais avoir l'honneur de proposer n'est pas nouveau. Il a été adopté dans des municipalités aux environs de New-York, où l'on a nommé des commissions composées de tous les corps publics pour choisir une administration municipale.

"C'est aussi ce que nous nous proposons de faire, mais avant que la nouvelle administration ait été choisie par les contribuables de la métropole, nous ne voulons pas nous priver des services des administrateurs actuels, qui ont de l'expérience et peuvent être utiles à leur cité.

UNE COMMISSION ETUDIERA

"J'ai donc l'honneur de proposer la formation d'une commission composée de représentants des corps publics — Chambre de Commerce, Board of Trade, etc. — des unions ouvrières, nationales et internationales, du conseil municipal, etc, de la ligue des propriétaires, des locataires, etc., qui étudiera un nouveau mode d'administration pour la ville

(SUITE A LA 2ème PAGE)

PLUS DE 500 CULTIVATEURS DU QUEBEC EN CONGRES

LES FERMIERS VENUS DE TOUTES LES REGIONS DE LA PROVINCE DE QUEBEC se sont réunis dans la vieille capitale au début de cette semaine-ci. Nous les voyons ici, sitôt les élections terminées, entourant M. Gustave Boyer, député fédéral de Vaudreuil, leur président.

QU'ON LA DESARME!

Ce que conseille la presse française au sujet de l'attitude actuelle de Berlin.

LE RHIN

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 6 — Le conseil des ambassadeurs a dû ajourner, ce matin, la rédaction de sa nouvelle note qui sera communiquée à l'Allemagne au sujet des extraditions, vu l'absence de Lord Birkenhead et de Sir Gordon Hewart, dont l'arrivée a été retardée par le brouillard qui règne actuellement dans la Manche. La question sera remise à l'ordre du jour dès qu'ils seront rendus à bon port, probablement ce soir.

La presse française exprime l'opinion que l'imbroglio actuel servira de critérium pour juger de la valeur intrinsèque du traité. Plusieurs organes invitent les alliés à profiter de l'occasion pour parler haut. "L'Eclair" déclare que l'incident von Lersner pourrait justifier le désarmement intégral de l'Allemagne et suggère à l'Entente, en cas de non exécution de cette clause du traité, d'exiger la cession de la rive gauche du Rhin.

LA GARNISON D'ODESSA S'EST RENDUE

(Presse Associée Canadienne)

LONDRES, 6 — Une fraction considérable de la garnison d'Odessa appartenant aux forces du général Denekine, est tombée aux mains des bolchévistes. Le reste a été désarmé sur le territoire roumain.

LE PRINCE, PRESIDENT HONORAIRE

DU SYNDICAT INTERNATIONAL DE LA BOXE.

(Presse associée canadienne)

PARIS, 6. — Le titre de président honoraire du Syndicat international des boxeurs vient d'être offert au prince de Galles. Il a cependant réservé sa décision à ce sujet.

ILS POURRONT POURSUIVRE LA METROPOLE

Privilèges accordés aux propriétaires lésés par les pentes douces.

LES BILLS PRIVES

QUEBEC, 6.—Le bill concernant les pentes douces d'Hochelaga, que l'on a étudié tard hier soir, et qui était greffé sur le bill de Montréal, a été adopté. Ce bill donne le droit aux propriétaires lésés de poursuivre la ville. Le vote a été de 14 à 11. Les propriétaires intéressés étaient représentés par M. Gustave Monette, avocat.

LES EXPORTATEURS DES ETATS-UNIS CRAIGNENT

Par suite de la baisse du change. — Ne pas acheter aux Etats-Unis. — Une diminution dans les importations.

Ils veulent des renseignements

OTTAWA, 6 — Les exportateurs américains craignent la situation actuelle causée par le taux du change et ont demandé des renseignements à Ottawa pour savoir si l'on remarquait une diminution dans les importations venant des Etats-Unis. Il n'est pas encourageant de donner de ce temps-ci des commandes aux Etats-Unis, bien que certaines personnes, plutôt que de perdre leur clientèle canadienne préfèrent diviser les dépenses supplémentaires occasionnées par le taux du change. Le gouvernement ne peut rien faire ; seul le public peut aider à rétablir la stabilité du marché en achetant moins chez nos voisins.

SIR LOMER LES OUBLIE-T-IL?

L'Association des Manufacturiers Canadiens, qui a été ignorée par le gouvernement de Québec comme devant faire partie de la commission spéciale qui choisira le nouveau mode d'administration pour la ville de Montréal, vient d'adresser ce matin un télégramme à Sir Lomer Gouin lui faisant remarquer cet oubli.

Comme on le sait, cette association se compose des industriels et des manufacturiers les plus importants de Montréal en particulier et il est regrettable que cette puissante organisation ait pu être ainsi ignorée.

Espérons que le premier ministre verra à réparer cette omission volontaire ou involontaire.

UN PERE BLANC DECORE

Le gouvernement impérial vient de décerner au R. P. Joseph Filion, le nouveau supérieur des Pères Blancs d'Afrique à Québec la décoration militaire M.B.E (Member of the most excellent order of the British Empire), pour services rendus en Afrique comme aumônier durant la grande guerre. Cette décoration équivaut à la Croix de guerre avec palme. Le R. P. Filion a reçu cette bonne nouvelle le 23 septembre dernier.

LLOYD GEORGE ACCEPTERAIT LES RESERVES

Il dément cependant, cette rumeur. — Une campagne de presse.

PAR UN CANADIEN

(Presse Associée Canadienne)

LONDRES, 6—Il est rumeur, à New-York, que le premier ministre Lloyd George a télégraphié au gouvernement américain qu'il était disposé à accepter le plan de réserves au traité de Versailles, proposé au Sénat américain. M. Lloyd George dément cependant catégoriquement la nouvelle.

Le chroniqueur politique du "Times" fait remarquer que la lettre de Lord Grey au sujet de la Ligue des Nations a eu le double effet de pacifier les esprits des deux côtés de l'Atlantique et de mettre fin à la néfaste campagne de quelques journaux anglais. Une enquête approfondie a lieu en ce moment sur les mobiles qui ont motivé cette campagne. Il en sera probablement question au parlement. L'outrageuse dénonciation des Etats-Unis par un organe hebdomadaire que l'on dit administré par un unioniste du parlement, Canadien de naissance, soulève une vive indignation.

Notre Administration

L'HON. ATHANASE DAVID, secrétaire provincial, qui a proposé, hier, la formation d'une commission qui choisira le nouveau mode d'administration pour Montréal.

PAS DE DECES DUS A LA GRIPPE DEPUIS MERCREDI

Par contre la broncho-pneumonie est mortelle dans la plupart des cas.

GREFFIER TEMPORAIRE

La situation relative à l'influenza ne s'est guère modifiée depuis mercredi. S'il y a des changements, le nombre des cas est beaucoup moindre.

Avant-hier en effet, il s'était enregistré 60 cas d'influenza au service de santé; au cours de la journée d'hier, les médecins en ont porté 52 à la connaissance de la direction : c'est-à-dire 40 qui sont des cas d'influenza, qui sont des cas d'influenza compliqués de pneumonie et 3 de broncho-pneumonie.

Il n'y a pas eu de décès dûs à l'influenza. Par contre, 4 ont été causés par la pneumonie et la broncho-pneumonie.

M. H. Bolduc est nommé temporairement chef du greffe de la Cour du recorder.

LA GRIPPE ESPAGNOLE

(Spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 6.—Le Dr. Poulin, député de Laurier, a donné avis, ce matin, d'une interpellation demandant au gouvernement s'il est informé que le conseil d'hygiène de la province de Québec est prêt à faire face à une épidémie de grippe espagnole, si une telle épidémie se présente dans la province.

LE CABINET ALLEMAND MAINTIENT SES VUES

Au sujet de l'extradition des sujets allemands demandée par les alliés. — Emoi partout.

PLUSIEURS DECES

(Presse Associée Canadienne)

BERLIN, 6 — Dans l'attente de la réception de la note alliée, le gouvernement n'a fait qu'effleurer la discussion de la question d'extradition, mais il a jugé bon d'éveiller l'attention du peuple allemand sur la crise actuelle en ordonnant la publication de la liste officieuse des personnes dont la reddition est amée

La presse pangermaniste applaudit au refus et à la démission de von Lersner, mais le "Possische Zeitung" le blâme sévèrement et l'accuse d'avoir dégagé sa responsabilité de plénipotentiaire en adoptant une pose héroïque "Qu'il nous soit permis de lui rappeler, déclare cet organe, que le sort de 60 millions d'Allemands est en jeu, et que le rôle assumé par une simple personnalité est de peu d'importance en l'occurence.

"La situation est celle-ci, ajoute-t-il, le gouvernement allemand conserve-t-il quelque espoir d'amener les Alliés à tergiverser ?

"Si oui, qu'il le dise ; si non, il ne lui reste plus qu'à résilier ses fonctions.

Le mystère plane encore sur ce qui s'est passé entre le président

(Suite à la Page 3.)

Spéculation sur les logements en France

PARIS, 6. — Le ministre de l'hygiène et de la santé a présenté un projet de loi obligeant les propriétaires de maisons inoccupés de les annoncer publiquement sous peine de fortes amendes, même jusqu'à concurrence de 2,500 francs. Un propriétaire a été condamné hier et on s'attend à d'autres poursuites cette semaine. On affirme qu'il y a des milliers de logements inhabités que les propriétaires détiennent dans l'espoir de majoration de loyers lorsque l'affluence de touristes aura cours l'été prochain.

PROJET DE NOUVELLE PAROISSE

Les citoyens du Parc Champlain, Rosemont, sont à faire circuler une requête qui sera bientôt présentée à Sa Grandeur Mgr Bruchési, le priant d'étendre la paroisse de St-François de Salano de façon à ce que les résidents du Parc Champlain soient gratifiés d'abord d'une chapelle ou mission et, qu'ensuite, une nouvelle paroisse soit érigée si Sa Grandeur le juge convenable. Au grand euchre qui a eu lieu il y a quelques jours sous la direction de Mme J. A. Perron, le projet fut définitivement lancé.

Le Pont de Vaudreuil

M. FARAND, député de Soulanges, qui a expliqué aux députés l'opportunité d'un pont entre Vaudreuil et Sainte-Anne.

LE SERVICE OBLIGATOIRE AUX E.-U.

Un vibrant plaidoyer du secrétaire Baker en faveur de cette mesure.

LES REVES DE PAIX

(Presse Associée Canadienne)

WASHINGTON, 6.—"Il ne faut pas que les peuples non civilisés du monde soient autorisés à s'armer jusqu'aux dents, alors que les nations civilisées procèdent au désarmement en rêvant de paix éternelle". Telle est l'assertion énoncée hier par le secrétaire de la guerre Baker, au cours d'un vibrant plaidoyer en faveur de l'entraînement obligatoire, prononcé à l'occasion d'un banquet donné sous les auspices des prytanées militaires des Etats-Unis.

"Il faut à l'Amérique une armée adéquate à la situation", a-t-il dit, "du fait que la mise en valeur des principes les plus élevés dépend éventuellement de la force armée. Je suis en faveur du progrès technique de l'armée, parce qu'en supposant que la guerre dût de nouveau éclater, nous serions alors en état de faire plus et d'en éprouver de moins lourds sacrifices."

LE "PRINCESS ANN" EN DETRESSE

(Presse Associée Canadienne)

NEW-YORK, 6 — Le navire "Princess Anne", de la ligne Dominion, parti de Norfolk, Va., pour New-York avec 32 passagers et 72 hommes d'équipage, s'est échoué à un mille de la côte, à Rockaway Point, Long Island, au cours de l'ouragan qui sévit en ce moment. Des remorqueurs de l'armée, des navires de sauvetage et un vaisseau de patrouille ont pris le large, dès la réception de ses signaux de perdition.

Un radiotélégramme rapporte que le capitaine Seay, commandant du navire, a été grièvement blessé. Le "Princess Anne" semble fort exposé, vu l'effroyable tempête qui fait rage. Les gardes de la côte ont dû renoncer à se porter au secours des naufragés, une première embarcation qu'ils avaient mise à la mer ayant été réduite en aiguillettes.

ELLE VOUDRAIT QU'ILS SOIENT JUGES PAR DES NEUTRES

(Presse Associée Canadienne)

BERLIN, 6.—Le gouvernement allemand consentira probablement à extrader ses sujets inculpés de crimes contre les lois de la guerre, si les Alliés consentent à ce qu'ils soient jugés par un tribunal neutre. Le "National Zeitung" qui lance cette nouvelle, déclare que le gouvernement suisse s'est dit prêt à constituer ce tribunal.

LE BILAN DE LA TEMPETE SUR L'ATLANTIQUE

PLUSIEURS NAVIRES SE SONT PERDUS.

(Presse Associée Canadienne)

NEW-YORK, 6.—La tempête qui a fait rage depuis deux jours sur le littoral de l'Atlantique diminue quelque peu d'intensité, ce matin. Elle a été désastreuse et l'on évalue ses ravages à plus de deux millions. Plus de 39 navires en mer ont été désorientés et réclament en ce moment des informations pour se rallier vers la côte. Plusieurs autres ont été immobilisés dans les glaces. Sur le littoral, des villes ont été partiellement inondées. La circulation ferroviaire a été désorganisée, mais elle se rétablit graduellement.

Attention Candidats!

La plus grosse et la meilleure offre de votes du Concours d'Automobiles de la 'Patrie' prendra fin demain soir à 9 heures. Trois fois le nombre de votes ordinaires sur tous les abonnements obtenus jusqu'à cette heure. Voyez les détails complets dans la page du concours d'aujourd'hui Il n'est pas trop tard pour entrer dans le concours et reprendre le temps perdu. Un piano Automatique Pratte de $1,000 offert pour le meilleur travail accompli durant les trois prochaines semaines.

UNE NUEE DE PICKPOCKETS

La police aux aguets aux abords des gares. — Ils viennent des Etats-Unis.

PRENONS GARDE

Les pickpockets américains qui ont envahi notre ville ces jours derniers redoublent d'activité. Le bureau de la Sûreté n'a pas un moment de répit: les plaintes succèdent aux plaintes et les messages téléphoniques aux messages téléphoniques. Il semble que tous les tire-laines des Etats-Unis aient établi leurs quartiers ici. Jamais on a vu une telle affluence de pickpockets à Montréal.

Un certain nombre d'entre eux ont envahi les abords de la gare Bonaventure ce matin. Un conducteur à l'emploi du Grand Tronc venait de quitter cette gare lorsqu'il aperçut quatre individus aux allures plus que suspectes. Il observa leurs agissements et il constata que c'étaient des pickpockets car les individus bousculaient les personnes qui attendaient les tramways en face de la gare.

A un moment donné, deux citoyens sortirent de la foule en criant qu'on les avait soulagés de leur argent. Il s'ensuivit une vive excitation parmi les nombreuses personnes présentes. Le conducteur dont il est question plus haut rentra aussitôt dans la gare et téléphona au bureau de la Sûreté.

Les détectives Labine et O'Donnell furent dépêchés sur les lieux en toute hâte mais à leur arrivée les audacieux tire-laines avaient disparu.

On nous informe qu'un grand nombre de pickpockets ont été vus aux abords des gares. Les voyageurs sont priés de redoubler de surveillance.

Nouveau Secrétaire

M. J. F. GIRARD, de l'union des employés civiques, élu secrétaire-financier du Conseil des Métiers et du Travail, hier soir.

ELIMINER L'ALCOOL DES REMEDES

TELLE EST LA DERNIERE SUGGESTION DES TEMPERANTS AMERICAINS.

(Presse Associée Canadienne)

MACON, Ga., 6.—Mrs. J. R. Shephard, de Virginie, a proposé à l'Union de Tempérance des Femmes Chrétiennes, l'élimination de l'alcool de tous les remèdes, y compris les ordonnances médicales, comme l'un des nouveaux objets de la campagne de tempérance.

"L'une des principales fins auxquelles doivent tendre les partisans de la tempérance", a-t-elle dit, "sera d'effacer la superstition périmée qui prête à l'alcool une valeur médicinale quelconque".

Mrs. Shephard prétend avoir reçu l'assurance que les chirurgiens généraux de l'armée n'attendent plus pour coopérer à ce mouvement que l'appui d'un nombre de médecins suffisant pour en assurer le succès.

Les Femmes-Avocats

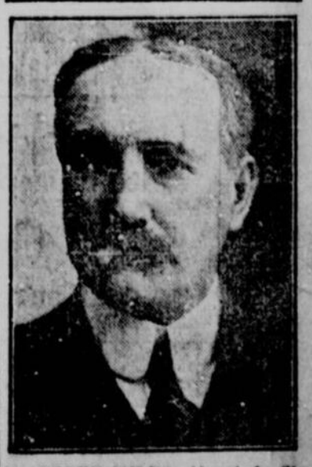

M. HENRY MILES, député de St-Laurent, qui a proposé, hier, à la Chambre, l'admission des femmes au Barreau.

Mondanités

Mme J.-A. Trudeau recevra en l'honneur de sa fille Mlle Gazrielle, le samedi 14 février, de cinq à sept heures.

Mercredi Mme L.-E. Grothé recevait à l'heure du thé. Les salons étaient décorée d'oeillets et de pois de senteur. Le thé était servi par Mlles Gabrielle Grothé, Noëlla Boileau et Fleur-Ange Grothé, et les glaces par mesdemoiselles Aline Grothé et Cécile Grothé. Etaient invitées: la Mairesse, Mme Martin, Mmes S. Saint-Pierre, L. O. Grothé, J. Mongeau, R. Brosseau, R. Grothé, J. Daoust, J. C. Gagné, P. Roland, A. A. Grothé, E. Ethier, Théo. Grothé, Avila Grothé, E. Desmarais, Alex. Grothé, E. Roland, A. Gaboury, A. Saint-Louis, E. Saint-Denis, R. Charlebois, H. Grothé, A. Garceau, J. W. Hamilfield, J. W. Jalbert, F. Desmarais, J. A. Blondeau, T. Latourelle, E. Brosseau, E. Hodge, A. Mercure.

Mlles Adrienne et Thérèse Baillargeon ont reçu samedi soir. Etaient invités: Mlles Germaine et Marguerite Brault, Hélène Viger, Adrienne Laurion, Dorothé Grant, Marie-Ange Perrault, Antoinette Baillargeon, Flore Bissonnette, Gilberte Cloutier, MM. Adolphe Michaud, Jean Brault, le docteur Malo, Ulidéric Perreault, Pierre Genin, Graham Grant, Georges Viger, Gaston Laurion, Donald Grant, Charles Viger, Clifford Lamontagne, etc.

Aller et retour.

Mlle Laliberté qui était l'invitée de Mme Alphonse L. Décarie et de Mlle Décarie est partie mercredi soir pour Holyoke.

M. Réal Panet Faymond est revenu de Québec.

Mlles Esther Doré et Anita Bienvenue sont revenues de Québec.

Mme Taschereau, épouse du lieutenant-colonel M. Taschereau, de Kingston, est de passage à Montréal, en route pour Grand'Mère, où elle sera plusieurs semaines pendant l'absence de M. et de Mme L.-W. Campbell, qui partent pour la Californie.

Mme Eugène Lafleur est l'invitée de sa fille Mme Edouard Cholette.

Mlle Kath een Doherty arrivera d'Ottawa cette semaine et sera l'invitée de sa tante Mlle Doherty.

Mlle Bertie La Montagne de Montréal est à Ottawa l'invitée de Mme Rosenthal.

Lord Richard Nevill retournera demain à Ottawa.

Québec.

Mme Louis Larue a reçu aujourd'hui en l'honneur de Mmes Mitchell et J. E. Perreault.

Mmes Philippe Landry et Alexandre Taschereau sont revenues de l'Islet.

M. Georges Garneau est de retour d'un voyage à New-York.

Les amis du capitaine Gérard Garneau lui offriront un dîner, samedi soir, au Club de la Garnison, à l'occasion de son prochain mariage.

Mme Albert Paquet a donné un très joli bridge hier après-midi.

Le capitaine Léonce Plante, de Montréal est de passage à Québec.

Mlle Elizabeth Olivier, de Sherbrooke est à Québec chez sa soeur Mme Edgar Kirouac.

Les amis du major Alex Dupuis, M.C., lui offriront un souper samedi à l'occasion de son prochain mariage.

Ottawa.

Lady Borden a reçu à déjeuner mercredi en l'honneur de Mme Fetuya, épouse du consul général japonais.

Grand'Mère.

Mlle Aimée Trudel, de Sainte-Geneviève de Batiscan, était à Grand'Mère, chez Mme Jos. Dostaler, la semaine dernière.

—:o:—

M. H. O. LeBel, des Trois-Rivières, était ici la semaine dernière.

—:o:—

MM. J. P. Beauchesne et O. Boyer, de Montréal, étaient à Grand'Mère la semaine dernière.

—:o:—

M. Jos. Bouliane, de La Tuque, était aussi à Grand'Mère ces jours derniers.

—:o:—

MM. J. A. Crevier, Art. Beauchesne et J. C. Tessier, de Montréal, étaient à Grand'Mère au commencement de la semaine.

—:o:—

M. Henri Beaudoin, des Trois-Rivières, était en notre ville ces jours derniers.

—:o:—

Madame A. Wilson et son jeune fils Stuart sont revenus de Montréal ces jours derniers.

—:o:—

MM. A. M. Alverson et Chs. Palaisy sont aussi revenus de La Tuque.

—:o:—

M. J. O. Dugas, de Montréal, était à Grand'Mère au commencement de la semaine.

—:o:—

M. J. A. Fugère, des Trois-Rivières, était ici ces jours derniers.

—:o:—

M. J. S. Riddile, est parti pour Londres, Angleterre.

—:o:—

Dimanche, le 1er février, Mlle Blanche Tellier donnait un magnifique euchre en l'honneur de sa cousine Mlle Jeanne Bolduc, de Saint-Gabriel de Brandon.

—:o:—

Parmi les invités nous remarquions Mlles Jeanne Bolduc, Adrienne Laperrière, Corinne Lord, C. Lavallée, de Grand'Mère; Mlles Alice Chevalier, D. Yupien, M.-J. Lupien, de Shawinigan Falls, Mlle M. Lemieux, de Thetford Mines; Mlles Y. Payette, et MM. Alex. L'Heureux, Ernest Roy, J.-P. Emile Desrosiers, F. Hogue, Chs. Payette, M. et Mme Leo Lavallée, de Grand'Mère, M. O. Duval, de Shawinigan; le docteur Ed. Guibord et Ferd. Paquin, M. Ganvin, Laureat Nicole et Antoine Hamel et Henri Houde.

MM. D. Côté, V. Brunelle et A. Drouin, de Montréal, étaient de passage ici la semaine dernière.

M. Geo. Post, de Edgartown, Mass., était chez son frère, M. Jos. Post, la semaine dernière.

M. Geo. Desrosiers a laissé Grand'Mère dernièrement, pour Cornwall, Ont.

Mme J.-A. Favreau, de Vaudreuil, était chez son mari, M. J.-A. Favreau, dimanche dernier. Madame Favreau doit venir rejoindre sa famille à Grand'Mère le printemps prochain.

M. et Mme Philippe Ferron, ainsi que M. et Mme Ernest Ferron, de Saint-Tite, étaient à Grand'Mère la semaine dernière.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 A 14 JOURS.

Les pharmaciens remboursent l'argent si l'Onguent Pazo ne guérit pas les hémorroides cuisantes, invisibles, saignantes ou sortantes. Calme l'irritation, adoucit et guérit. Vous pouvez dormir paisiblement après la première application. Prix 60c.

CARMEN, HIER SOIR, AU SAINT-DENIS

La représentation de "Carmen", au Saint-Denis hier soir, avec Mlle Cédia Brault et MM. O'Sullican et Couzinous, a remporté un double succès au point de vue de l'interprétation et de l'assistance. Nous savons déjà que Mlle Brault est une artiste de talent et que les augures lui sont favorables; MM. Sullivan et Couzinous que nous avions déjà entendus, l'un dans Werther, l'autre en concert, ont fait preuve dans Don José et Escamillo de solides qualités d'art. Ils ont été très applaudis. — cela va de soi. On a constaté dans la Micaela, créée par Mlle Lemelin, de remarquables aptitudes, un joli don. Les autres rôles ont été bien tenus. Les choeurs ont été plus que satisfaisants.

Il y a bien eu, ici et là, des anicroches, mais dans l'ensemble, la soirée a été intéressante.

L'Elégance

Robe en étoffe bayadère rayée en travers.

La Patrie
Il y a vingt ans

Mardi, 6 février 1900.

Les Canadiens au combat, le War Office ne donne pas de nouvelles du général Buller. M. Chamberlain parlant de la guerre, admet que la situation est critique, mais dit-il, la patrie n'est pas en danger.

—:o:—

Les deux chefs Laurier et Tupper devant le parlement d'Ottawa. Sir Charles Tupper parlant de la guerre du Transvaal, il dirige son vieux fusil contre MM. Laurier, Tarte, Desmarais, Bourassa, Monet et contre la PATRIE.

—:o:—

M. Puttee élu député ouvrier libéral de Winnipeg par 8 voix de majorité par le juge Walker qui présidait au décompte des bulletins.

—:o:—

La traverse de Longueuil est ouverte ce matin au pied du courant. Un bonus de $50,000 pour l'établissement d'une fabrique de chaussures.

—:o:—

M. F. X. Mathieu, C.R., nommé conseiller législatif en remplacement de feu le Dr Marsil.

UN BEAU CONCERT

Le Concert Orphéonique de la Chorale des Pères du Saint-Sacrement, hier soir, a obtenu à la salle des Chevaliers de Colomb, Cercle Lafontaine, un succès complet, et le hall était rempli à sa capacité malgré la reddition de Carmen au St-Denis. L'assistance en était une d'élite, et elle n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes, qui ont dû répondre à de nombreux encores.

Deux figurants, MM. Fernando Langlois et Paul Valade, le premier, baryton-solo, et le second, ténor, furent remplacés par M. A. J. Brassard, maître de chapelle des Pères du Saint-Sacrement. Ce dernier, bien que pris à l'improviste devant la maladie subite de MM. Langlois et Valade, s'est acquitté avec un rare talent de sa lourde charge, et la foule l'a forcé à revenir plusieurs fois sur la scène.

Le programme, exécuté hier soir, en était un de haute sélection. Il a obtenu le succès qu'il méritait, et l'assistance a applaudi chaque morceau avec chaleur. De nombreux rappels ont forcément allongé le programme, et les artistes ont répondu à ces témoignages laudatifs de la meilleure grâce au monde. La seule variante qu'ait subie le programme du concert a été la reddition du Duc de Thais au lieu de "Ils allaient deux à deux" de Lakmé, dans le milieu de la deuxième partie du concert. Il nous en coûte de décerner des éloges particuliers vu que tous les artistes ont admirablement bien chanté, et ils ont droit collectivement à toutes nos félicitations pour le triomphe musical dont ce concert a été couronné.

La chorale du Saint-Sacrement avait, hier soir, le bienveillant concours de Mlles L. Beaudoin, B. Mousseau et A. Provost, et de MM. A. Labelle, et L. Lapointe. Comme accompagnateurs, MM. A. J. Brassard et P. Langlois ont admirablement secondé les artistes. Il y aura répétition de ce concert mardi le 10 courant, à la même salle.

UN NOUVEAU MODE D'ADMINISTRATION POUR MONTREAL

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

de Montréal. Cette commission devra être formée dans les trente jours qui suivront la sanction de cette loi et si on ne pouvait s'entendre, chez les intéressés, pour nommer cette commission, le lieutenant-gouverneur en conseil aura le droit d'en nommer les membres, qui doivent être au nombre de seize.

"La commission aura jusqu'au 1er janvier 1921 pour choisir son nouveau mode d'administration municipale et si, à cette date, elle n'avait pas réussi, elle devra soumettre son rapport à la législature avant la session de 1921.

"Je propose de plus", dit l'hon. M. David, "que le terme du maire et des échevins actuels de Montréal, qui expire au mois d'avril 1920, soit prolongé jusqu'au 1er avril 1922."

M. Peter Bercovitch, député de St Louis, parle après le Secrétaire Provincial: "Je suis très heureux", dit-il, "de féliciter l'hon. M. David de sa proposition. Les députés de la législature, les membres de ce comité, j'en suis sûr, se rappelleront qu'il y a deux ans, je faisais ici même une suggestion dans ce sens à la commission administrative de Montréal que nous avons nommée alors. Je suggérais la création d'une commission spéciale composée des différents corps publics pour choisir une nouvelle administration pour la métropole, qui rendrait aux contribuables de Montréal leur droit de nommer eux-mêmes leurs administrateurs. Je me réjouis donc doublement de la proposition de l'hon. Secrétaire Provincial et je suis convaincu qu'elle rencontrera les vues de la population de Montréal."

Le docteur Poulin se lève alors et dit que comme représentant de la division Laurier, la plus populeuse de Montréal, il n'hésite pas à dire que le projet donnera satisfaction entière à ses électeurs.

M. VAUTRIN PROTESTE

M. Irénée Vautrin, de St-Jacques, se dit moins confiant. Il est heureux que l'on songe à rendre aux citoyens de Montréal le droit de choisir eux-mêmes leurs administrateurs. "Mais", ajoute le député de St-Jacques, "je suis surpris que l'on donne au maire et aux échevins une prolongation de terme. La population de Montréal acceptera difficilement cette proposition. J'espère, cependant, que le gouvernement, dès qu'il aura le rapport de cette commission qui doit choisir le nouveau mode d'administration municipale de Montréal, le soumettra au peuple de Montréal. Et si on fait ce référendum", dit en terminant M. Vautrin, "je serai heureux que l'on ait fait la proposition que nous avons devant nous."

M. SEGUIN INTERVIENT

L'hon. M. Séguin intervient alors: "Je tiens à rassurer mon ami de St-Jacques. Toutes les classes de la société seront représentées dans cette commission et les contribuables peuvent être certains, par conséquent, que le choix des nouveaux administrateurs se fera judicieusement."

M. Lacombe, de Dorion, député ouvrier, endosse de tout coeur le projet de l'hon. M. David et déclare tout simplement qu'il n'y a rien de mieux que cela.

M. LAURENDEAU MECONTENT

M. Laurendeau, de Maisonneuve, est beaucoup moins enthousiaste. "J'ai fait des promesses à mes électeurs aux dernières élections et je considère que la proposition ne comporte pas ce que j'ai promis. Or, je veux être fidèle à ms électeurs."

L'hon. M. David fait remarquer alors que si des membres de la commission qui choisira le nouveau mode d'administration n'étaient pas satisfaits, ils pourront parfaitement faire un rapport minoritaire. "Et à la prochaine session", ajoute-t-il, "nous pourrons choisir entre les deux rapports celui que nous trouverons le plus conforme aux besoins de Montréal.

—"Alors d'ici là, nous serons administrés par la Commission administrative ?" demande M. Laurendeau.

—"Evidemment", répond l'hon. M. David. "Mais il ne faut pas oublier que la commission est nommée pour deux ans encore...

—"Alors, je suis contre la proposition", déclare franchement M. Laurendeau.

M. Bélard, d'Hochelaga, n'est pas sympathique au projet, lui non plus. Il ne croit pas qu'il satistasse les contribuables de Montréal.

M. Vautrin exprime encore des craintes et c'est M. Beaudry, de Verchères, qui essaie de le rassurer, cette fois. "Vous devriez avoir confiance dans cette commission, qui comprendra des représentants de tous les intéressés."

OPINION DE M. BERCOVITCH

On soumet alors au comité la proposition David, qui se résume à ceci: nomination d'une commission de seize membres qui choisira un mode d'administration et prolongation, en attendant, du terme du maire et des échevins jusqu'au 1er avril 1922.

—"Il me semble que 1921 suffirait", dit M. Bercovitch. "La commission doit nous soumettre son rapport avant le 1er janvier 1921, pourquoi prolonger le terme du conseil à 1922 ? Je propose un amendement."

"Mon honorable ami", riposte l'hon. M. David, "doit comprendre que si nous recevons le rapport de la commission pour changer l'administration l'an prochain, il faudra quelque temps pour l'étudier et pour préparer l'élection."

L'hon. M. Séguin est aussi de cet avis. "C'est nous qui faisons les lois", dit-il, "nous serons encore les maîtres l'an prochain et nous pourrons changer la loi si nous voulons."

M. Miles approuve cette opinion.

M. Jos. Renaud, de Laval, proteste. "J'ai bien confiance dans la commission que l'on nommera", dit-il, "mais, je ne vois pas pourquoi on empêcherait les électeurs de choisir un nouveau maire et de nouveaux échevins au mois d'avril prochain. On se vante d'aimer Montréal et de vouloir l'autonomie de la métropole. Pourquoi alors enlever aux contribuables le droit de choisir un nouveau conseil cette année ? Que l'on respecte donc les droits des citoyens de Montréal, qui s'attendent à des élections municipales au mois d'avril. Cela n'empêchera pas la commission de faire son travail quand même et de choisir un nouveau mode d'administration."

M. Vautrin est de l'avis de M. Renaud et il propose que la proposition David soit rayée pour que le terme du conseil ne soit pas prolongé. On vote d'abord sur la proposition David, et, par un vote de 21 à 11, elle est adoptée.

LE PROJET DAVID ADOPTE

—"J'insiste sur mon amendement pour que la prolongation du terme ne soit que pour jusqu'à 1921", dit M. Bercovitch. On vote sur cet amendement et il est battu par un vote de 20 à 13.

Le projet David est donc adopté.

LES PENSIONS

Le comité s'occupe ensuite des pensions des anciens officiers de police.

M. C. A. Laurendeau, C.R., et M. Gustave Monette parlent sur cette question M. Monette dit que si on a accordé une pension égale aux deux-tiers du traitement des hauts officiers comme l'ex-chef Campeau, on devrait accorder le même privilège aux petits officiers de police qui ont consenti à prendre leur retraite, sur la promesse formelle qu'ils auraient une pension raisonnable. Malgré une habile plaidoierie de M. Monette, le comité rejette cette proposition.

LE CAS DE M. GAUTHIER

Le Dr Poulin a proposé ensuite d'accorder une pension à M. Gauthier, ancien commis au recorder qui a été pendant trente ans au service de la ville. Il dit que M. Gauthier mérite cette pension tout autant que MM. Perras et Lefebvre. Le Dr Poulin est secondé par M. Bergevin qui soutient qu'il serait tout juste que cet amendement soit adopté. Puisque l'on a, dit-il, accordé cette pension aux deux greffiers, il est tout juste qu'on l'accorde également à M. Gauthier, qui a été encore plus longtemps que les deux greffiers au service de la ville. "Nous ne sommes pas ici", dit-il, "pour faire des lois d'exception".

LES PENTES DOUCES D'HOCHELAGA

A ce moment, M. Bercovitch proposa d'ajourner l'étude du bill de Montréal pour étudier celui relatif aux pentes douces d'Hochelaga qui est greffé sur celui de Montréal. L'amendement de M. Bercovitch est adopté et le bill de Montréal est ajourné sans que l'on ait étudié l'amendement du Dr Poulin relatif à M. Gauthier.

LA FEDERATION UNIVERSITAIRE

A l'Ecole de Médecine, qui se trouve depuis l'incendie de l'Université, dans la salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke Est, a eu lieu, hier soir, la mise en nomination des candidats à la présidence de la Fédération Universitaire.

Les candidats à la présidence sont trois présidents de facultés: M. J. Alphonse Labelle, président des étudiants en médecine; M. Nap Lafleur, président des étudiants en droit, et M. Raoul Laurence, président des étudiants en art dentaire.

L'élection a lieu samedi.

Ont été élus par acclamation: MM. Roland Simard président des étudiants en architecture, comme vice-président, et Maurice Ricard président des étudiants en génie civil, comme secrétaire-trésorier.

Cinq commissaires de chacune des huit facultés ont droit de vote.

Le président sortant de charge, M. Adélard Dupuis, est président de l'élection et M. Antoine Chauvin, trésorier de la Faculté de Droit, agit comme secrétaire d'élections.

SYMPATHIES A M. A. SAUVE

QUEBEC, 6. — Le premier ministre, ses collègues et les députés présents à la séance de la Chambre hier après-midi ont offert leurs sympathies au chef de l'opposition à l'occasion de la mort de sa mère, Madame Joseph Sauvé, de Saint-Hermas. M. Sauvé est parti hier soir, pour se rendre dans sa famille éprouvée.

Les funérailles de Madame Sauvé auront lieu demain samedi, à Saint-Hermas.

Un des beaux-frères de Madame Sauvé, M. Pierre Guilbault, est aussi décédé à Saint-Hermas mardi dernier.

LES VOLEURS AURAIENT-ILS MIS LE FEU ?

C'est ce que croit M. Latulippe relativement à un incendie dans un buffet, à la résidence de M. Alarie.

ARGENT DISPARU

Le commissaire Latulippe a tenu hier quatre enquêtes sur des incendies récents. Les causes dans trois incendies ont été établies cependant que dans le quatrième, le mystère plane encore. Cet incendie est celui qui se déclarait lundi après-midi à la résidence de M. Rodrigue Alarie, 747 De Gaspé. La maison était confiée à une jeune fille de 14 ans, qui déclara que le jour précité, elle s'était rendue au magasin et quand elle revint, elle aperçut les flammes qui faisaient rage dans un buffet. Ce dernier était fermé à clef quand la jeune fille sortit de la maison pour faire des emplettes. Elle n'avait cependant pas fermé la porte de la maison à clef. Le mystère de cet incendie est d'autant plus impénétrable que de l'argent laissé dans le buffet est disparu. Sommes-nous en présence d'une tentative d'incendiat qui a eu le vol pour mobile. C'est à cette supposition qu'on en est venu.

L'incendie qui a causé des dommages pour $800 à la maison de M. John Begin, 2509 rue Clark, est dû à une défectuosité dans le tuyau d'un poêle qui a mis le feu à l'intérieur d'un mur. M. Bégin ne portait pas d'assurances.

Des fils électriques défectueux sont la cause de l'incendie qui a causé pour plus de $3,000 de dommages à la résidence de M. Charles Lalumière, 546 rue Sherbrooke Est, dimanche dernier. M. Lalumière n'avait pas un sou d'assurances.

En voulant dégeler des tuyaux à l'eau dimanche dernier à ses logements, 86 Hôtel de ville, M. Barnet Adlemah a mis accidentellement le feu avec une torche. Il ne s'aperçut de rien et ce n'est que lorsque le tocsin d'alarme manda les pompiers à cet endroit, qu'il eut la conviction d'être le seul responsable de cet incendie. Le propriétaire déclara qu'on aurait pas dû appeler les pompiers, car il aurait pu l'éteindre lui-même. Cependant le chef Dagenais dans son rapport déclare que les pompiers ont dû se servir d'un jet d'eau et de deux extincteurs chimiques pour avoir raison des flammes qui ont causé pour $150 de dommages.

QUAND VOUS IREZ A LA POINTE AUX TREMBLES

Vous serez bienvenu à visiter la manufacture tout à fait moderne où se fabrique le célèbre piano Langelier, une des gloires assurément de nos industries nationales.

Le piano Langelier possède, à coup sûr, des qualités extraordinaires, puisqu'il est vite devenu "le choix des artistes".

Ce fameux instrument est en exhibition et en vente au magasin J. Donat Langelier, 358 rue Ste-Catherine Est. (r)

LES MORTS SUBITES D'HIER

On a transporté hier à la morgue le cadavre de Pierre Cardillot, 51 ans, décédé subitement aux appartements, 20 Ste-Julie. La maîtresse de pension ne le voyant pas descendre pour le déjeuner ni le dîner, eut un pressentiment et on enfonça la porte de son appartement.

On trouva Cardillot mort dans son lit. Le coroner fera enquête.

On a aussi transporté à la morgue le cadavre de M. J.-W. Caron, 48 ans, 502a Chambord. Ce dernier conduisait une voiture sur la rue Sherbrooke, quand il fut frappé de maladie subite. Il fut transporté à la pharmacie Quintin et le Dr S. Swaine fut appelé, mais à son arrivée, l'homme était mort.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Les Femmes louangent le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Presque partout en Amérique, il y a des femmes qui l'ont essayé pour les maladies féminines, et connaissent sa valeur.

Athol, Mass.—"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a fait un bien immense. J'étais faible, et tous les mois je souffrais de grandes douleurs; rien ne me soulageait, tant que je n'ai pas eu essayé ce célèbre remède. Depuis, je suis une toute autre personne, et je veux que celles qui souffrent le sachent."—Mme ARTHUR LAWSON, 559 rue Cottage, Athol, Mass.

San Francisco, Cal. — "J'étais très faible, après avoir souffert pendant cinq ans d'une maladie féminine. J'avais pris toutes sortes de remèdes et consulté divers médecins qui tous disaient qu'il fallait une opération. Mais le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a guérie complètement, et je suis maintenant une femme forte."—Mme H. ROSSKAMP, 1447 rue Devisadero, San Francisco, Cal.

Ecrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., pour conseils spéciaux sur vos maladies. Le résultat de sa longue expérience est à votre disposition.

ELLE N'EST PAS RESPONSABLE DE CET ACCIDENT

Un jugement qui exonore la Cité de tout blâme.

LIQUEURS ALCOOLIQUES

L'honorable juge MacLennan a renvoyé hier l'action en dommages au montant de $5,000 de Dame Catherine Murphy, veuve de John Richard Murphy, contre la Cité de Montréal, pour la mort de son mari.

Dans la nuit du 8 mai 1917, Murphy fit une chute sur le trottoir de la rue St-Antoine près de la rue St-Félix. La police le ramassa et l'incarcéra pour ivresse au poste de la rue Chabollez. Le lendemain on constata qu'il souffrait d'une fracture du crâne et on le conduisit à l'hôpital où il mourut quelques heures après son arrivée.

La demanderesse soutenait dans son action, que, si la police avait procuré à son mari les soins médicaux que requérait son état au lieu de le conduire au poste de police, et l'y laisser toute la nuit sans assistance du médecin, sa vie aurait pu être sauvée. De là sa réclamation contre la ville pour négligence de la police.

La Cité plaidait généralement absence de responsabilité et entre autres moyens que Murphy, quand on le trouva sur la rue était sous l'influence des liqueurs enivrantes et qu'il était impossible à ce moment de constater s'il souffrait d'une fracture du crâne.

L'honorable juge MacLennan résumant la preuve, trouva qu'elle établissait que Murphy était sous l'influence de liqueurs quand il tomba sur le trottoir; que, selon toute apparence, il souffrait d'intoxication; que sa blessure était une légère éraflure du crâne qui ne parut pas sérieuse, jusqu'à ce qu'on constata qu'on ne pouvait le réveiller et qu'il était dans un état d'inconscience le lendemain matin.

Dans ses considérants la Cour a décidé que la demanderesse n'avait pas réussi à prouver que la mort de son mari résultait du retard à le soigner et elle a, en conséquence, renvoyé l'action avec dépens.

TOURELLES SUR LA 5e AVENUE

(Presse Associée Canadienne)

NEW-YORK, 6 — Pour remédier à la congestion des voitures-automobiles aux heures d'encombrement, le service de la police a annoncé, hier, que le 16 février la Cinquième Avenue et l'Avenue du Parc, qui sont les plus grandes artères longitudinales de New-York où la circulation des autos est la plus dense, deviendront des voies de passage dans "un seul sens."

Une chaîne de tourelles, de 12 pieds de haut, avec des phares rouges, verts et jaunes, servira à contrôler la circulation.

Le lait recommandé pour Bébés et Invalides. Une diète nutritive pour tous les âges. Ayez le Horlick toujours à portée. Pour lunch rapide, à la maison ou au bureau. 306

INSISTEZ SUR LA BOUTEILLE RONDE, L'ORIGINALE

HOMMAGES RENDUS A UN EMPLOYE

A l'occasion de son départ de la maison Sabbath et Cie., les employés de cette maison ainsi que leurs patrons ont organisé un joyeux send-off à M. A. Rutenberg.

M. A. Rutenberg est un des plus vieux employés de la maison Sabbath et tous sont unanimes à regretter son départ.

Un magnifique cadeau sous la forme d'un étui à cigarettes lui fut présenté par M. J. L. Sabbath, qui fit l'éloge du héros de la fête en disant qu'il avait été pour lui un réel appui, et pour tout le monde un franc et joyeux compagnon.

En termes choisis, M. Rutenberg remercia M. Sabbath et ses compagnons du témoignage d'estime non équivoque qu'ils venaient de lui donner.

Un goûter succulent fut le digne couronnement de cette soirée et une représentation théâtrale clôtura le tout.

A M. Rutenberg qui deviendra bientôt "patron" à son tour, nous souhaitons plein et long succès.

M. Ch. Demers était le maître des cérémonies et il s'est acquitté de son rôle avec tact et délicatesse.

LES VETERANS DE LA GRANDE GUERRE

L'Association des Vétérans de la Grande Guerre tiendra son assemblée régulière lundi soir, 9 courant, à 8 heures, à la salle Lafontaine, 352 rue Sherbrooke. Il sera procédé à l'installation des officiers et membres de l'exécutif pour le présent terme.

La Toux Nocturne Chasse le Sommeil
EPUISE L'ORGANISME

La toux sèche, saccadée, la toux le jour et la nuit fatigue énormément le système. La toux constante trouble le repos et tient les poumons et les tubes bronchiaux dans un tel état d'irritation et d'inflammation que les chances de guérison sont très aléatoires.

Dans le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood vous trouverez un remède sans égal pour guérir les toux et les rhumes, pour adoucir les poumons, détacher le phlegme, renforcer et guérir les organes respiratoires et les fortifier contre une maladie pulmonaire grave.

Mme Fred Fairburn, Cooper Cliff, Ont., écrit "Je contractai un gros rhume, j'avais mal à la gorge et j'étais dn proie à une toux saccadée d'un caractère tel que je ne pouvais m'en débarrasser, je ne pouvais dormir la nuit. J'avais essayé une foule de remèdes, mais je n'en retirai presque pas de profit jusqu'à ce que je prisse le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Après en avoir pris deux bouteilles ma toux avait complètement cessé.

"Ce remède met fin à la toux tout de suite en sorte que je pus expectorer le phlegme accumulé dans ma gorge, sans compter qu'il débarrassa mes bronches de cette fièvre, chaude, brûlante qui me mettait la gorge en vif. Je crois que le remède du Dr Wood n'a pas son pareil".

Prix 25c et 50c, chez tous les marchands. Préparé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 3

Le Piano Pratte est en honneur dans les plus grandes institutions.

Pratte LIMITEE

THE HOUSE OF QUALITY (REGISTERED)

Pour Février, Liquidation de

VETEMENTS POUR DAMES

Tout ce qui reste de nos assortiments

COSTUMES, MANTEAUX, ROBES, BLOUSES, KIMONOS

Réductions de 33⅓% à 66⅔%

Nouvelle Intéressante du Département des Fourrures

Un achat de fourrure aux prix actuels représente une épargne certaine de

33⅓% à 66⅔%

sur les prix de l'an prochain.

Fairweathers Limited

Rue Sainte-Catherine, près Peel,

Toronto. MONTREAL. Winnipeg.

VOISIN DU THEATRE IMPERIAL

Vous obtiendrez satisfaction de vos Chaussures si vous portez des Chaussures Stewart. Ce nom est synonyme de qualité.

BOTTINES POUR FEMMES

Bottines lacées, en chevreau brun ou noir, pour femme..... $5.95

Bottines boutonnées, pour femmes—en cuir verni ou chevreau, hausses en drap noir. Pointures: 2½, 3, 3½ et 4. Seulement..... $3.95

Bottines pour Hommes

Splendides valeurs

$7.95, $8.45, $9.85

Valeurs jusqu'à $13.50.

W. H. STEWART SHOES

344, RUE BLEURY

Edifice du Théâtre Impérial.

"Un Meilleur Magasin de Chaussures pour Hommes et Femmes".

MEDAILLES-SOUVENIR JEANNE D'ARC.

Numéros gagnants Ven. 6 Fév. 1920: 139550 40496 147533 18660

La Patrie

JOURNAL DU PEUPLE

41e ANNEE—No 288 MONTREAL, VENDREDI 6 FEVRIER 1920 PAGE 3

La Patrie

"Journal du Peuple"
Publiée par LA CIE de PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée.
L. J. Tarte.....Président
Eugène Tarte.....Vice-Président
J. N. Perrault.....Secrétaire-Trésorier

MONTREAL

Téléphone Est 5800. Jours de fête et soirs:
Est 6071: Administration, annonces et circulation.
Est 6142: Rédaction.

Bureaux: Edifice "LA PATRIE" 120, rue Ste-Catherine Est.
" New-York: 15, Est, 26ème rue.
" Chicago: Harris Trust Building.
" Toronto: E. J. Guy, Edifice Banque Royale.
" Londres: F. A. Smyth, 29, Ludgate Hill.

Prix d'abonnement:
Etats-Unis: $3.00 par année, $1.50 pour six mois.
Services de "La Presse Associée" canadienne. Correspondant dans tous les grands centres de la Province de Québec et du Canada.

TEMPERATURE

Légères chutes de neige locales, principalement dans l'est aujourd'hui et samedi, à peu près la même température.

TORONTO, 6 — La perturbation qui était le long des Côtes de l'Atlantique hier se centralise ce matin dans le Nantucket causant quelques chutes de neige dans Québec et de la pluie dans les provinces maritimes, accompagnés d'un gros vent.

PRONOSTICS

Bas des Lacs et Baie Georgienne—Vents modérés, généralement beau aujourd'hui et samedi.

Vallée d'Ottawa et haut St-Laurent—Légères chutes de neige locales principalement dans l'est aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent, Golfe et Rive Nord—Gros vents de l'est au nord accompagnés de neige aujourd'hui et samedi.

Provinces maritimes — Gros vents généralement du nord, accompagnés de neige et de pluie aujourd'hui et samedi.

Lac Supérieur — Vents légers, beau et modérément froid aujourd'hui et samedi.

Alberta — Beau et doux aujourd'hui et samedi.

Manitoba et Saskatchewan — Beau et comparativement doux aujourd'hui et samedi.

Température locale communiquée par H. de Mesle, 418 Notre-Dame O.
Aujourd'hui: Max. 29 Min. 26
Il y a un an: Max. 29 Min. 13
Baromètre: 30.48—29.65.

DANS NOS THEATRES ET CINEMAS CE SOIR

ARCADE — "La Conscience d'un Prêtre", drame en 5 actes et 6 tableaux, de Julien Daoust.

CANADIEN — "La Flambée", avec Edgar Berman, dans le rôle-titre.

CHANTECLERC — "Haine et Amour" en 5 tableaux, de Georges Ohnet.

EMPIRE — "Le dernier amour", de George Ohnet.

FAMILY — "Le dernier amour", de George Ohnet.

GAIETY — "The Sight Seers", avec Gus Fay.

HIS MAJESTY'S — "Chu Chin Chow" par Oscar Asche, musique de Frederic Norton.

LOEW'S — William S. Hart, dans "John Petticoats"; Salomé et Shenandoah; "Quatre Valets et une Reine", et grand programme de vaudeville.

NATIONAL — "La Vie de Laurier", par Paul Gury.

ORPHEUM — La troupe de l'Orpheum dans "Come out of the Kitchen".

PRINCESS — Bothwell Browne et "Ses Beautés Nageuses".

ST-DENIS — Les Frères Lacoy, acrobates; "La Dame, à l'épreuve des balles"; Comme il est dit dans les collines".

CINEMAS

ALLEN — Mabel Normond, dans "Upstairs".

IMPERIAL — Douglass Fairbanks dans "When the clouds roll by".

MOULIN ROUGE — Tom Mix, dans "The Feud"; Billie Burke dans "Sadie Love".

NEW-GRAND — "Beware" ou "Le Procès du Kaiser".

PASSE-TEMPS — Constance Talmadge dans "Romance and Arabella"; H. B. Warner, dans "Haunting Shadows".

REX PALACE — Vues de haute qualité.

STRAND — Blanche Sweet, dans "Fighting Cressy"; Harold Lloyd, dans "Hand to Mouth".

TIVOLI — Theda Bara, dans "Lure of Ambition".

DEVINETTE

Lisez la page des petites annonces, c'est un vrai cinéma, vous y trouverez le plus petit objet à vendre jusqu'à la plus belle maison et si les annonces ne vous intéressent pas, peut-être que la devinette vous plaira.

REUNION D'INSTITUTEURS

Ce soir, tous les instituteurs et les institutrices sont invités à la réunion du Bien-Etre des instituteurs et des institutrices de Montréal, qui se tiendra à la salle St-Louis, angle St-Laurent et Laurier.

Le comité du Bien-Etre donnera toutes les informations demandées concernant ses délégations à Québec: les délibérations sur son bill et ses amendements, la déclaration de M. Ladoureur au nom d'un groupe de professeurs "parfaitement satisfaits des traitements de la Commission scolaire", les engagements pris par la Commission à l'égard des instituteurs et des institutrices de Montréal et de l'Association du Bien-Etre en particulier.

LA TAXE SUR LES TERRAINS EN CULTURE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 6. — Le comité des bills privés a adopté, après le bill de Montréal un projet de loi à l'effet que les terres ou parties de terre en culture dans les limites de la cité de Montréal ne pourraient pas être taxées plus de $300 pour trois ans et Mtre. C. A. Wilson, a fait ajouter au bill en question les terrains situés dans Cartierville. Le comité a même étendu ce privilège à ceux situés dans le quartier Bordeaux.

TAXER COMME LES AUTRES

Ceux qui ayant une profession quelconque s'annoncent par enseignes ou autrement paieront l'impôt.

L'ETUDE DU BILL

QUEBEC, 6. — Le comité des bills privés a pratiquement terminé ce matin l'étude du bill de Montréal. Il a étudié quelques clauses qui avaient été laissées en suspens.

De ce nombre se trouvait la clause 11 qui dit que toute personne, compagnie ou corporation que ce soit des rues publiques ou privées, ruelles publiques ou privées ou places publiques pour y construire des travaux souterrains de quelque nature que ce soit, doit, dans tous les cas faire approuver par la cité ses plans et devis et en laisser un double au bureau du greffier de la cité. Les travaux ne pourront être commencés avant que les dits plans et devis aient été approuvés par la cité et cette dernière aura le droit de faire construire les dits travaux aux endroits quelle désignera dans les dites ruelles, rues ou places publiques.

Les compagnies d'utilité publique se sont opposées vigoureusement à l'adoption de cette clause. M. G. H. Montgomery représentait la Montreal Light Heat & Power Company et M. Alphonse Décary au nom de la Montreal Water & Power Co., ont maintenu qu'il était impossible de fournir les plans de conduites qui étaient déjà posées, mais M. Laureadeau a prétendu que les compagnies devraient savoir où leurs conduites étaient posées et que la ville avait aussi le droit de le savoir.

Après une longue discussion la clause a été adoptée.

Le comité a biffé la clause portant que lorsque la cité fait des travaux permanents de pavage ou de trottoirs dans des rues ou ruelles privées elles peut changer sans encourir de responsabilités en dommages le niveau de ces rues ou ruelles pour le faire correspondre au niveau des rues auxquelles elles conduisent.

Toutes les taxes spéciales sur les propriétés situées dans les limites de la ville, seront à l'avenir payables le 1er Octobre si la clause à cet effet approuvée par le comité est conservée dans le bill lorsque celui-ci aura passé tous les stages de la procédure parlementaire.

La clause disant que toute personne ou compagnie qui s'annonce par enseignes ou annonces dans les journaux ou autrement comme agent courtier, entremetteur ou comme exerçant une profession, un commerce ou un métier quelconque doit payer la licence fixée par le règlement de la cité.

Le comité a aussi approuvé le contrat passé entre la ville de Montréal et la commission des écoles catholiques.

L'association des bouchers s'est fortement opposée à l'adoption de la clause concernant le contrat passé entre la ville et la Montreal Abattoirs Ltd et cette clause a été finalement biffée.

Le comité n'a pas voulu se rendre à la demande de M. Bercovitch qui voulait faire insérer un amendement à l'effet d'autoriser la ville à régler la réclamation faite par M. Maddock dont le magasin situé sur la rue Ste-Catherine avait été pillé par la foule durant la grève de la police en 1918.

LAMENTABLE ACCIDENT DE TRAVAIL

(Presse Associée Canadienne)

OTTAWA, 6.—Mlle D. Fournier, âgée de seize ans et la plus vieille des filles du constable Fournier, de la ville de Hull, vient d'être victime d'un bien pénible accident. Alors qu'elle était à travailler dans les usines de la "Grant, Holden, Graham Company", ses cheveux furent saisis par un arbre de couche, qui la fit tourner quelques minutes, en lui infligeant d'horribles blessures. Un des employés qui vit la malheureuse, s'empressa de lui porter secours en arrêtant les machines. On ne put l'enlever sans lui couper les cheveux.

Mlle Fournier a été immédiatement transportée à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Hull.

MONTREAL-NORD

QUEBEC, 8. — Le comité des bills publics a adopté, ce matin, le bill de Montréal-Nord avec un amendement. Le comité permet que la ville emprunte $44,000 pour la construction ou extension de l'aqueduc dans le but de fournir l'eau à 70 maisons nouvelles. Le comité en même temps a refusé un emprunt de $22,000 pour faire des trottoirs en ciment.

GEOGRAPHIE CANADIENNE

Ce soir, à l'Ecole dentaire, 380, rue St-Hubert, conférence de géographie sur les Cantons de l'Est, par M. Emile Miller. Projections sur écran. Entrée libre.

LE BILL DE LA CITE DE QUEBEC DEVANT LE COMITE DES BILLS PRIVES

Le cas du recorder Déry est pris en considération. — Censure pour le cinéma.

OPPOSITION

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 6 — Ce matin, au comité des Bills Privés du Conseil Législatif, on a adopté avec quelques amendements le bill de la cité de Québec. La ville était représentée par le maire Lavigueur, par M. Chapleau, conseil légal, par M. Louis Demers, avocat, représentant des citoyens. Le bill a été passé tel que passé à la Chambre d'assemblée Législative. On y a ajouté un amendement présenté par l'hon. M. Turgeon à l'effet de mettre le recorder Déry sur le même pied que les juges et les magistrats de police et de permettre de prendre sa retraite après trente ans de service avec une pension égale à son salaire. Le maire Lavigueur a déclaré, à ce sujet, que la question a été discutée à un caucus d'échevins et que ceux-ci se sont prononcés contre. Il est donc de son devoir de s'y opposer au nom du conseil. Le président et l'hon. M. Chapais firent remarquer que le recorder Déry compte 42 ans de service et qu'il est âgé de 7? ans aujourd'hui. Il n'est donc que juste que l'on fasse pour lui ce que l'on fait pour les juges et les magistrats, la clause a été adoptée. Le recorder Déry pourra continuer à agir dans certains cas sur les demandes de la ville.

Avant l'adoption du bill le maire Lavigueur a demandé au comité de rétablir la clause permettant à la ville d'établir un bureau spécial de censure pour le cinéma à Québec. L'hon. M. Turgeon fit remarquer que le conseil ne pouvait pas accorder ce pouvoir à la ville pour censurer les censeurs de la province. Le maire Lavigueur répondit que cette demande avait été faite par plusieurs citoyens de la ville qui ont fait une étude sérieuse de la situation du cinéma à Québec, après que le conseil eut sérieusement étudié la question.

M. Lucien Cannon s'est fortement opposé à la chose au nom des propriétaires de théâtres et le comité a refusé de rétablir cette clause dans le bill.

L'OEUVRE DE L'UNIVERSITE

LA FORMATION DES COMITES.— UNE PARADE AUX FLAMBEAUX.

Le comité exécutif de l'Oeuvre de l'Université de Montréal publie le communiqué suivant relatif à la formation de nouveaux comités paroissiaux: paroisses St-Cléophas, de Disraeli, de Ste-Marguerite de Blairfindie (L'Acadie). Le comité est à faire des préparatifs extraordinaires pour assister, dans toutes les limites possibles, les organisateurs de la grande parade de raquetteurs qui est préparée pour lundi prochain dans les rues de Montréal. Il ne faut pas oublier que cette fête est sous les auspices de l'Oeuvre de souscription pour la reconstitution de l'Université de Montréal. La parade aux flambeaux sera féérique. Les participants seront costumés. Deux feux d'artifices auront lieu le premier au parc Lafontaine, l'autre au carré Dominion.

LA DISPARITION DRAMATIQUE DE M. ROUSSEAU

La famille de M. Emile Rousseau, de Laprairie, qui disparut mystérieusement à la suite d'un accident de collision avec un camion-auto, près des abouts du pont Victoria, il y a quelques mois, reçoit les sympathies des familles régionales dans le malheur qui la frappe. On a perdu tout espoir de retrouver la victime de ce triste accident. On attend que le printemps arrive pour que le fleuve dégorge son cadavre ainsi que les noyés.

LA CITE A GAIN DE CAUSE

L'action de Ovide Millette contre la cité de Montréal, a été renvoyée, ce matin, par l'honorable juge Lafontaine.

L'épouse du demandeur, en glissant sur le trottoir, s'était fracturé un poignet. Il prétendait que cet accident était dû au mauvais état des trottoirs couverts de glace vive non recouverts de sable ou de cendres.

Rendant jugement, la cour a décidé que l'accident n'avait pas eu pour cause l'incurie ou la négligence de la cité; que celle-ci a une organisation régulière pour l'entretien de ses trottoirs en bon ordre dans la saison d'hiver et qu'elle y fait répandre des cendres pour éviter les accidents. N'ayant pas trouvé la cité en faute, le juge a renvoyé l'action prise contre elle.

LA BORDEE DE NEIGE D'HIER A COUTE $50,000

Et elle a procuré de l'ouvrage à 1,000 hommes.

La bordée de neige de la nuit dernière—la plus considérable depuis le commencement de l'hiver—coûtera, de l'aveu même de M. Blanchard, chef du service de la voirie, l'énorme somme de $50,000.

Actuellement, environ 1000 hommes sont employés au déblaiement des rues et des trottoirs; mais ce nombre n'est pas suffisant.

"Nous avons beaucoup de difficultés à trouver des charretiers, remarque M. Blanchard. La raison en est dans le fait que la plupart sont employés depuis quelques jours au charroyage de la glace."

On estime que la bordée de neige représente une épaisseur de 10 pouces.

UNE CAMPAGNE POUR L'ERECTION DE LOGEMENTS

Plusieurs citoyens du quartier Notre-Dame de Grâce, pour obvier à la crise actuelle du logement, se déclarent prêts à entreprendre une vaste campagne de construction, notamment sur les avenues Victoria et Grosvenor. Ils mettent des conditions cependant à leur projet: il faudra que le règlement concernant la construction dans leur quartier soit amendé.

Actuellement, ce règlement exige que les cottages soient détachés ou au moins semi-détachés. Ils demandent d'ajouter une clause leur permettant de construire aussi des plains-pieds de deux étages.

Une délégation est venue rencontrer ce matin à cette fin la commission administrative. Cette délégation, qui était conduite par l'échevin J. P. Dixon, se composait de MM. J. M. Ferguson, C.R., J. L. King, J. D. Fraser, W. Sloan, W. J. Thompson, W. D. Davidson, C. W. McLeod, W. S. Boyd, D. MacLennan et E. C. Harlow.

La requête de la délégation a paru favorable à nos administrateurs, qui ont immédiatement donné instruction au service des bâtisses de leur préparer un rapport sur la question.

Il est tout probable du reste que, au cas d'un refus, ces citoyens s'adresseront à la législature.

IL DEVRA ETRE CITE A L'HONNEUR

A la fin de l'enquête tenue ce matin par le député-coroner Lorenzo Prince, sur la mort de deux enfants Paul et Dominique Rico, qui ont péri dans les flammes au cours de l'incendie hier matin à Lachine, M. Prince a demandé au chef de police Desroches de bien vouloir citer au conseil de ville de Lachine, la bravoure de M. Ferdinand Dauchen, de ville St-Pierre.

Ce dernier au péril de sa vie, s'est élancé dans les flammes pour sauver les deux enfants. Il réussit à les sortir tous deux du brasier. Malheureusement l'un était mort et l'autre succombait quelques instants plus tard, dans la pharmacie Quintin, où le brave venait de le transporter.

M. Prince a ajouté que c'était là l'action d'un héros prêt à sacrifier sa vie pour les autres.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

EN LIBERTE CONDITIONNELLE

John Harley et Salomon Bellensky, deux individus accusés de vol sur la personne et que la police prétend être des pickpockets ont été admis à caution hier après-midi. Harley a dû déposer une somme de $1,500 et Bellensky un montant de mille dollars.

NOUVELLE BAISSE A NEW-YORK

Voici les prix auxquels les valeurs des plus actives à la Bourse se sont négociées dans les 10 premières minutes de la séance de l'après-midi:

A New-York.—Am. Loco. 89; Baldwin, 106; Gen. Motors, 262; Met. Petroleum, 170; Pan. American, 76 1-2; Cruesble, 205; U. S. Steel, 98 3-8; Industrial Alcohol, 91; C.F.R., 119 1-8; Am. Woolen, 121.

Les prêts à vue étaient à 15 p.c. La livre sterling, $3.40.

IL VEUT RENTRER DANS LE GIRON DE SA SECTE

Et pour ce faire il, demande l'émission d'un bref de mandamus.

CONTRE SA CONGREGATION

Une requête pour bref de mandamus a été présentée ce matin à l'honorable juge Ducros par Simon Kaimanovitz contre la Congrégation Beth Yehudah.

Le requérant est membre de cette congrégation depuis seize ans. Il allègue qu'au mois d'octobre 1919 eut lieu une élection d'officiers en dépit de ses protestations. Immédiatement après, fut élu un comité de paix lequel, après avoir tenu une assemblée, le suspendit comme membre de la congrégation. Il prétend que l'action de la part du comité et de la congrégation est irrégulière et que le décision rendue contre lui est contraire aux règlements et à la charte.

Il a demandé d'être réinstallé, mais la congrégation a refusé de se rendre à sa demande et sa requête a pour but d'obtenir en justice ce qu'on lui refuse.

Le juge Ducros a permis l'émanation du bref de mandamus.

LE CABINET ALLEMAND

(Suite de la 1ère Page.)

du conseil Millerand et le baron von Lersner: Les diverses versions de la conversation qu'ils ont eue publiées ici sont pleines de contradictions et le bulletin officiel suivant émis par le gouvernement n'a pas fait jaillir la lumière attendue.

"Le gouvernement impérial a étudié la situation créée par la requête d'extradition alliée et la démission du baron von Lersner.

"Les délibérations ont abouti à la ratification unanime du point de vue exprimé dans la note allemande de remise à Paris le 25.

"Lors de la signature du traité le gouvernement impérial n'a laissé aucun doute sur l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter la clause d'extradition. Cette conviction qu'il partage avec la grande majorité du peuple allemand, guidera sa conduite dans l'avenir."

Le Dr Meyer, recteur de l'université de Berlin, au texte d'une déclaration publiée aujourd'hui, dit que la requête alliée sera déchirée, si les alliés se résoudent à la présenter officiellement. A cette occasion, le recteur a renvoyé tous les diplômes qui lui avaient été conférés avant la guerre par les universités d'Oxford, de Liverpool, de Standrews, de Chicago et d'Harvard.

La presse berlinoise appuie sur le fait que herr Auer, dont l'extradition est demandée, n'est pas encore rétabli du coup de feu qu'il a reçu l'an dernier, lors d'une séance de la Diète bavaroise. Le "Vorwaerts" cependant déclare que ce parlementaire a été placé sur la liste d'extradition à la suite des dénonciations secrètes des commanards, qui le tiennent responsable de l'assassinat de Kurt Eisner. La France, au dire de cet organe, exigerait en outre la reddition de l'ancien ministre de la guerre prussien, le général Reinkart.

La liste alliée comprend aussi l'inspecteur Steinmetz, de la sûreté berlinoise, qui fut commissaire de police d'Anvers durant la guerre, et les gardiens de la paix et soldats qui ont joué un rôle quelconque durant le procès de l'infirmière Edith Cavell. On y remarque aussi les noms de quelques officiers dont le décès a été annoncé.

C'EST LA FAUTE A CETTE AUTO

Dans une action de Rémi Crevier contre Giguère et al., l'honorable juge Lafontaine a rendu jugement ce matin contre l'un des défendeurs du nom de Pelletier et l'a condamné à payer $754.00 de dommages à la suite d'une collision entre voiture et automobile.

Dans la collision le demandeur avait été projeté hors de sa voiture et avait reçu des blessures graves.

Chacune des parties accusait l'autre de négligence et d'avoir été la cause de l'accident.

A la lumière de la preuve la Cour a trouvé qu'il n'y avait aucun doute que c'était l'automobile du défendeur qui avait heurté en passant la voiture du demandeur et il lui a accordé l'indemnité précitée.

MORT SUBITE DU LIEUT COURTOIS

Le lieutenant Auguste Courtois qui était à sa retraite depuis deux ans, célébrait hier le 72ème anniversaire de naissance et pour la circonstance il allait visiter son fils, quand il fut foudroyé par la mort, rue Ste-Catherine, près de Guy.

L'agent de police G. Savard, du poste No 5 est mort hier à sa résidence, 2470 rue St-André, après une maladie de quelques mois.

QUEBEC NOUS DEFRANCHISE

C'est le cri général qui sort de la bouche des échevins, des ouvriers, de manufacturiers et de professionnels.

DES ELECTIONS EN AVRIL

Le projet David relatif à la prolongation du terme d'office du maire et des échevins ainsi qu'à la nomination d'une commission spéciale chargée d'étudier la question d'un nouveau mode d'administration pour Montréal, semble avoir produit très peu d'effet, si l'on en juge par les nombreuses abstentions d'hommes de marque et même d'ouvriers que nous avons tenté d'interviewer au cours de la matinée.

Des expressions d'opinions cependant que nous avons pu obtenir, il ressort clairement que l'idée de défranchiser le peuple encore pendant deux ans est mal vue du public en général—sans en excepter les membres du conseil.

Quant à la commission chargée de la revision de la charte, tous semblent en approuver la nomination, hormis certains corps publics qui font entendre des protestations non pas tant au sujet du principe de la chose que de la méthode dont on entend se servir.

CHEZ NOS ECHEVINS

Lorsque instruction fut donnée à M. René Bauset, secrétaire de la municipalité, de discontinuer la préparation des listes électorales, nous avons annoncé que le terme d'office du maire et des membres du conseil serait prolongée jusqu'en 1922.

La semaine dernière, à la suite d'une entrevue avec un haut fonctionnaire de la ville, nous avons également annoncé la nomination d'une commission chargée de la revision de la charte.

Nous constatons aujourd'hui que nos renseignements cadrent fidèlement dans le projet que M. Athanasse David, secrétaire provincial, vient de soumettre à la législature.

Est-ce que ces deux événements répondent bien maintenant aux désirs des intéressés? C'est ce que nous avons voulu savoir au cours de la matinée de plusieurs membres du conseil, notamment les échevins Brodeur, Desroches, Sansregret, Carmel, Filion, O'Connell, Vandelac et Dixon.

Les opinions que nous avons pu obtenir sont très variées, hormis celles qui ont trait à la commission de revision de la constitution: tous nos échevins semblent unanimes à en reconnaître la nécessité, ne serait-ce, comme dit M. Vandelac, que pour empêcher les pèlerinages à Québec à chaque session.

Le projet David donne donc lieu à différentes expressions d'opinions en ce qui concerne la prolongation du terme d'office du maire et des échevins. Tandis que cette mesure mécontente les uns, elle est particulièrement approuvée par les autres.

Les interviews des adversaires du projet peuvent assez bien se résumer dans cette déclaration de l'échevin Dixon, représentant de Notre-Dame de Grâce, qui prétend que prolonger le terme d'office des échefins, c'est encore priver, pendant deux ans, les contribuables de Montréal de se prononcer dans le choix de leurs mandataires, comme le veut la charte.

Quant aux membres du conseil qui se disent favorables au projet, voici l'explication qu'ils donnent pour motiver leur attitude — la déclaration étant celle de l'échevin Vandelac.

"Pourquoi des élections en avril? Est-ce que nos successeurs auront plus de pouvoirs que nous en avons, puisque c'est décidé que la commission administrative reste en fonctions jusqu'en 1922? Ce serait dépenser une cinquantaine de mille dollars pour rien."

Entre ces deux groupes s'en trouve un troisième: c'est le groupe qu'on pourrait appeler éclectique. Il serait en effet pour un compromis.

L'échevin Desroches déclare qu'il eût été en faveur d'une prolongation du terme d'office du maire et des échevins jusqu'en 1921 seulement, comme l'a proposé l'échevin Bédard à la législature. Et cette opinion est partagée par d'autres de ses collègues, notamment l'échevin Carmel.

M. E.-B. MATHYS

Le secrétaire de la Ligue des propriétaires déclare: "C'est tout simplement continuer de défranchiser les électeurs", déclare le secrétaire de la Ligue des propriétaires en parlant de la prolongation du terme du maire et des échevins.

Quant à la nomination, M. Mathys, avant de se prononcer, fait observer qu'il attend des précisions sur cette autre partie du projet David.

"Nous avons déjà proné cette idée, ajoute-t-il cependant, de nommer une commission qui serait chargée d'étudier la question relative à un nouveau mode d'administration pour Montréal et de reviser la charte en conséquence."

M. JOSEPH GAUTHIER

Le vice-président du Conseil des Métiers et du Travail dit:

"Le maintien de la commission administrative pour deux autres années, ainsi que l'extension du terme des échevins sont deux choses qui surprendront les ouvriers organisés, parce que tous s'attendaient à ce que le gouvernement provincial fasse un changement dans la présente administration, en donnant au public l'occasion de se choisir de nouveaux administrateurs au mois d'avril prochain. Il est réellement malheureux que le gouvernement de Québec s'obstine avec tant d'acharnement à défranchiser les citoyens de Montral. Espérons que de meilleurs jours viendront où les droits du peuple seront reconnus."

M. PHILEMON COUSINEAU, C. R.

Cette législation proposée par l'honorable Athanase David indique que le régime actuel veut se permettre un nouvel abus de pouvoir. Après tout, un de plus ou de moins!

Prolonger ainsi le terme d'office du maire et des échevins, c'est empiéter sur les prérogatives sacrées des citoyens. Le peuple paye des taxes, que le peuple ait la liberté de choisir lui-même ses propres représentants. D'ailleurs, il n'y a pas à s'étonner; sir Lomer en a fait bien d'autres.

M. OLIVAR ASSELIN

Les affaires municipales m'intéressent de moins en moins. Que les échevins demeurent six mois ou vingt ans à l'hôtel de ville, c'est à peu près la même chose. Même, s'il n'y avait ni maire, ni commission administrative, ni conseil, je crois que ce serait tout aussi bien.

M. ULRIC RABEAU, N.P.

Le gouvernement provincial n'a pas le droit de défier ainsi les libertés populaires. Les citoyens ont le droit de se choisir les représentants qu'ils veulent et c'est un spectacle intolérable de voir Québec élire ainsi par acclamation le maire et les échevins de Montréal. Ce mode de gouverner est tout à fait contraire à l'esprit de la constitution britannique. "No taxation without representation."

M. J. L. BOURBONNIERE, Secrétaire général du Parti ouvrier de Québec.

"J'étais à Québec, dit-il, lorsque j'ai pris connaissance de la proposition qui devait être soumise devant la Chambre. Celle-ci comportait la prolongation pour un an du terme des échevins. D'ici cette époque, le peuple aurait souffert et aurait été lésé dans ses droits, il est vrai, mais d'un autre côté, il est aussi bien que le peuple fasse quelques sacrifices encore, pourvu que la commission administrative soit abolie pour être remplacé par un mode d'administration autonome pour Montréal et donnée par le peuple. Mais, comme les journaux rapportent que cette prolongation du terme des échevins est pour deux ans je n'en suis plus, et le peuple doit protester."

L'ANGOISSE DU CHEF DE GARE A SAINT-VINCENT

L'enquête sur les responsabilités de la collision du 22 novembre.

LES TEMOIGNAGES

L'enquête préliminaire dans l'affaire du mécanicien John Howland, tenu criminellement responsable par le jury du coroner des deux victimes de la terrible collision qui s'est produite près de St-Vincent de Paul le 22 novembre dernier, s'est continuée devant le juge Leet cet avant-midi, après avoir été suspendue pendant quelque temps.

Un témoignage très intéressant a été rendu par M. Fortunat Naud, agent de la station de Terrebonne. Il a rappelé les minutes d'angoisses terribles qu'il a vécu lorsqu'il a vu le train de Québec passer à toute vitesse devant la station alors qu'un autre train de passagers venait en sens inverse. Il eut aussitôt l'appréhension qu'une collision épouvantable s'ensuivrait.

Il a raconté que dès qu'il vit par la fenêtre de la station le train arriver avec une telle vitesse et ne modérant pas son allure il saisit son appareil téléphonique et il appela l'un des expéditeurs de trains (despatchers) de la gare Viger pour lui demander si le point de rencontre avec l'autre train avait été changé. Sur la réponse négative de celui-ci on comprend toute l'angoisse qui étreignait le chef de gare. Il était trop tard, quelques minutes plus tard la collision se produisait. Le témoin dit qu'il faisait très noir ce jour-là; il pleuvait à verse. Il ne lui aurait servi à rien d'agiter un drapeau rouge, d'ailleurs le train arrivait à une telle rapidité qu'il n'aurait pas eu le temps de ce faire.

Le témoin suivant est M. Jos. Potvin, l'expéditeur qui a reçu le message de Naud à la gare Viger.

Il a été dit ensuite que le mécanicien du train de Québec n'a pu voir la lumière rouge de la station de Terrebonne puisqu'elle se trouvait à gauche de la voie et qu'il était assis à la droite de sa locomotive.

Aux vingt-trois stations précédentes, paraît-il, les lumières rouges se trouvaient à droite de la locomotive.

Me N.-K. Laflamme, C.R., occupait pour la défense et Me Gilmore, substitut du procureur général, pour la poursuite. L'enquête se continue.

UN CONGRES DE FABRICANTS DE CONSERVES

(De notre correspondant)

QUEBEC, 6. — Le gouvernement provincial entend améliorer l'industrie des conserves domestiques dans la province et est désireux de venir en aide le plus efficacement possible aux fabricants.

Dans ce but il vient de décider de tenir un grand congrès des délégués des différentes fabriques en opération. Ce congrès se tiendra à Montréal, jeudi, le 12 courant, à l'hôtel Place Viger.

La séance d'ouverture commencera à 10 heures a.m.

Les dépenses de voyage du délégué de chaque fabrique seront payées par le ministère de l'agriculture de Québec. Ce qui prouve que le gouvernement veut faire tout son possible pour obtenir un succès de ce congrès, afin de développer et d'étendre l'industrie des conserves dans la province d'une manière efficace et avantageuse.

Un autre congrès se tiendra à Montréal le 16 février prochain. C'est celui des sociétés d'horticulture anglaises. Des questions importantes concernant les sociétés d'horticulture dans la province y seront discutées. Les présidents et les secrétaires trésoriers des sociétés anglaises sont invités à prendre part à ce congrès qui se tiendra à l'hôtel Place Viger et s'ouvrira à 10 heures a.m.

LE CONSTABLE BLUTEAU A ETE EXONERE

ON APPLAUDIT LE VERDICT DU JURY.

Pour la première fois depuis nombre d'années, on a applaudi cet après-midi, le verdict d'un jury à la cour du coroner.

L'agent de police Victor Bluteau, du poste No. 26, a été exonéré de la mort du soldat Eugène Larose, qu'il abattait mardi soir d'une balle de revolver, vis-à-vis du parc Dominion. Dans les circonstances que nous avons déjà relatées.

Le témoignage le plus important à l'enquête ce matin a été celui de M. Féréol Gauthier, 207 Cuvilliers le beau-frère de la victime. Il a déclaré que Jimmy Larose n'était pas le véritable nom de celui qui a trouvé une mort si tragique. Il se nommait Eugène Larose, âgé de 21 ans, marié depuis le 1er décembre dernier et était né aux Etats-Unis.

Depuis qu'il était revenu du front, le témoin déclare qu'il apprenait le métier d'électricien chez M. Gagnon, rue Amherst.

Il a vu son beau-frère, pour la dernière fois le 26 décembre dernier. Ce jour-là il avait reçu trois chèques du gouvernement et il dit à sa jeune femme qu'il allait sortir pour les faire changer. Les trois chèques représentaient un montant de $109.

Comme le soir, il n'était pas revenu à la maison, le témoin se rendit aux hôpitaux, aux postes de police Nos 4 et 11, et au bureau de la milice. On n'avait pas vu nulle part son beau-frère.

On le crut alors chez un mastroquet, où avant son mariage, il avait l'habitude de se rencontrer avec des amis pour acheter de la cocaine.

A une question du coroner, M. Gauthier déclare que Larose prenait parfois de la boisson. Il n'avait pas de revolver quand il quitta son foyer. Ordinairement c'était un homme paisible et gai à la fois.

MM. Lorenzo Garceau et Euclide Martel, du tramway sur lequel étaient les agents et le Dr Derome, médecin légiste, rendent témoignage.

Le coroner McMahon met ensuite l'agent Victor Bluteau sur ses gardes et lui dit qu'il n'est pas obligé de donner son témoignage.

Sur les conseils de son avocat légal, Mtre Gordon, l'agent de police déclare ne pas vouloir parler.

Le détective Lemont, à qui Bluteau s'est livré, déclare qu'il n'y avait aucune balle dans le revolver de Larose, mais que l'arme sentait encore la poudre.

Après les explications du coroner, le jury se réunit et après vingt minutes de délibérations, il rapporte à l'unanimité un verdict d'homicie excusable et exonère l'agent Bluteau de la mort de Larose.

C'est à ce moment que les applaudissements retentissent, mais le coroner rétablit vite le silence.

DR. RAYMOND ROBILLARD
(des cliniques dentaires de Londres et de Paris).
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tout travail parfait au plus bas prix.
Tél. Est 9295
766, Ste-Catherine Est.
273-15

La Patrie

MONTREAL, 6 FEVRIER 1920

LA REFORME MUNICIPALE

Montréal restera encore deux ans en tutelle, mais pas plus.

D'ici là, une commission composée de quatre représentants de l'administration actuelle, quatre représentants de l'industrie et du commerce, quatre représentants de la classe ouvrière et quatre représentants des ligues de propriétaires et de locataires, cherchera à découvrir un régime administratif qui convienne à la métropole, qui sauvegarde le principe de l'autonomie municipale et ait des chances d'être viable.

Cette commission sera revêtue de tous les pouvoirs nécessaires pour accomplir fructueusement sa tâche. Elle pourra retenir et rémunérer les services des personnes qui pourront l'aider. Elle pourra citer devant elle celles capables de l'éclairer. Elle aura accès aux archives de l'hôtel de ville.

Au comité des bills privés, le projet, soumis par le secrétaire provincial, a passé comme une lettre à la poste, sauf la clause 1, qui a pour effet de prolonger en office jusqu'en 1922 le maire et les échevins.

La commission qui dressera la nouvelle charte de Montréal est bonne dans sa composition. Huit de ses membres — les représentants des propriétaires fonciers, des locataires et de la classe ouvrière — sont choisis parmi les administrés et parmi la classe populaire. Il convenait de leur adjoindre des membres du conseil et de la commission administrative, à cause des connaissances particulières qu'ils ont de notre administration. Enfin, l'industrie, le commerce et la finance n'ayant que quatre représentants, il y a de bonnes chances que notre futur régime administratif ne soit pas façonné de matière à favoriser plus qu'il ne faut la classe capitaliste.

Le gouvernement de Québec s'est évidemment rendu compte que Montréal ne pouvait être laissé indéfiniment aux mains du régime antidémocratique inauguré il y a deux ans. Et sir Lomer Gouin va racheter la promesse qu'il a faite de rendre à notre ville son autonomie. Certains lui demandent d'abolir immédiatement la commission administrative. Il n'est pas mal d'attendre encore un peu, afn de lui substituer un système de gouvernement satisfaisant et stable. Cela ne peut s'inventer en un jour. La commission qui sera constituée d'ici un mois nous aura bien servis si elle réussit à nous donner en un an une constitution modèle.

D'autre part, il n'y a aucune bonne raison pour prolonger le conseil municipal en office par un décret de la législature. Encore qu'il ne compte pour rien ou presque rien dans l'administration, il représente le seul vestige du droit du peuple à se gouverner. La législature devrait respecter ici le principe. Le maire et les échevins, n'ayant plus de mandat populaire après le 1er avril, autant vaudrait qu'ils ne fussent plus à l'hôtel de ville. Le peuple réclamait son autonomie ; il n'était pas nécessaire de lui en enlever le dernier lambeau avant de faire droit à sa demande.

LE TRAITEMENT DES INSTITUTEURS

Les délégués de l'Association des Instituteurs qui sont allés à Québec ont été désappointés de ne de ne pouvoir obtenir de la législature qu'elle fixât la proportion de l'augmentation de taxe qui serait applicable au relèvement des salaires et qu'elle autorisât la commission scolaire à faire des contrats collectifs avec le personnel enseignant.

Nous sommes persuadés que la réflexion dissipera tout-à-fait ces regrets.

A la vérité, la législature a eu raison de refuser de s'immiscer dans notre administration scolaire en déterminant une somme qui serait affectée aux traitements. Nous reprochons à la législature de ne pas respecter assez notre autonomie municipale ; n'exigeons pas qu'elle empiète sur notre autonomie scolaire. La détermination des salaires relève strictement de l'administration locale.

Les instituteurs peuvent être satisfaits de leur présente situation. La commission scolaire s'est engagée solennellement à relever dans une juste proportion les salaires, pourvu qu'on lui procurât les ressources nécessaires. Ces ressources,elle les possède puisqu'elle est autorisée à augmenter la taxe.

Les instituteurs ont donc gagné leur cause.

Il ne leur reste qu'à faire trouvoir la commission scolaire, et pour cela, ils savent ce qu'ils ont à faire.

S'ils sont unis et s'ils se montrent énergiques, ils peuvent compter sur une pleine mesure de justice. S'ils sont désunis et s'ils poussent leur demande avec mollesse, ils obtiendront ce qu'il plaira à la commission de leur accorder — ce qui pourrait être peu de chose, si l'on en juge par l'expérience du passé.

Les instituteurs doivent, en cette occurrence, n'attendre l'aide de personne. Leur cause est entre leurs propres mains, et vaudra en autant qu'ils auront assez de force virile pour la faire valoir.

Les instituteurs sont convoqués à une grande réunion ce soir.

Ils auraient tort de perdre leur temps à se plaindre de n'avoir pas obtenu de Québec tout ce qu'ils demandaient. Mais ils n'auront rien perdu et ne perdront rien s'ils se serrent les coudes et décident d'agir vigoureusement.

UNE GRAVE SITUATION

La baisse du change sur le marché américain alarme de plus en plus le monde des affaires des deux continents, parce qu'elle affectera nécessairement dans une large mesure le commerce international. La France, l'Angleterre et l'Italie, etc., se voient contraintes de diminuer leurs achats,bien qu'elles manquent d'à peu près tout. Le Canada ne se trouve peut-être pas dans une position analogue, mais tout de même la dépréciation de son dollar lui cause des ennuis considérables. Nous pouvons assurément nous passer des Etats-Unis, pour un temps au moins, et subvenir à nos propres besoins. Au ministère des finances, à Ottawa., l'on recommande au peuple canadien de se priver des objets de luxe que nous faisons venir de l'autre côté de la frontière, de réduire le plus possible nos achats aux Etats-Unis, nos importations américaines, afin d'équilibrer convenablement le chiffre des affaires entre les deux pays. L'on nous promet que le dollar canadien, qui ne vaut plus pour nos obligeants et généreux voisins que 82 cents, reprendra sa pleine valeur lorsque nos exportations égaleront les importations ou à peu près. Pourquoi continuerions - nous plus longtemps à être les dupes ou les écorchés bénévoles des Yankees?

Si l'Europe et le Canada cessent d'acheter aux Etats-Unis, des quantités énormes de produits s'accumuleront sur le marché et l'on verra inévitablement tomber le prix de toutes les choses. Le coût de la vie deviendra moins lourd. Et les gros spéculateurs des Etats-Unis, qui ont entrepris de saigner l'univers à blanc, n'auront qu'à se consoler de leurs rêves d'or évanouis.

Le malaise actuel se saurait durer longtemps encore sans avoir les plus graves conséquences. Les hommes clairvoyants des Etats-Unis comme ceux d'ailleurs, cherchent en ce moment un remède au mal. Jamais l'histoire du monde n'a connu une pareille situation économique et financière.

ONTARIO

La législature d'Ontario se réunira le 8 mars prochain. D'ici là les ministres se feront élire. Un soldat de Toronto,ancien rédacteur du "Veteran Democrat", fera probablement la lutte à M. Drury dans Halton. Malgré le requisitoire formidable de M. Dewart contre M. Doherty, il y a lieu de croire que le ministre de l'agriculture sera élu par acclamation. Le procureur-général, M. Raney, a enfin retrouvé un gîte. Il sera candidat dans Wellington Est. Appel nominal, 23 février; votation, 1 mars.

Dirigés par l'hon. M. Ferguson, les conservateurs ne tenteront pas de susciter de cruels ennuis au cabinet des Fromirs-Unis, s'il fait preuve de bonne volonté et de véritable esprit public. Si M. Drury et ses collègues ne conduisent les affaires que pour le bénéfice de la classe agricole, alors les conservateurs leur feront une lutte sans merci.

Il est peu probable que M. Dewart attende que le premier ministre ait fait ses preuves avant de tomber dessus à bras raccourcis.

Le leader libéral est un lutteur énergique qui croit que les partis s'affermissent et acquièrent de la vitalité dans la mêlée. Il se passera sûrement des événements intéressants à la législature d'Ontario.

DANS LE DEUIL

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition à Québec, a eu la douleur de perdre sa vieille mère. Nous nous empressons de lui offrir nos plus cordiales sympathies.

Pour les hommes politiques, comme pour tous ceux que le combat de la vie prive des joies réconfortantes du foyer, la mort a des rigueurs à nulle autre pareille. Lorsque le malheur les atteint, il convient de leur dire combien nous partageons leur douleur. M. Sauvé fait une bien lourde perte. Ses amis, qui connaissent l'affection qu'il a pour les siens, la tendresse dont il entourait sa vénérable mère, comprennent la profondeur de son chagrin.

NOTES

"Bonne nouvelle." Le "Globe" de Toronto croit voir dans les discours protectionnistes qui se prononcent depuis quelques jours le réveil du vieux parti conservateur qui a "vécu de la politique nationale". Il donne cette "bonne nouvelle" aux "boys" qui comptent avoir abondamment du "nerf de la guerre" pour l'organisation des prochaines élections. Quoi qu'il en soit, le confrère considère que l'administration "moribonde et inutile" actuelle doit disparaître pour être remplacée pour un nouveau cabinet qui sera l'expression des volontés du peuple. Après les élections, les meilleurs citoyens pourront se réunir et se donner la main pour assurer le salut du pays.

—:o:—

Pas beaucoup de chance. Parce que l'hon. M. Ferguson, leader conservateur dans Ontario, a dit publiquement que le gouvernement unioniste a rempli sa mission et que son utilité a cessé, le "Journal" d'Ottawa lui cherche querelle. Il croit que dans les circonstances il vaut mieux que le pays ait à sa tête un gouvernement d'union. Si les conservateurs mettent les unionistes-libéraux par dessus bord, le confrère ne voit pas comment les bleus ou les rouges espèrent revenir au pouvoir. Il préférerait voir triompher les fermiers ou les ouvriers. Un parti conservateur "straight" sera écrasé. "Beaten out of its boots", selon son expression. Les chances des libéraux ne sont pas meilleures. Bref, le"Journal" ne voit que deux alternatives: le maintien du gouvernement unioniste, si les conservateurs qui lui tirent dans le dos repronnent leur sens et retournent à la bergerie, ou la formation d'un gouvernement de coalition entre les fermiers et les libéraux, ou entre les fermiers et les ouvriers, pour une courte période seulement.

BREFS COMMENTAIRES

Les cultivateurs ont visité Spencer Wood, afin de voir si le château est assez bien pour loger éventuellement un "fermier-uni".

—:o:—

On refuse d'admettre les femmes au barreau, afin de les garder au foyer.On y atteindrait encore mieux en leur fermant les usines.

—:o:—

Les Etats-Unis en viendront à nous offrir si peu pour notre dollar que nous préférerons le garder.

—:o:—

L'Allemagne a bien tort d'hésiter à livrer aux Alliés huit cent criminels; il lui en restera tant et tant !

—:o:—

Au fond, ce serait un châtiment additionnel à infliger à la nation allemande, que de lui laisser les forbans qu'on lui demande d'extrader.

—:o:—

Le Bureau des Statistiques, qui annonce que la population du Canada est actuellement de 8,835,-102, court à un déficit, comme en 1911.

—:o:—

Les puissances de l'Entente vont fournir à cinquante commandants de sous-marins boches l'occasion de narrer publiquement leurs exploits.

—:o:—

Maisonneuve, qui avait été condamnée à quinze ans, obtient déjà une atténuation de sa sentence. La politique aime mieux errer du côté de la clémence.

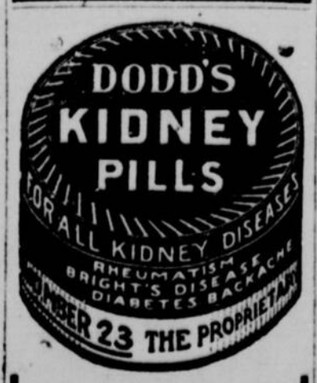

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

LA SESSION PROVINCIALE

Québec, 6 février 1920.

Emparons-nous du sol ! Tel est le cri de ralliement à Québec, cette semaine. Les belles choses qu'on a dites sur la colonisation ont soulevé un enthousiasme délirant pour l'agriculture, même chez ceux que les travaux de la terre n'intéressent que de loin. C'est qu'on a fait vibrer la corde patriotique et, chez nous, on est patriote ou on ne l'est pas !

L'influence de la province de Québec dans le Dominion du Canada s'accroît par l'augmentation de sa population. On estime déjà que la province d'Ontario, après le prochain gouvernement, perdra deux sièges à Ottawa, parce que le nombre de ses représentants au parlement fédéral est subordonné au chiffre de la population de Québec par rapport à celui d'Ontario. Ce sera malheureux de l'arrêter en si beau chemin. Or, l'on croit que c'est en agrandissant le domaine agricole que l'on multipliera plus vite le nombre des citoyens de la province de Québec. Il ne faut pas trop compter sur le développement des villes actuellement surpeuplées et où règne un malaise inquiétant.

Tout cela est très bien, mais nous suggère d'autres considérations au point de vue de la représentation des cultivateurs à la Législature provinciale. D'autant plus que sir Lomer Gouin, lors du discours qu'il prononça devant la convention des agriculteurs de cette province, tenue à Québec cette semaine, a invité la classe agricole à envoyer plus de députés-cultivateurs la représenter à l'Assemblée Législative, citant comme exemple de mérite et de succès l'hon. J. E Caron, le ministre actuel de l'Agriculture dans son cabinet. Une aussi cordiale invitation ne saurait être ignorée et nous en verrons probablement le résultat aux prochaines élections provinciales.

Ce discours du premier ministre a refroidi quelque peu l'enthousiasme des avocats, des notaires et des médecins représentant des comtés ruraux. Ces députés sont d'un dévouement admirable pour la classe agricole, c'est entendu, mais ce dévouement ne va pas jusqu'à leur faire céder de bonne grâce la place qu'ils occupent dans la direction des affaires de la province et à laquelle ils tiennent énormément.

L'un de ces députés nous disait aujourd'hui: "Sir Lomer Gouin peut en parler tout à son aise puisqu'il s'en va. Si l'honorable M. Caron n'est pas son successeur immédiat, il le sera dans quatre ans et nous, nous serons battus dans nos comtés, car les cultivateurs s'empareront alors de la Législature. Ils ont peut-être droit à une plus forte représentation, il y a des cultivateurs instruits qui feraient d'excellents députés, mais je ne crois pas que ce soit dans l'intérêt général qu'ils contrôlent la Chambre." Et ce brave député, pensant sans doute, à tout l'argent qu'il avait dépensé, à toutes les courbettes qu'il avait faites pour se faire élire, s'épongeait le front en s'exprimant ainsi.

En nous quittant, cet excellent homme nous répéta la phrase que nous avions déjà entendue dans la bouche de l'un de ses collègues: "Où allons-nous ?"

—:o:—

Mais est-ce bien vrai que Sir Lomer fait sa dernière session ? On le dit toujours, mais le premier ministre ne l'a déclaré à personne. A un récent caucus libéral, on lui a posé directement la question, paraît-il, sans obtenir de réponse dans la négative ou l'affirmative. A le voir diriger les séances de la Chambre avec son calme, son autorité et sa maîtrise habituelles on ne le croirait pas aussi fatigué, aussi désintéressé qu'on le prétend de la politique. Il est toujours le chef admiré, respecté, en qui l'on a la plus entière confiance, et tout pivote autour de lui.

Toujours de bonne heure à son bureau le matin, Sir Lomer Gouin prépare le travail de la journée, reçoit avec bienveillance les solliciteurs, les délégations. Il a reçu plusieurs délégations ouvrières cette semaine, à propos de législation intéressant les ouvriers.—préside le conseil des ministres, et toute la journée est laborieuse pour lui. Il travaille beaucoup plus qu'un grand nombre de députés qui sont en instance auprès de lui, pour obtenir une augmentation d'indemnité. A la suite des réclamations des fonctionnaires du gouvernement, qu'on n'a pu encore satisfaire, il est peu probable que cette augmentation d'indemnité soit accordée à nos législateurs à la présente session.

Les conseillers législatifs sont plus raisonnables et ne réclament pas. Pour eux aussi, cependant, la vie est chère et les frais de déplacement considérables. Ils ne sont pas tous millionnaires, non plus, s'il y en a de fortunés. En passant, disons que d'intéressants discours ont été faits au Conseil, cette semaine, entre autres par l'honorable J. L. Perron et l'honorable docteur Choquette. Le premier a montré qu'il avait toute l'énergie et le savoir qu'il convient pour faire un chef politique de premier ordre, et le second, qu'il était aussi avisé en matière de législation que littérateur distingué. Ils auraient bien droit, ceux-là, à une petite augmentation.

Que sir Lomer Gouin s'en aille ou non, ce sera toujours à sa louange d'avoir su s'entourer d'hommes de valeur dans les deux Chambres.

La dernière séance de la Chambre, assombrie au début par la nouvelle de la mort de Madame Sauvé, mère du chef de l'Opposiotin, à qui allèrent toutes les sympathies de ses collègues, de la droite comme de la gauche, fut plus gaie ensuite lorsque survint à l'improviste le débat provoqué par M. Miles au sujet de l'admission des femmes au barreau.

On commença cette séance comme d'habitude, par la routine et l'étude de quelques bills en comité plénier, puis le député de Soulanges, M. Farand, présenta sa motion à propos de la construction de ponts entre Vaudreuil et Ste-Anne de Bellevue. Le député de Vaudreuil, M. Pilon, parla sur cette motion. Ce fut un événement, mais qui ne nous expliqua pas pourquoi il y avait un nombre inusité de belles dames en ravissantes toilettes dans les galeries. Nous n'en eûmes l'explication que lorsque le député de Saint-Laurent fut apelé à présenter la cause des aspirantes avocates.

M. Miles fit un long discours, fort bien documenté, et fut appuyé très éloquemment par son collègue d'Huntingdon, M. Philips. Mais ni l'un ni l'autre ne parurent convaincre personne. Plusieurs députés se rendirent coupables de lèse-galerie en quittant leurs sièges pour filer au comité de la pipe, et des ministres — que nous nous abstiendrons de nommer pour ne pas leur faire de tort auprès du beau sexe — s'absentèrent aussi.

La contre-partie nous fut donnée par le docteur Grégoire. Le député de Frontenac est toujours amusant; il se surpassa en traitant cette question féministe. Pour lui la tradition est tout, et il n'est pas dans nos traditions de considérer la femme sous cet aspect singulier. Il n'y a pas à sortir de là, et afin d'en convaincre la Chambre, il fit intervenir dans son discours, le matérialisme, le bolchévisme, le "self control" et le "plum pudding". On l'applaudit beaucoup et le débat fut ajourné... à l'année prochaine peut-être.

Quoi qu'il en soit, la cause est perdue pour cette année. C'est le mauvais moment aussi pour présenter cette cause. Les députés sont harassés, ahuris par l'étude du bill de Montréal, matin et soir, en comité, et n'ont pas le coeur bien tendre.

Savoir choisir le moment, surtout lorsqu'il s'agit des femmes, tout est là.

JULIEN.

LA ROUTE NATIONALE POUR OTTAWA.

Le chemin de fer National du Canada fournit un service commode entre Montréal et Ottawa. Les trains quittent Montréal (terminus du tunnel) à 10.20 a.m., tous les jours sauf le dimanche, et à 6.05 p.m., tous les jours.

Au retour, départ d'Ottawa (gare Centrale) à 8.45 a.m. tous les jours, et à 6.00 p.m., tous les jours sauf le dimanche.

Service de wagon-salon et restaurant avec tous les trains.

Billets et renseignements aux guichets du chemin de fer National du Canada. 288-6-10

LE COUT DE LA CONSTRUCTION DANS LA CAPITALE

OTTAWA, 6. — Le coût de la construction augmentera considérablement à Ottawa si les entrepreneurs acceptent les demandes des ouvriers. Les briquetiers maçons et tailleurs de pierre veulent $1 de l'heure, menuisiers, 85 cents, couvreurs 85 cts., plâtriers 85 cents, peintres, tapisseurs et décorateurs, 80 cents, mécaniciens 75 cents et journaliers 65 cents de l'heure. L'augmentation demandée varie de 25 à 30 pour cent. Les entrepreneurs locaux chercheront à faire un compromis avec leurs trois mille ouvriers.

LA CREME CONTRE LE CATARRHE OUVRE LES NARINES

Dit comment soulager rapidement les rhumes de cerveaux

En une minute vous aurez les narines débouchées, les passages de l'air dans la tête seront débarrassés et vous respirerez à l'aise. Plus de renâclement, d'éternuement, de soufflement, de mal de tête, de sécheresse. Plus de misère à respirer la nuit, votre rhume ou catarrhe sera parti.

Achetez une petite bouteille de Crème Balsamique d'Ely chez le pharmacien. Mettez-vous dans les narines un peu de cette crème odorante, antiseptique et curative. Elle pénètre dans tous les passages de l'air, adoucit la muqueuse enflammée ou enflée et le soulagement vient aussitôt.

C'est très bon. Ne restez pas les narines bouchées par le rhume ou le dégoûtant catarrhe. Il est si facile de se soulager. 61

Le Piano Pratte est de construction parfaite. Il est toujours et partout le même.

Pratte PIANO LIMITEE

Meilleur que le thé de boeuf.

Ils valent plusieurs fois ce qu'ils coûtent

Les Cubes Oxo valent plusieurs fois ce qu'ils coûtent, car ils rendent la cuisine plus facile, ils augmentent la nutrition alors que chaque once d'aliment a sa valeur, ils permettent de réaliser une économie sur la viande en permettant à la cuisinière de faire des soupes, des fricots, des sauces, etc. Délicieux et aussi nourrissants que s'ils en contenaient, ce sont des stimulants et des générateurs de force lorsque l'énergie fléchit. Ils augmentent la vigueur de celui qui est en bonne santé et ils reconstituent les forces du malade. Ils sont commodes, ils permettent d'économiser le temps et le travail.

Les cubes Oxo possèdent la grande valeur nutritive qui donne à la viande de boeuf une place de premier choix dans la liste des aliments. Ils sont présentés sous la forme la plus commode et la plus heureuse.

OXO CUBES

Qui permettent d'économiser du travail, du temps et de l'argent.

Boîtes de fer-blanc de

4 cubes	10c	50 cubes	$1.25
10 cubes	25c	100 cubes	$2.25

L'ETRANGER VOIT AVEC UN OEIL D'ENVIE...

UNE CONFERENCE DE M. MONTPETIT SOUS LES AUSPICES DES EMPLOYEES DE MAGASINS.

Le 4 mars prochain, la grande salle du Monument National recevra le nombreux public désireux d'entendre l'éloquent professeur, M. Edouard Montpetit, nous expliquer ce titre qui sonne si haut le plus vibrant patriotisme: "L'étranger voit avec un oiel d'envie..."

Cette séance littéraire et musicale est organisée par l'Association professionnelle des employées de magasins, dont Mlle C. Simoneau, la très dévouée présidente, est secondée par Mlle H. A. Laporte, vice-présidente, Mlle C. Bernard, secrétaire-trésorière, et par Mmes Delcourt, Perrault, Mlles E. LaMothe, M. L. Rivest, A. Chrétien A. Daoust, F. Charron, etc.

Madame McMillan a accepté la tâche d'organiser la partie musicale de cette fête qui sera tout un événement.

La haute valeur du conférencier, la sympathie absolue et justifiée qui le suit, nous assurent le succès de cette séance que tous les admirateurs de M. Montpetit, et tous les amis de l'Association professionnelle des employées de magasins tiendront à patroniser hautement.

Les billets seront en vente aux magasiesns Archambault, 312 Ste-Catherine Est.

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 6 — Une dépêche reçue de Budapest dit qu'une succursale de la Banque d'Angleterre va être établie dans la capitale hongroise. La dépêche ajoute qu'un syndicat de banques anglaises négocie l'achat des chemins de fer hongrois et la création de chantiers maritimes sur le Danube.

Fourrures

Martre de Russie

Les superbes tours de cou en une et deux peaux seront très en vogue au commencement du printemps. Nous offrons les plus nouveaux modèles dans cette fourrure exclusive.

$100, $150, $200 et plus

Cummings & Cummings

Rues Saint-Paul et Saint-Sulpice. En arrière de l'église Notre-Dame.

Vente d'Ecoulement d'Inventaire de Marks

Solde de Sous-Vêtements Maintenant à Moitié Prix

Tous des sous-vêtements tout laine représentant la plus grande valeur jamais offerte. Ne manquez pas cela et les autres spécialités annoncées ici.

PARDESSUS

$10 De Rabais — Sur tout pardessus Burberry ou Wilson dans nos trois magasins. Une occasion exceptionnelle d'économiser.

PYJAMAS — Pyjamas très joliment confectionnés en flanellette et madras, d'une valeur régulière de $4.75. Maintenant $3.65

PANTOUFLES EN LAINE POUR LA MAISON $1.35

ECHARPES EN LAINE — Régulier $3.00 pour $1.75

CRAVATES EN POPELINE BRODEE — Rég. $1.50 $0.75

MOUCHOIRS — Mouchoirs en pur linon irlandais, régulièrement $2.50 la douz. Pour écouler maintenant $1.50

ROBES DE CHAMBRE

$5 De Rabais — Un grand assortiment de choix, chacune se vendant à moins de $5.00 de rabais sur le prix actuel marqué .....

Henry Marks

Trois magasins commodément situés

148 RUE PEEL — 190 RUE ST-JACQUES

LE MAGASIN POUR HOMMES ET FEMMES, DE L'HOTEL WINDSOR

N'Attendez pas qu'un Incendie ait Détruit Complètement votre Etablissement pour Reviser vos

POLICES D'ASSURANCES

VOUS TROUVEREZ UN AVANTAGE REEL EN VOUS ADRESSANT A MON BUREAU POUR CELA ET JE VOUS Y INVITE CORDIALEMENT.

Nous Faisons cet Ouvrage Gratuitement.

HORACE J. LABRECQUE

BUREAU D'ASSURANCES GENERALES

260, rue St-Jacques, coin McGill. Téléphones Main 968-8566.

RAPHAEL OUIMET, Représentant.

Coin de Polichinelle

POESIE

Sautez, jouez enfants!
Tandis qu'il est l'heure
Car peut-être avant longtemps
Couleront vos pleurs.

Vers Tante Nine et la PATRIE
Portez un tendre regard
Et bientôt vous aurez un prix
Qui vous réjouira encore.

Soyez bons et aimables
Envers les malheureux.
Portez leur des soins charitables,
Afin de les rendre heureux.

Contemplez votre patrie avec amour,
Ce sol béni où ont coulé tant de pleurs
Et chantez tous en choeur
O Canada mon pays mes amours!

(Composée par Jacqueline de Hautmont, Lac Long)

—:o:—

La classe enfantine

Le maître fait une leçon sur les sens, leurs organes et leurs fonctions.

—Je pense que vous avez compris, dit-il, je vais d'ailleurs vous poser quelques questions.

—A quoi servent les yeux?

Un écolier. — A voir.

—Et les oreilles.

Un second écolier. — A entendre.

—Et le nez?

Toute la classe. — A se moucher.

(Envoi de Alice Archambault)

—:o:—

Ces bons Normands

Un très haut personnage politique daignait se promener dans les vastes prairies qui avoisinent une de nos plus riantes sous-préfectures normandes.

Le très haut personnage politique aspirait les effluves printaniers, et songeait à ses triomphes oratoires, lorsqu'il combattait pour la défense de l'école laïque..., il allait et les plus belles périodes de ses discours venaient fleurir sur ses lèvres.... Autour de lui les bestiaux broutaient sans se soucier de l'honneur que ce très haut personnage politique leur faisait.

Tout à coup un bruit de galop se fait entendre et notre homme se détournant aperçoit, qui accourait, les naseaux fumants et la corne basse, un taureau...

Le très haut personnage, oubliant à cette vue toute dignité, se mit à courir aussi vite que lui permettait son embonpoint et ayant, au grand dommage de ses habits, franchi la clôture, rencontra un paysan qu'il apostropha vertement:

—De quel droit cet animal furieux vagabonde-t-il dans cette prairie?

—La prairie est à moi, répondit en riant le fermier, et le taureau aussi...

—Mais savez-vous qui je suis pour me répondre de la sorte, s'écria le très haut personnage.

Le fermier secoua négativement la tête.

Alors, se campant, le très haut personnage déclama:

—Je suis M. X.... député de cette circonscription, vice - président du comité radical socialiste anticlérical, rapporteur de la commission extra-parlementaire sur la délimitation de la crédulité des électeurs, membre de plusieurs conseils d'administration et intéressé dans de nombreuses combinaisons financières...

—Pourquoi diable, riposta le fermier, n'avez-vous pas dit cela au taureau?

(Envoi de Jeune Exilée)

—:o:—

LA GRAPPE

(Dessin de Yvonne Chapleau)

Pensée

Les gens contents d'eux-mêmes ne sont vraiment pas difficiles.

(Envoi de Maria Pelletier)

—:o:—

Charade

Mon premier est une préposition.
Mon second est un verbe.
Mon tout est fait par les écoliers.

(Solution lundi)

—:o:—

Betty et le Petit Lapin

...prennent le thé dans la forêt.

(Dessin de la Fée des Violettes, Saint-Cayetand.)

—:o:—

Proverbe pointé

(Envoi de Gaston Vadeboncoeur, Sorel)

(Remplacez les points par des voyelles et vous trouverez un proverbe.)

.pr.s l.. pl..... l.. b..... t.mps

(Solution lundi)

—:o:—

Enigme

(Envoi de G. Brosseau, Ottawa.)

Je suis en haut, je suis en bas
Pour me trouver ne cherche pas
car tu me trouveras dans ta chambre.

(Solution lundi)

—:o:—

Devinettes

(Envoi de Georgette Vallée, Rimouski)

1. — De quelle couleur est l'oeil du meilleur surveillant d'études?

2. — Quel est le comble de l'habileté chez un coiffeur?

(Solutions lundi)

—:o:—

Mots carrés

(Envoi d'Edouard Côté, Québec)

Idées chimériques, songes.
Expatriation.
Récollet venu au Canada, 1623.
Prénom personnel.

(Solution lundi)

—:o:—

Métagramme (M. P.)

(Solution)

Miel, fiel, ciel.

—:o:—

Logogriphe (G. B.)

(Solution)

Flambeau, lambeau.

—:o:—

Proverbe pointé (G. V.)

(Solution)

Trop parler nuit.

—:o:—

Devinette (E. P.)

(Solution)

Une cuillère.

—:o:—

Enigme (M. P.)

(Solution)

La Mode.

Oh! Comme le "Putnam" Soulage les Cors

Non seulement soulage les cors, non seulement calme promptement la douleur aigue. Putnam fait plus, il déracine le cor pour toujours. Vous permet de porter à nouveau des chaussures élégantes, enlève cette protubérance disgracieuse de vos orteils.

Pas de douleur, pas de cicatrisation des chairs, pas de troubles avec des onguents acides ou d'encombrants emplâtres.

Plus d'affaires de blague. Employez simplement Putnam et enlevez le cor qui restera enlevé. En usage depuis près de 50 ans, ne coûte que vingt-cinq sous, en vente partout.

Traitement Domestique Sûr pour les Poils Superflus

(Aoudoir Secrets)

L'aiguille électrique est inutile pour l'enlèvement des poils, car avec le dépilatoire ordinaire l'excroissance pileuse la plus enracinée peut être enlevée. On fait une pâte avec de l'eau et un peu de cette poudre et on l'étend sur la partie pileuse. Au bout de 2 minutes on enlève la pâte et on procède au lavage. Ce simple traitement n'enlève pas seulement les poils, mais laisse la peau claire et nette. Assurez-vous qu'on vous donne la véritable dépilatoire.

Si vous avez chez vous un Piano Pratte, vous avez droit d'en être orgueilleux.

Pratte LIMITEE

Le Talcum Cuticura

Exquisement Parfumé

Toujours Sain

Savon, Onguent, Talcum, 25c chacun. Vendus partout. Dépt. Can. Lymans Limited, rue St-Paul, Montréal.

LES ALLEMANDS VONT LES RENDRE

Le Dr Mayer accepte la note des alliés en remplacement de Von Lersner.

UNE OBLIGATION

PARIS, 6.—Le Dr Wilhelm Mayer, chargé d'affaires allemand à Paris, est parti de Berlin pour Paris hier soir.

Il a reçu l'instruction catégorique d'accepter la note alliée demandant l'extradition des personnes accusées pour crimes de guerre.

Le gouvernement a convoqué les chefs des différents partis dans l'Assemblée Nationale, samedi, pour débattre la question.

Durant l'intervalle, le ouvernement espère prendre possession du texte officiel des notes alliées, sans quoi aucune décision ne peut être prise.

—:o:—

Berlin, 6.—La commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale se réunira demain, avec les chefs de partis, pour savoir si l'on convoquera l'assemblée nationale.

Le chancelier Bauer, dans une déclaration à la presse, a dit:

"L'Allemagne se trouve dans une position critique semblable à celle qu'elle eut à affronter quand il s'est agi de décider si elle signerait ou non le traité de paix. Alors, comme maintenant, le gouvernement a essayé de rejeter les soi-disant clauses d'honneur.

"La majorité de l'assemblée a voté pour la signature du traité, le 22 juin 1919, présumant que ces clauses ne seraient pas mises en vigueur. Tous les efforts ont été inutiles et, sous la pression de l'occupation de l'Allemagne par les Alliés, l'assemblée a résolu d'accepter le traité dans toute son intégrité.

"On ne faillissant pas à l'honneur national. L'on savait que la France aspirait depuis longtemps à profiter de l'occasion de l'entrée de ses troupes en Allemagne dans le but de séparer le nord du sud. Ce fut par un geste de conservation naturelle que nous n'avons pas hésité à signer.

"Entre temps, nous avons fait tout notre possible pour obtenir une solution satisfaisante de la question touchant la remise des personnes demandées par les Alliées, et nous avons tout mis en branle pour convaincre l'Entente que nous sommes prêts à faire ce que n'aurait jamais pu faire aucun gouvernement, même animé de la meilleure bonne volonté.

Au cours de la discussion avec les représentants de l'Entente, les Etats-Unis et le Japon ont entièrement apprécié notre point de vue, ainsi que le firent les représentants officiels de l'Angleterre, mais non les représentants officiels de la France.

"Nous avons essayé d'avoir la liste et les accusations portées contre les personnes accusées, mais cela avant la ratification du traité de paix, pour que nous puissions nous-mêmes prendre des procédures légales contre ces accusés. On a refusé notre requête et notre tentative d'établir un tribunal d'Etat a été frustrée."

"Notre point de vue était contenu dans la note du 25 janvier, et de nouveau nous l'appuyons fortement. Mais nous éviterons strictement toute provocation.

LE JUGE EN CHEF DECARIE A EU FORT A FAIRE HIER APRES-MIDI

Le rôle était chargé. — Une libération, un acquittement et une accusation fondée.

UN PREVENU SE PAME

Le juge en chef Décarie, présidait, hier après-midi, la division No 1 où Me E. A. B. Ladouceur, greffier de la Couronne, représentait la poursuite en qualité de substitut du procureur général.

La division No 2 était présidée par le juge Bazin, Me Bertrand occupait comme substitut du procureur général.

—:o:—

Une cause bien pénible a été entendue par le juge Décarie. Il s'agit d'un nommé Napoléon Beauchamp, accusé par son frère d'avoir volé une montre au cours d'une fête de famille. La montre devait être râflée. L'accusé a déclaré qu'une des personnes présentes lui avait vendu la montre pour trois dollars.

La mère de l'accusé fut appelée pour rendre témoignage mais le juge Décarie déclare que la preuve était suffisante et il crut bon d'éviter une scène qui aurait été nécessairement des plus lamentables. Il déclare l'accusé coupable de vol. Sentence jeudi prochain.

Un nommé John Nelson, accusé d'avoir entravé un agent de police qui arrêtait un pochard, a finalement admis sa culpabilité. Comme il était en prison depuis une journée, le juge Décarie a cru la leçon suffisante et l'accusé a été libéré.

—:o:—

Un nommé J. Howett, un vétéran de l'armée impériale, qui était accusé de vol de meubles, a été honorablement acquitté. Il a perdu connaissance en quittant la cour tant son émotion était vive.

Il a produit des reçus comme quoi il était propriétaire des meubles en question.

EN CONDUISANT UN TROUPEAU DE BETES A CORNES

Hier, un troupeau de bêtes à cornes, conduit par deux vachers, munis de bâtons, défilait rue des Commissaires, quand rendu vis-à-vis des bureaux du Canadian Pacific Ocean, Limited, un taureau émergea du groupe et s'élança menaçant sur un superbe cheval attelé à un traîneau fashionable. Il allait l'encorner, quand le vacher, qui a dit se nommer Ralph Gordon, lui asséna sur le mufle un maître coup de gourdin. Détail assez frappant, le cheval, au lieu de se cabrer de frayeur, leva la patte de derrière, qui effleura du sabot le museau de l'encorneur, lui fendit le nez, d'où jaillit un long filet de sang qui emporpra la neige de la chaussée.

Sauvez la Vie des Bébés

LA mortalité infantile est effrayante! Nous avons peine à nous convaincre que de tous les enfants nés en pays civilisés, vingt-deux pour cent, ou près d'un quart, de ces enfants meurent avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans, et la moitié meurent avant d'avoir atteint quinze ans!

Nous n'hésitons pas à déclarer que l'usage à point du Castoria eût pu sauver nombre de ces précieuses vies. Nous n'hésitons pas à dire, non plus, que plusieurs de ces morts ont été causées par l'usage de préparations à base de narcotiques. Les "gouttes," teintures et sirops calmants que l'on vend pour les maladies des enfants contiennent plus ou moins d'opium ou de morphine. Ce sont là, en quantité considérable, des poisons mortels. Dans n'importe quelle quantité, ils stupéfient, retardent la circulation et produisent parfois la congestion, la maladie, la mort. Pour éviter le danger de donner à votre enfant des opiats ou des narcotiques, sous une forme ou une autre, ayez toujours du Castoria à la maison, et sauvez vos bébés.

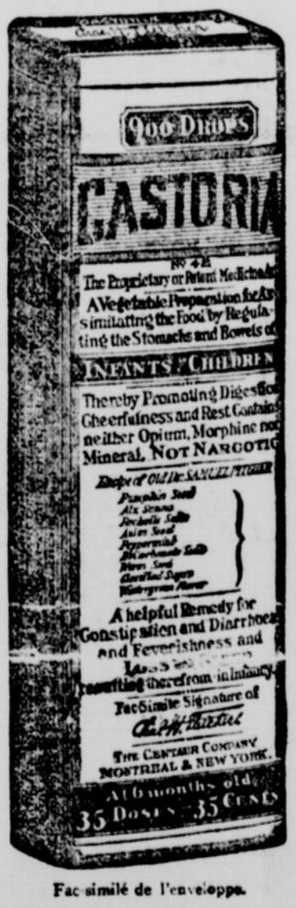

Fac-similé de l'enveloppe.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA

de Fletcher

ETUDIEZ BIEN LA CHOSE

On peut parler trop longtemps sur un sujet, et le parleur "pour la galerie" finit tôt ou tard par devenir ennuyeux. La vérité est toujours bien accueillie, et la vérité réitérée et confirmée est encore mieux reçue—elle va au profond de votre âme.

Le Castoria de Fletcher est tel que décrit dans ses annonces. Etudié au microscope de l'opinion publique et employé depuis plus de trente ans, il est au premier rang dans le coeur des mères prudentes et prévoyantes. Et une fois employé, l'amour de la mère—chose qui ne se remplace pas—fera qu'elle aura peur d'essayer une "contrefaçon" ou une préparation "tout aussi bonne".

Masquées sous plusieurs noms, des drogues dangereuses pour le bébé ont été introduites dans certaines familles, mais l'expérience les a vite fait rejeter. Sont-elles mises de côté avant qu'il soit trop tard?

LES [illegible] DIENT LES LA BROCHURETTE QUI SE TROUVE PLACEE AUTOUR DE CHAQUE BOUTEILLE DE CASTORIA DE FLETCHER.

Le Veritable CASTORIA porte toujours la signature de

Chas. H. Fletcher.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

VETERANS de QUALITY

Windsor SEL DE TABLE

Fait au Canada

THE CANADIAN SALT CO. LIMITED

MURINE Une Lotion Saine Nettoyante Rafraîchissante et Calmante. Murine, contre rougeur, douleur, granulations, démangeaison et bridement des yeux ou des paupières. "2 gouttes" après le cinéma, l'automobilisme ou le golf gagneront votre confiance. Demandez Murine à votre pharmacien, quand vos yeux requièrent des soins. Murine Eye Remedy Co. Chicago.

PHONE UP. 6010

MURPHY'S

Les Patrons "Butterick" sont en vente à notre Rayon des Patrons, 2e étage.

NOUVELLES ROBES DU PRINTEMPS, $34.50

ROBES DU PRINTEMPS! Quelles visions ces mots n'éveillent-ils pas dans votre imagination? Tout un miroitement de beaux tissus, de couleurs éclatantes et de draperies de toutes sortes passent devant vos yeux.

Samedi, nous ferons un étalage préliminaire de robes d'importation récente, parmi lesquelles on remarque de charmantes créations, révélatrices des modes fashionables pour le printemps de 1920.

Vous avez un bon choix de couleurs favorites, de teintes délicates et charmantes et de nuances foncées et éclatantes.

Vous serez certainement suprises de voir ces robes de soie et de satin, marquées à un aussi bas prix que 34.50

—Au quatrième.

GRANDE VENTE de BLOUSES

EN

CREPE GEORGETTE, CREPE DE CHINE ET SOIE HABUTAI.

Valant 7.00, 8.00, 9.00 et 10.00, Samedi 4.95

Notre assortiment comprend 400 blouses de toilette, de TRENTE STYLES différents. Les unes sont perlées, d'autres sont garnies de soutache ou de remplis, d'autres enfin sont brodées. Elles présentent des cols rond, carré ou en V et des collets de genres nouveaux. Les principales couleurs sont IVOIRE, NOIR, MARINE, SABLE, TAUPE, GRIS, ROSE, CHAIR, COPENHAGUE, 34 à 46. Prix spécial, pour samedi 4.95

Bottines! Escarpins! Oxfords!

"QUEEN QUALITY" et AUTRES MARQUES AMERICAINES.

784 paires pour samedi, à 8.95 la paire.

Cette merveilleuse collection comprend des échantillons et lignes régulières, provenant de la fameuse manufacture "Queen Quality" et de plusieurs autres fabriques américaines. On y trouve des représentants de presque tous les styles imaginables, dont voici quelques-uns:

BOTTINES: en chevreau noir, gris, brun, Havanna et blanc, en cuir verni avec tiges en chevreau et en daim de couleur, en veau brun Ko-Ko pour la marche, bottines boutonnées en chevreau chocolat, clair, etc., etc.

ESCARPINS ET OXFORDS: en cuir verni, en chevreau et veau chocolat et noir. En fait, vous trouverez dans ce vaste assortiment tous les cuirs et les formes les plus fashionables. Pointures 2½ à 7. Samedi 8.95

The John Murphy Company Limited

L'OEUVRE DU CONSERVATOIRE LASSALLE

Le recteur du conservatoire Lasalle a rendu public le projet de loi qui a été soumis, récemment, à l'honorable Secrétaire de la province, se rapportant à l'avenir de cette institution et l'enseignement de la langue française bien parlée dans les écoles normales. L'idée serait d'assurer au Conservatoire un local spécial, aménagé selon les besoins de l'école, dans la cité de Montréal, qui serait le centre principal de cette branche de l'enseignement technique de la langue française dans sa prononciation la plus pure, basée sur des règles phonétiques, l'art oratoire, la diction, l'élocution, la lecture à haute voix, la lecture expression, du geste, du maintien, cours pédagogiques pour les deux sexes, etc. Ces cours seraient gratuits, d'une durée de trois ans, des examens auraient lieu et des diplômes décernés.

ELLE PREND DU POISON EN GUISE DE MEDICAMENT

Mme Helen Bird, 32 ans, de Ste-Anne de Bellevi, s'est empoisonnée accidentellement hier après-midi en prenant par erreur une dose d'acide phénique au lieu d'un autre remède. La femme malade était sous les soins d'un médecin qui lui avait prescrit un médicament. Au lieu de prendre la bonne bouteille, elle se trompa et prit du poison à la place. Elle fit demander le Dr Germain mais ce dernier en arrivant à la maison constata que tout secours était inutile. Elle rendit peu après le dernier soupir.

Le coroner fera enquête.

FEUILLETON DE La Patrie — 22

LE SOLEIL SE LEVE

PAR JULES MARY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres

6 Suit

—Non.

—Vrai? Ah! bon sang de bon sang... je ne recommencerai jamais.

—Je te donnerai à manger et à boire... je prendrai soin de toi...

Puis il réfléchit.

Donc Clarisse et l'inconnu se connaissaient, s'entendaient.

Et de même que l'inconnu, Clarisse avait menti.

Chez Léridan, désormais, c'était la certitude.

Et après une sombre rêverie où s'enchevêtraient, dans son cerveau, mille hypothèses, tout à coup une conviction se fit.

—Il reviendra... demain peut-être... Oh! alors...

Il entendit le miséreux dont la mâchoire craquait et qui rendait des grondements rauques de bête affamée. Il en eut pitié...

—Viens!

—Ah! monsieur, vous avez été miséricordieux.

—J'aurai besoin de toi...

—Faites de moi ce que vous voudrez... Je n'ai plus le droit de rien vous refuser...

Ils prirent le chemin du château. Les Merisiers semblaient morts dans le brouillard et la nuit. Le passage brusque de la tempête arrache ou découronne les arbres de la forêt, éparpille des branches et des feuilles. La guerre, un instant chattue là, y avait semé les premières ruines; porté hors de ses gonds, meubles troués de balles gîtes brisées dans le vestibule... et des cadavres, déjà rigides, chevauchaient les uns en travers des autres...

Le miséreux dit, rasséréné:

—Ça, c'est du bon boulot... Il n'y a que des Boches, et pas un uniforme de France...

Léridan haussa les épaules... Boches ou Français, cela lui importait peu.

N'avait-il pas dit que cette guerre le laisserait indifférent?

Dans la cuisine et à l'office, il trouva du pain, du vin, de la viande froide.

Silvère se mit à dévorer, gloutonnement.

Mais, de temps en temps, son regard chargé de gratitude et de fidélité se posait sur le mari de Clarisse. Ils n'échangèrent pas un mot, personne ne les dérangea. Les gens du château étaient toujours à Villeneuve et Clarisse s'était enfermée dans sa chambre sans se coucher.

Quand Silvère fut rassasié, il exhala un profond soupir de bien-être.

—Merci, monsieur...

Il reprenait de l'assurance avec ses forces revenues.

—Emporte ces provisions... Oui, tout... et ces bouteilles... Bon... à présent, suis-moi.

Ils ressortirent.

Cinq minutes après Léridan ouvrait la chapelle.

—Entre... Tu trouveras là de la paille et du foin... tu te reposeras...

—Ce que je vais en écraser... Et après, qu'est-ce que vous ferez de moi?

—Je t'enfermerai ce soir... Demain dès le matin, tu me reverras et je te dirai ce que j'ai résolu. Sur un geste peureux.

—Dors sans crainte... Si tu m'obéis, tu as rencontré en moi un bienfaiteur...

La fatigue énorme l'emporta sur toute frayeur.

Déjà Silvère, vautré dans le foin, les bras en croix, ronflait.

Léridan revint aux Merisiers. Il monta droit chez Clarisse, la rage au coeur.

Il se sentait en plein mystère, en plein mensonge... On le trompait, on se jouait de lui.

Et il voulait savoir.

Il essaya de pénétrer chez sa femme, mais la porte était fermée. Il frappa rudement, appela... sa voix était rauque et frémissante.

—Clarisse, ouvrez, je vous prie... Elle s'attendait à cette visite, prévoyait cette violence.

Elle avait peur, certes, et pourtant son parti était pris; elle résisterait.

Elle finit par répondre, s'essayant à être calme:

—Que me voulez-vous, monsieur?

—Je désire causer avec vous, sans retard.

—Je suis couchée, fatiguée, malade... et j'ai grand besoin de repos...

Elle mentait, car le lit n'était même pas défait. La pauvre femme ne pensait guère à dormir.

En toute autre occasion, lui se fût contenté de cette réponse.

Cette nuit-là, sous la poussée de sa colère, il insistait:

—Ouvrez, je vous en prie...

—Non, excusez-moi, monsieur.

—Je vous en donne l'ordre...

—J'ai dit: non!

—M'obligerez-vous à casser la serrure ou à enfoncer la porte?

—Ainsi qu'il vous plaira... Si vraiment, vous avez à m'informer de choses graves, je puis les entendre d'où je suis et vous pouvez les dire d'où vous êtes...

—Vous refusez, décidément?...

—Demain monsieur, nous aurons tout le temps qu'il nous faudra...

—Et si demain l'ennemi occupe le château?

Elle pensa:

—L'ennemi ne sera pas plus cruel que cet homme.

Et elle soupira:

—A la grâce de Dieu, monsieur...

De derrière la porte vint une sorte de grondement de bête.

Le bois craqua. Il faisait une pesée, l'épaule contre un des battants. Elle se leva, et de toute sa force décuplée par l'épouvante, elle s'arc-bouta contre la porte. Mais toute sa force n'était que faiblesse au regard de cet homme. S'il avait renouvelé son effort, l'obstacle eût été rompu. Clarisse écoutait son souffle court. Elle voyait, oui elle voyait vraiment cette tête puissante, affolée par la jalousie, par le désir d'apprendre... par l'envie de trouver quelque vengeance... Elle voyait se creuser, comme jusqu'au fond du cerveau, l'éventail des rides profondes où s'amassait l'arrière-pensée de l'aventurier. Maintenant, par réaction, elle n'avait plus peur.

Des minutes s'écoulèrent. Elle retenait sa respiration... Etait-il parti?... Le silence.

Non, Léridan n'avait pas bougé... ses mains, parfois frôlaient la mince cloison de chêne qui séparait cet homme et cette femme plus définitivement que si le monde entier se fût trouvé entre eux...

Puis les minutes formèrent des heures et à leur tour les heures s'enfuirent...

Elle se recula, doucement, et vint tomber dans un fauteuil.

La nuit ainsi passa ainsi...

Il ne faisait plus aucune tentative mais elle savait qu'il était là, toujours. Parfois, il remuait, ou, parce que les battements précipités de son coeur l'étouffaient sans doute, il se mettait à tousser, en se retenant. Et elle comprit au bruit qui venait d'en bas, qu'il s'était couché en travers du seuil pour la surveiller, pour l'empêcher de sortir, pour lui enlever toute initiative... tenace, patient et le coeur gonflé de fiel...

Elle se rappela la parole de Léridan:

—Puisque mon amour ne peut rien sur vous, reste la terreur!...

Il exécutait sa menace...

Parfois elle allait glissant à pas feutrés coller son oreille contre la porte.

Il avait sans doute fini par s'endormir, car son souffle maintenant était fort et régulier, et, de temps à autre, il se remuait lourdement avec un soupir prolongé.

Elle rouvrit la fenêtre de sa chambre, et baigna son front dans l'air frais du matin pour calmer ses nerfs... Dans les bois proches, coulait toujours, sous la poussée lointaine des Allemands, la fuite lente et harassée des pauvres gens de l'Est et du Nord... parmi les craquements aigus des roues de brouettes, le grincement des essieux de chariots, le piétinement traînant et lourd des foules... En ce désastre, Clarisse aurait voulu se détacher d'elle-même, et se reprochait de ne songer qu'à son propre malheur... Le canon se taisait... A part le glissement du flot devant l'invasion, aucun bruit de bataille... Alors, elle espéra, comme la veille, que l'ennemi épargnerait peut-être les paisibles villages des alentours...

Peut-être!...

L'aube... Léridan continuait de dormir, rêvait et parlait en rêve...

Mais l'inévitable était là... Tout à l'heure, il faudrait ouvrir, car il n'abandonnerait pas le seuil de cette chambre... Puis, les gens du château se lèveraient, vaqueraient à leurs soins habituels... Un scandale était possible... Elle devait se soumettre...

Pourtant, elle attendit encore... Le jour parut... Le soleil monta... La terre, indifférente aux massacres, se mit à vivre... Les champs s'animèrent d'insectes, les bois s'emplirent d'oiseaux en quête... Et avec la vie qui renaissait, renaissait l'oeuvre de mort car le vent qui soufflait du nord-est ramena le grondement lointain de la canonnade.

Elle avança la main vers la porte.

De l'autre côté, Léridan se souleva d'un bond, réveillé par le bruit de la clef dans la serrure.

Il ouvrit, et entra, très pâle, maître de lui, avec un méchant sourire.

—Je vous remercie...

Il jeta un coup d'oeil sur le lit.

—Vous prétendiez être fatiguée, hier... Cependant, vous ne vous êtes pas couchée...

Elle haussa les épaules:

—Vous aviez à me parler de choses graves... Me voici... Je vous écoute...

—Clarisse, dit-il, avec une douceur étrange à laquelle il s'efforçait visiblement, nous traversons une crise qui peut avoir sur nos destinées la répercussion la plus sérieuse... Et j'ai besoin de vous répéter que je vous aime... que je vous aime violemment... vous ne l'ignorez pas, mais aussi que j'ai confiance en vous... De grands malheurs immérités ont formé votre caractère et votre loyauté de femme n'est pas faite seulement de votre instinct naturel, mais de comparaison et de réflexion désabusée... Vous vous demandez sans doute où je veux en venir?... Je sais que vous ne m'avez pas aimé... Pourtant le mariage vous a donné à moi... toute... et vous navez pas le droit de vous reprendre... vous vous êtes reprise, et nous voici, l'un devant l'autre, comme deux étrangers... comme deux ennemis... Cette situation douloureuse, ce n'est pas moi qui l'ai voulue, mais je l'accepte... parce que votre fierté et votre probité me sont garantes de votre fidélité et parce que je suis certain que, quel que soit l'entraînement de votre coeur, vous n'oublierez point que vous n'êtes pas libre...

Il attendit une réponse... La réponse ne vint pas.

—Clarisse, permettez-moi d'insister... Si vous vous taisiez, j'interpréterais mal votre silence.

Elle dit:

—Vous m'avez bien jugée...

—Et jusqu'à présent, n'est-ce pas? rien dans votre conduite, ni imprudence de votre part, ni sollicitations d'autre part, n'a pu compromettre votre honneur et vous obliger à rougir devant moi?...

Elle releva sur lui ses yeux tranquilles.

—Rien!...

Il eut un regard méchant. Il jouait avec elle par ruse, la conduisait où il voulait.

(A SUIVRE.)

Pour les Rhumes, la Grippe ou l'Influenza

et comme préventif, prenez LES TABLETTES LAXATIVES BROMO-QUININE. Voyez à ce que la signature de E. W. Grove soit sur la boîte. 30c.

SALVATOR CHEVALIER, CHAMPION LUTTEUR D'EUROPE, SERA DANS QUELQUES JOURS A MONTREAL

Un Mastodonte de 240 livres, qui se mesurera avec Joe Stecher pour le championnat de l'univers.— Une trouvaille de Geo. Kennedy.

Sport d'avant-guerre par excellence, la lutte sera un sport d'après-guerre fort en vedette d'ici à quelques mois. C'est un des amusements favoris des sportsmen locaux, et on sera heureux d'apprendre que Montréal recevra sous peu, dans quelques jours au plus, la visite d'un maître du matelas d'Europe dans la personne de Salvator Chevalier, de Paris, qui débarquera de la "Touraine", à New-York, d'ici quelques jours.

Ce colosse français pèse 240 livres et mesure plus que six pieds. Il a combattu bravement pour son pays contre l'Allemand, et la preuve c'est qu'il porte fièrement sur sa poitrine trois médailles pour conduite héroïque pendant l'action.

Chevalier sera sous le contrôle de Georges Kennedy, qui s'attend à lui faire rencontrer Joe Stecher champion du monde, pour le titre. Car Chevalier détient le championnat d'Europe pour la lutte, championnat qu'il a gagné le 6 juillet 1919, au Stadium Pershing, à Paris, en triomphant des meilleurs athlètes de catégorie lourde d'Europe.

Chevalier est prêt à faire face à tous les lutteurs de sa classe, et il a peu de chances qu'il désigne ses adversaires vu qu'il est un parfait étranger de ce côté de l'Océan. Les amateurs auront donc hâte de le voir à l'œuvre.

LE BOUCANIER

La sortie du club Boucanier, mercredi soir, avec dames, a obtenu un beau succès. Pas moins de 100 raquetteurs et raquetteuses ont pris part à cette fête de la raquette. Après une marche d'une couple d'heures au pied de la montagne, tous revinrent à la salle du club Boucanier, rue Saint-André, où on s'amusa avec beaucoup d'entrain jusqu'à une heure du matin. Les Boucaniers ont fort amusé leurs invités par leurs gaies chansonnettes. La musique fut très entraînante et fit les délices des danseurs. Un copieux goûter fut servi.

Dimanche prochain, les membres du Boucanier iront prendre un dîner d'habitant à Sainte-Geneviève. Le départ se fera de la gare Bonaventure à 9 heures précises. Tous les membres sont cordialement invités.

FIELD-DAY DU MONT ST-LOUIS LE 21 FEVRIER

La fête sportive annuelle des élèves du Mont-Saint-Louis aura lieu le 21 février. L'endroit en sera choisi dans quelques jours. Comme par les années passées, ces exercices sur la glace (courses, sauts et partie de hockey) seront couronnés du plus grand succès, et la grande institution de la rue Sherbrooke remportera un autre beau triomphe athlétique.

PETITES QUILLES

M. ANTOINE LAFRANCE, qui est arrivé 6ème dans le tournoi de petites quilles de la salle Métropole.

EUGENE BROSSEAU EST MIEUX QU'IL N'A JAMAIS ETE AVANT SA MALADIE

La rentrée d'Eugène Brosseau dans l'arène, lundi prochain, le 9 courant, au Monument National, contre Jack Holland, sera tout un événement. Depuis la maladie, qui le frappa subitement au cours de son voyage à Portland, Maine, vers la mi-novembre, lorsqu'il fit face à George Chips, le pugiliste local dut se tenir à l'écart et se mettre sous les soins de médecins Brosseau s'est complètement remis, en autant qu'il nous a été donné de le savoir. Mais la bataille de lundi soir démontrera à l'évidence ce que nous affirmons. La science médicale a terrassé le mal, dont l'ex-champion amateur d'Amérique souffrait, et il est devenu plus fort, plus agile, et plus capable qu'avant sa maladie.

On s'ennuie des grands athlètes quand on en est privé quelque temps. C'est rigoureusement vrai de Brosseau, le "gentleman Gene", le "smiling Gene", comme les Anglais le dénomment. Il y a trois mois qu'il n'a pas figuré dans l'arène, c'est dire que les amateurs ont trouvé bien long ce temps. On a hâte de le revoir dans le rond surtout contre un adversaire de la force de Holland. Ce dernier a bataillé contre les meilleurs poids lourds légers (200 livres) et son record pourrait inspirer de la frayeur à tout autre que Brosseau.

DES SCORES ELEVES DANS LA LIGUE DE LA CITE

Faisant jouer son alignement régulier, le National a été battu hier soir par le McGill, qui possède une équipe digne de figurer dans des cadres professionnels, par le score final de 17 à 4. Nombre de points enregistrés par l'équipe universitaire, le furent, cependant, et disons-le pour donner justice à tout le monde, sur des chances exceptionnellement faciles. Plusieurs ont étudié la surveillance de Brosseau, que ses défenses couvraient très mal, où empêchaient même de voir venir les lancers. Néanmoins, le National a été déclassé par une équipe fort supérieure, du moins, hier soir, et le McGill, constitué d'éléments parfaitement homogènes et puissants, pourrait avec son alignement actuel conquérir facilement la coupe Allan.

Le McGill se mit à la tâche dès le début des hostilités, et en moins de quatre minutes, il avait compté quatre fois. Le National se secoua quelque peu et Pelletier surprit deux fois de suite Clarke, le gardien des buts du McGill. Néanmoins, les deux Andersen finirent la première période en ajoutant deux points au total déjà de quatre de leur club. La première période se termina par un score de 4 à 2 en faveur des étudiants. Il était alors évident que le National, malgré ses efforts, teintés de trop d'individualisme, et caractérisés par une nervosité et une timidité visibles, allait enregistrer sa défaite la plus complète de la saison.

Cela ne manqua pas, car dans la deuxième période, le McGill compta cinq autres points, tandis que le National, grâce à Brisebois, enregistrait son troisième point. Dans la finale, les choses, allant de mal en pis, le McGill compta six points de suite, et le dernier de la partie fut mis au crédit du National, grâce à Pelletier. Le McGill a été merveilleux d'ensemble, de méthode et de précision. Ils ont été d'une rapidité exceptionnelle se relançant aussi vite sur la défense qu'ils s'étaient portés à l'attaque. Bref, toute l'équipe a joué avec un admirable entrain, et on regarde le McGill comme le futur détenteur de la coupe Allan.

Dans la première partie, le Loyola a remporté sa deuxième victoire consécutive en battant le Westmount par 9 à 4. Les Collégiens ont bien mérité leur succès, car ils ont été supérieurs aux joueurs de Percy Norton du commencement à la fin. Bleau de la Banque Montréal, de la ligue des Manufactures, était dans les buts du Loyola, et il a joué une partie de toute beauté. Adrien Clément et les deux Lamarre ont brillé d'un vif éclat. McDonald, pour les Westmount, s'est mis en évidence en comptant deux buts. Alignement des équipes et sommaires des parties:

Loyola	vs	Westmount
Bleau	Buts	Baridon
Hyland	Points	Norton
Clement	Coverts	Fitzpatrick
Lonergan	Centres	McDonald
P. Lamarre	Ailes	Hardy
A. Lamarre	Ailes	Heffernan

Substituts: Loyola—Shibley, McGarry; Westmount — Downes, Stewart.

Arbitre: Harry Hyland.

SOMMAIRE

Première période

1—Westmount	McDonald	2.00
2—Loyola	Lonergan	1.00
3—Loyola	P. Lamarre	3.00
4—Loyola	A. Lamarre	0.30
5—Westmount	Hardy	5.00

Deuxième période

6—Loyola	Lonergan	3.00
7—Loyola	Shibley	4.00
8—Loyola	P. Lamarre	7.00

Troisième période

9—Westmount	McDonald	2.00
10—Loyola	Lonergan	1.00
11—Loyola	A. Lamarre	1.30
12—Loyola	Lonergan	3.00
13—Westmount	Downes	1.00

Score final: 9 à 4 pour Loyola.

DEUXIEME PARTIE

National	vs	McGill
Brousseau	Buts	Clarke
Brunet	Points	Heney
Coutant	Couverts	Cully
Brisebois	Centres	Behan
Pelletier	Ailes	R. B. Anderson
Lavallée	Ailes	Peverley

Substitut: National — A. Coutant, Panneton; McGill — Dineen, Earl Anderson, L. Timmins.

Arbitre: Harry Hyland.

SOMMAIRE

Première période

1—McGill	R. B. Anderson	1.00
2—McGill	Heney	0.20
3—McGill	Peverley	0.20
4—McGill	Peverley	2.00
5—National	Pelletier	2.00
6—National	Pelletier	2.00
7—McGill	E. Anderson	1.30
8—McGill	R. Anderson	3.00

Deuxième période

9—National	Brisebois	3.50
10—McGill	Behan	0.30
11—McGill	Dineen	4.00
12—McGill	Peverley	3.00
13—National	Pelletier	2.00
14—McGill	Behan	5.00

Troisième période

15—McGill	Behan	0.20
16—McGill	Cully	1.00
17—McGill	Peverley	0.45
18—McGill	Cully	0.30
19—McGill	Dineen	2.00
20—McGill	Cully	1.00
21—National	Pelletier	3.00

Score final: 17 à 4 pour McGill.

PETITES QUILLES

H. FOURNIER, recordman de la salle Métropole, qui lance un défi au vainqueur du tournoi de petites quilles, terminé hier.

PETITES QUILLES

M. OSCAR MAILHOT, premier du tournoi de petites quilles de la salle Métropole, qui a remis son prix, un $10 en or, pour le euchre-bal du Métropole, le 12 courant, à l'Auditorium.

DESAUTELS ET BEDARD VICTORIEUX

Hunts Désautels et Arthur Bédard ont lutté victorieusement contre Bédard et Ernest Meunier, hier soir, pour la coupe Strachan. Ils ont gagné quatre parties sur six. Bénard s'est mis en évidence avec une partie simple de 276 et un total de 705. Résultats détaillés de cette rencontre:

Désautels	182	204	180	211	158	196
Bédard	184	159	213	177	209	200
Totaux	366	402	393	388	367	396
Bénard	246	180	276	133	144	203
Meunier	175	169	144	184	135	172
Totaux	421	349	420	317	279	375

Désautels et Bédard gagnent 4 parties.

Il sera sous peu à Montréal

SALVATOR CHEVALIER, champion lutteur d'Europe, qui arrivera à Montréal dans quelques jours et qui fera face à Joe Stecher pour le championnat de l'univers. Il est amené ici par Kennedy.

OSCAR MAILHOT, CHAMPION DU TOURNOI A LA SALLE METROPOLE

Oscar Mailhot a gagné le concours de petites quilles de la Salle Métropole, située à 2185 Ontario, près Aylwin. Il a obtenu un grand total de 2647, avec une moyenne de 110.6. Sa plus forte partie simple du tournoi a été de 142 "pins". La deuxième et la troisième positions reviennent à Azarias Tremblay et à Jos. Dallaire, tandis que le jeune Antonio Bouchard, s'est classé quatrième, et détient le record pour la partie simple du tournoi avec 148. Le champion de l'an passé, Jos. Tremblay, arrivé cinquième, et Fournier, considéré comme un excellent joueur, se classe douzième. Il faut dire qu'il a été loin d'être chanceux dans ce concours. Il détient le record de la salle Métropole pour la partie simple avec 174, tandis que L. Jolivet a déjà fait 172. Fournier lance un défi au vainqueur du concours pour une série de 12 parties, divisées en deux séries.

Le vainqueur, M. Mailhot, a donné son prix 10 dollars en or à M. Jolivet comme prix pour le grand euchre-bal du Métropole, le 12 février, à l'Auditorium. La distribution des prix aura lieu dimanche après-midi, à la salle Métropole.

Voici la liste des prix offerts par les amateurs de petites quilles de la Partie Est:

$10.00, $5.00 et $2.50 en or par la Salle Métropole; 1 sac de fleur de 24 1-2 livres, M. Oscar Mailhot; 1 jambon, P. Gaudreault; 1 fouland, Albert Allary; 1 rasoir Gillet, L. J. Saint-Pierre; 1 pot à biscuit, H. Bélanger; 1 cravate, M. Messieurs; 1 paire de patins, M. Melançon; 1 paire de patins, M. Martineau; 1 boîte de cigares, M. Bournadière; 1 paire de pantoufles pour homme, M. Guérin; 1 album pour cartes postales, O. Lecours; 1 cadre (peinture à l'huile), Henri Laurin. Prix de consolation gagné par Geo. Tremblay, un coupon de bains, M. Durand.

Voici le résultat final du tournoi:

1—Oscar Mailhot	2647
2—Azarias Tremblay	2617
3—Jos. Dallaire	2582
4—Antonio Bouchard	2572
5—Jos. Tremblay	2539
6—A. Lafrance	2508
7—Omer Morin	2489
8—D. Tremblay	2462
9—Idas Houde	2456
10—C. Gagnier	2448
11—Raoul Routhier	2448
12—J. Ratté	2421
13—H. Fournier	2407
14—E. Ouellet	2382
15—L. O. Jolivet	2357
16—E. Potvin	2329
17—Geo. Tremblay	2288

600 PERSONNES VONT AU EUCHRE-BAL DU TRAPPEUR

Au-delà de 600 personnes ont assisté, hier soir, au troisième euchre-dansant annuel du club de raquette Le Trappeur, à la salle Stanley. Ce fut une de ces fêtes, dont le Trappeur a le secret. La soirée a été couronnée d'un magnifique succès, et il convient de féliciter les organisateurs pour la réussite, qui a couronné leurs efforts. Parmi les assistants, on remarquait MM. Dave Livinson, président de l'Union Locale, J. Gagné, Adhémar Tremblay, A. Gagné, et une foule d'autres dont les noms nous échappent. Les prix de présence ont été gagnés par Mlle Houle et MM. Henri Falardeau et Gagné.

M. et Mme Charles Cardin et M. et Mme Georges Laurier jouaient à la table d'honneur.

L'UNION DE L'OUEST

Ce soir, très importante assemblée des clubs de l'Union de l'Ouest aux salles du Richmond, à 8.30 heures. Le but de cette assemblée est de discuter d'un sujet très important. Tous les intéressés voudront bien être présents.

BAINS LAURENTIENS
NATATION ET BAINS TURCS
Coin des rues Craig Est et Hermine
Bains privés 35c
Bains turcs $1.00; nuit $1.50
Téléphone Est 1504

Le Piano Pratte possède des qualités appréciées des connaisseurs et des virtuoses.
Pratte LIMITEE

IMPORTANTE REUNION DU MOLIERE

Ce soir, vendredi, 6 février, assemblée importante du club de raquetteurs "Le Molière". Tous les membres sont priés d'être présents afin de prendre part à la discussion.

Par ordre,
LE SECRETAIRE.

LE CANADIEN DOIT CRAINDRE LA PARTIE DE DEMAIN SOIR

Les champions du monde ont toujours eu de la difficulté à vaincre le club de la Vieille Capitale.

Le Canadien subira-t-il une défaite, demain soir, aux mains du Québec? Le "headoo" des champions du monde leur jouera-t-il un mauvais tour? C'est ce que les amateurs se demandent. Les joueurs de Mike Quinn ont été de dangereux adversaires chaque fois qu'ils ont rencontré le Canadien. Ce dernier a toujours dû lutter avec la dernière opiniâtreté pour vaincre. En une circonstance même, il a dû jouer une période additionnelle pour triompher des Bouledogues. Ce fut lors de la dernière rencontre locale entre les deux équipes.

Dans ces circonstances, on semble bien venu de redouter la partie de demain soir. Les Canadiens, victorieux avant-hier à Toronto, tandis que l'Ottawa triomphait à Québec, sont revenus de la Ville-Reine avec une victoire durement acquise, et ils devront se surpasser, demain, pour triompher de nouveau. Les Habitants n'ont pas de largesses à faire, aucun risque à courir. Battus dans la dernière partie avec l'Ottawa pour le championnat de la première moitié de la saison, les joueurs de Kennedy ont une tâche redoutable s'ils veulent remporter le championnat de la deuxième série. Qu'ils n'escomptent pas exclusivement sur les échecs que l'Ottawa ou les autres clubs peuvent subir ici et là. L'expérience a démontré que c'était la mauvaise stratégie. Gagner et gagner encore, voilà la plus sûre garantie du succès. L'Ottawa va faire son gros possible pour gagner les deux séries de la N. H. L. car, outre qu'ils ont reçu un boni pour la première série, ils en recevront un autre aussi substantiel pour la deuxième, s'ils remportent également les honneurs. La façon dont ils ont battu les Québec, mercredi soir, ne laisse aucun doute sur leur intention bien arrêtée de gagner toutes leurs parties, si possible. Il importe donc pour le Canadien de se maintenir dans la course en gagnant demain, contre les joueurs de la Vieille Capitale. La partie sera, comme toutes les autres entre les deux clubs, cet hiver, fertile en incidents passionnants et en surprises, et les amateurs verront une autre grande rencontre.

PETITES QUILLES

M. JOS. TREMBLAY, champion du tournoi de quilles de la salle Métropole, qui s'est classé 5ème, cette année.

PROGRAMME DES COURSES POUR NOS RAQUETTEURS A QUEBEC

On doit envoyer les inscriptions d'ici au 13 à M. E. E. Dubé, de l'hôtel de ville, Québec.

Voici le programme des courses qui seront disputées à Québec, lors de la convention annuelle des raquetteurs, le 14 février, c'est-à-dire, samedi prochain:

Seniors:

Courses de 100, 220, 440 verges et d'un mille.

Juniors:

Courses de 120 verges avec obstacles, de 100, 220, 880 verges et d'un mille.

Spécial:

Course de 440 verges pour les concurrents qui n'auront pas gagné dans les courses précédentes.

On est prié de faire parvenir les inscriptions d'ici à vendredi, le 13 courant, à M. E. E. Dubé, secrétaire du comité des sports, hôtel de ville, Québec.

Nos raquetteurs se préparent avec une activité fébrile à assister à la convention de Québec, qui cimentera, à tout jamais, espérons-le, l'union entre les groupes Québec et Montréal. Cette union a été absente pendant quelques années et tout le monde a déploré ce schisme. Il est à souhaiter que tous les raquetteurs, qui seront disponibles feront le voyage.

LE GERANT de Wilde, champion poids mouche d'Angleterre, a déclaré hier que Wilde n'était pas encore sous contrat pour se battre avec Mason à Toledo. "On nous a offert une garantie de $7,500 mais nous voulons $10,000", a dit Dave Hughes.

Passe Temps
La charmante artiste
Constance TALMADGE
Romance & Arabella
Constance Talmadge interprète un rôle qui lui donne la chance d'utiliser son grand talent d'actrice.
Programme double, Jeudi — Vendredi.
Le Grand H.B. WARNER
dans
Haunting Shadows
Tiré du célèbre roman "The House of a Thousand Candle.
Samedi, Dimanche: WALLACE REID dans "THE LOTTERY MAN"
Bientôt: CHECKERS.

$1,000 QU'IL PEUT BATTRE LE CHAMPION

Un nommé Nazaire Gernie nous écrit pour dire qu'il ne craint pas de se rencontrer avec nos hommes forts. Il a 24 ans et pèse 198 1-2 livres. Il arrive des chantiers, où il a passé deux ans. Il se dit sûr de battre le meilleur du tournoi actuel des hommes forts, porte 500 livres sur une épaule et marche un mille et quart avec cette charge. Il lève 3,400 livres sur ses reins devant dix témoins. Gernie offre mille dollars qu'il peut battre le premier arrivant du tournoi.

Quant à Décarie et Cabana, qui doivent se rencontrer le 24 de ce mois et le 2 mars, il ne craindrait pas de les rencontrer dans une série de trois tours.

CASE
VENTE D'ECOULEMENT FINALE
Aujourd'hui et Demain
Deux cents Complets, cent Pardessus, mille Chemises et quatre cents Complets—Pyjamas—tous pris dans nos lignes incomplètes à prix élevés—ont été regroupés et reclassifiés, après l'inventaire, en quatre sections.
CHEMISES DE GRANDES GRANDEURS
Grandeurs: 13 ½—15 ½—16—16 ½—17—17 ½
$1.25
Vêtements de Petites Tailles
Tailles: 33—34—35—36—37
COMPLETS PARDESSUS
23.50 21.50
PYJAMAS de TAILLES MOYENNES
Tailles: 36—38
3.65
Et chez CASE on parle français.
507, rue Ste-Catherine ouest CASE Dans l'Edifice Drummond

LE DUPUIS FRERES

Dimanche prochain, le club Dupuis Frères ira rendre visite aux écoliers du pensionnat St-Laurent rue Côté. Il lance un défi aux clubs Joffre d'Hochelaga, Rosemont, Canadian Express, Alliés d'Hochelaga, le Joffre préféré pour lundi, le 9 courant. Inf. Lucien Lépine, Tel. St-Louis 8621 entre 6.30 et 8 p.m.

AMUSEMENTS

His Majesty's Je et dernière semaine
Matinées, Mercredi et Samedi à 2 hrs
CHU CHIN CHOW
Prix: Soirée et matinée de samedi, $1. à $3.00. Soirée de samedi, $1. à $3.50. Matinée à prix populaires, mercredi, $1. à $2.50.

MOUNT ROYAL ARENA
AUJOURD'HUI
2.00 à 5.00—Patinage
8 à 10.30—Patinage avec fanfare. Entrée, 35c.
Fév. 7—Québec vs Canadien.
Billets maintenant en vente. Admission: 55c à $2.10.

POPULAIRE REUNION DE DANSE
Demain (sam.) 9 p.m.
Salle Stanley, 972 rue Stanley
Agréable réunion du dimanche après-midi. Chaque dimanche à 8.45 p.m. Danse.
288-6-13-20-27

GAYETY
Le temple des bons spectacles
Tous les jours: Matinées, 10-15-25-35 et 50c. Soirées, 15-25-35-50 et 75c. Cette semaine The "SIGHTSEERS", avec le fameux comique GUS FAY. 284-5

TIVOLI
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Sur demande populaire nous montrerons cette vue tout le reste de la semaine.
THEDA BARA
dans
"LURE OF AMBITION"
AUTRES CARACTERISTIQUES
ORCHESTRE TIVOLI

NEW GRAND
AUJOURD'HUI
ET SAMEDI
BEWARE ou
"Le Procès du Kaiser"
Heures des représentations: 1, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20 hrs.
PRIX: Mat. 25, 35c; Soir: 35 et 50c. Samedi, prix du soir.

LOEW'S
N'y manquez pas! N'y manquez pas!
WM. S. HART
dans
"John Petticoats"
Ils l'appelaient "Jupon" parce qu'il tenait un salon de Modes. — Quelque chose de tout-à-fait nouveau.
Vue comique. — Nouvelles toutes les semaines.
Un numéro exclusif
"Tom Jack and a Queen"
Un mélange délicieux de chant, musique et comédie.
Et un programme d'attractions
Représentation continue 1-11 hrs. Après-midi 10-15c soirée 25-35c. Samedi, dimanche et jours de fêtes mêmes prix que le soir.

AMUSEMENTS

PRINCESS
Deux fois par jour Vaudeville De haute classe
BOTHWELL BROWNE et ses plongeuses
7—AUTRES GRANDS ACTES—7
PRIX: Matinée, 15-25-35c
Soir, 15-25-35-50-75c
284-5

FAMILY
CETTE SEMAINE
Rentrée de Mme JEANNE DEMONS dans "LE DERNIER AMOUR". Comédie dramatique en 4 actes par Geo. Ohnet. 284-5

CANADIEN-FRANCAIS
CETTE SEMAINE
EDGAR BECMAN dans "LA FLAMBEE"
Pièce en 3 actes de Kistemaeckers. 284-5

THEATRE ARCADE
CETTE SEMAINE
"La Conscience d'un Prêtre"
Drame en 5 actes et 6 tableaux par JULIEN DAOUST. 284-5

THEATRE CHANTECLERC
Cette semaine—HAINE et AMOUR, drame en 8 tableaux par Georges Ohnet —MM. Lombard, Pagé, Durand, Hamel, Girardin, Juliany, etc. Mmes Vhéry, Nozière, Thiery, Berthaut, Rolland, etc. MM. Wilbrod, Guimond, Godeau, Boudrault. 284-5

REX
Aujourd'hui et Demain
FLORENCE REED
dans
"Her Code of Honor"
"BOUND AND GAGGED" épisode final. RUTH ROLAND dans "SES AVENTURES". 1er épisode. Comédie et autres.

THEATRE SAINT-DENIS
Cette semaine
LA DAME A L'EPREUVE DES BALLES!!!
L'énigme sensationnel européen et six autres actes de vaudeville et de film. 284-5

ORPHEUM
MATINEE TOUS LES JOURS
Mat. 2.15. — Soirée 8.30. Les artistes de l'Orpheum dans "COME OUT OF THE KITCHEN". — Mat., 10, 15, 25, 35c. Soirée 15, 25, 50, 75c. Sem. proch. "Heart of Wetona" 284-5

IMPERIAL
AUJOURD'HUI, ET DEMAIN
DOUGLAS FAIRBANKS
dans sa grande vue nouvelle aux mille rires et émotions.
"When the Clouds Roll By"
N'y manquez pas! Et vous n'oublierez jamais les grandes scènes du déluge—un authentique, honnête déluge qui lui ramène sa bien-aimée.
COMEDIE STRAND NOUVELLES
CESARE NESI
Ténor

COQUELINETTE—Se fait moraliste. **Par Chas. McManus**

CHRONIQUE OUVRIÈRE

La politique ouvrière dans les villes de la province.—Concert-tabagie du club Longueil.

Un mouvement progressif se poursuit dans les différentes petites villes industrielles de la province. Ce mouvement a pour but de réunir tous les ouvriers, même les personnes des autres classes de la société, afin que d'un commun accord, ils puissent s'entendre pour former une association politique, se rapprochant du parti ouvrier. Les ouvriers et quelques notables publics de la ville de Longueil se sont entendus à ce point de vue là et ils ont jeté, il y a quelques mois les bases d'une association politique ouvrière, laquelle est affiliée au parti ouvrier de Québec Cette association s'efforce à étendre ses prérogatives dans tout le comté de Chambly-Verchères, et cherche par tous les moyens possibles à faire comprendre aux électeurs de ce comté, cultivateurs, ouvriers et professionnels que l'attachement aux vieux partis politiques devrait être une chose du passé, puis se ranger lutôt sous la bannière du parti ouvrier.

Dans un but de propagande et d'amusement, le club ouvrier de Longueil a décidé de donner un grand concert-tabagie le samedi 14 février prochain, à l'hôtel de ville de l'endroit, sous la présidence de M. D. D. Dionne. Afin de rendre la fête plus attrayante, un nombre considérable de riches prix, consistant en une tonne de charbon, et deux dépôts avec livret de la banque d'Epargne, dons généreux de M. A. T. Lespérance, gérant de cette institution financière et de M. le maire A. Thurber et de M. Feldman, du syndicat St-Henri. M. Alcide Drauz agira comme président de cérémonie, assisté de M. Alex. Lincourt, vice-président du club. Les députés ouvriers A. Laurendeau et A. Lacombe, ainsi que tous les clubs ouvriers de Montréal seront invités à y partager.

Les commis détaillants obtiennent un succès.

L'Union des Commis détaillants, local 306, a remporté un véritable succès de son premier euchre-danse, hier soir, à la Palestre du National. Malgré un soir de semaine, 500 personnes ont répondu à l'appel du comité d'organisation. Deux séries de cartes furent jouées. Aux tables d'honneur on remarquait: M. Clement Guerin, président de l'Union St-Pierre et Mme Jos. Surprenant, M. et Mme J. J. Audet, ex-président du local 306 des commis.

M. B. Bouvrette et Mme Napoléon Bédard, M. N. Bédard et Mme B. Bouvrette. Les parties de cartes ont été très animées et les vainqueurs se sont disputés 50 magnifiques prix, dons de plusieurs maisons de commerce importantes. Les éloges vont aux membres du comité d'organisation qui se sont dévoués pour faire de cette fête une des plus agréables de la saison. Le comité prie la PATRIE de remercier publiquement les donateurs et toux ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette soirée. Des remerciements spéciaux sont également adressé à la PATRIE pour la publicité qu'elle a donné.

Avis aux barbiers.

Le secrétaire de l'union des barbiers, M. Z. Di Muro désire attirer l'attention des membres que le bureau de l'union est ouvert tous les après-midi au Temple du Travail, afin de permettre aux membres de payer leurs contributions mensuelles. Ils ne doivent pas perdre ce vue, que l'union paie $5.00 pour la première semaine en maladie et $8.00 pour 16 autres semaines consécutives, il va sans dire que, pour avoir droit à ces bénéfices il faut de toute nécessité que les contributions soient payées d'avance. Les membres doivent prendre note que les nouveaux livrets seront prêts dans quelques jours.

—:o:—

Pour les dames qui travaillent dans la fourrure.

Un appel est fait, aux dames et demoiselles de l'industrie de la fourrure. En dépit de toutes les vacances qui ont été accordées aux membres depuis quelque temps, un avis est donné que la première assemblée du local 67 aura lieu ce soir à 8 heures à la salle St-Edouard, 256 Lagauchetière Est, près St-Denis, pour se terminer à bonne heure. Des questions de la plus haute importance seront soumises. Il est de l'intérêt de tous d'y assister par ordre, Albert Roy, agent d'affaires.

—:o:—

Pour les tanneurs et corroyeurs.

L'union internationale des tanneurs et corroyeurs, local 86, tiendra une importante assemblée, ce soir, à 8 heures, salle Lanoie, 875 Ontario, salle No 3. M. M. E. Alarie, organisateur de la Fédération Américaine et M. Horace Rivière, organisateur des ouvriers tisserands, ainsi que M. Louis Montmarquette, adresseront la parole et sauront intéresser par leurs éloquents discours, tous les membres ainsi que ceux qui n'appartiennent pas encore à l'union. Que l'on vienne en foula.

—:o:—

Chez les ferblantiers couvreurs.

On nous prie d'annoncer que dans le compte-rendu, paru dans cette chronique, de l'élection des ferblantiers couvreurs, il y a quelques semaines, une erreur du secrétaire du local 116, relativement aux syndics a été glissée. Les nouveaux syndics sont MM. Eddy Pilon, A. Bourdage et M. Poitras. A la prochaine assemblée qui aura lieu le mardi 10 février à la salle de la construction, un rapport très intéressant de l'exécutif sera donné, dont tous les membres doivent prendre connaissance.

—:o:—

Pour les pointeurs (checkers) du port.

Les membres du local 1237, des Pointeurs (checkers) de la fraternité des commis de chemins de fer, et manutenteurs de fret, sont convoqués d'urgence à une grande assemblée, qui aura lieu, le samedi 7 février à 8 heures, Salle du Transport, 3 Notre-Dame est. Des affaires très importantes seront soumises à leur considération.

—:o:—

Convocations spéciales.

Les membres de la section des employés de bureaux de la M. L. H. and P. Co., sont priés de se rendre, ce soir, à une assemblée à la salle du Commerce, 149 Borri, pour affaires très importantes. On procédera à l'élection des officiers.

—:o:—

Les travailleurs en confection pour dames, local canadien-français, auront le plaisir d'entendre, ce soir, à la salle Prince Arthur, une conférence très intéressante qui sera donnée par M. Doucet, sur le coût élevé de la vie. Venez en foule.

REUNIONS CE SOIR 1er VENDREDI DU MOIS

Temple du Travail

Union incorporée des briquetiers, local 785 des travailleurs en cuivre.

Salle de la Construction

Local 33 des Plâtriers.

Loge 234 des Wagonniers d'Amérique.

Local 178 des Charpentiers de navires.

Local 271 des Forgerons.

Salle Lavoie

Local 86 des Tanneurs et Corroyeurs.

Salle du Commerce

Local 16359 des Employés de bureaux.

Salle Lefort, Maisonneuve

Local 1558 des Charpentiers menuisiers.

Salle des Cordonniers

Locaux 249-472 de la Boot and Shoe.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service double de passagers à Moncton, Halifax, les Sydneys et Charlottetown.

Un service rapide de passagers est opéré pour Moncton, Halifax, Sydney et Charlottetown. Les trains quittant Montréal (gare Bonaventure) à 9.25 a.m., quotidien, samedi excepté, et 7.00 p.m., quotidien.

Des wagons-lits directs pour Halifax et Moncton sont attachés aux trains de 9.25 a.m. et des wagons-lits réguliers directs pour Moncton et Halifax, quotidiens, et à Sydney excepté le samedi, sont attachés au train de 7.00 p.m.

Service de wagon-buffet sur les deux trains.

De plus amples informations ou billets, peuvent être obtenus de n'importe quel bureau de billets du chemin de fer National Canadien.

NAVIRE ITALIEN ATTAQUE DANS L'ADRIATIQUE

ROME, 6 — Au sujet des prétendues attaques des Yougo-Slaves contre les Italiens à Spalato et la Trau, en Dalmatie, l'on assure qu'en attaquant le paquebot "Dante-bio" à Trau, les soldats serbes ont tiré avec des fusils et des mitrailleuses sur le navire et ont blessé plusieurs passagers. La foule a aussi lancé des pierres, près du port, et une jeune fille, qui était sur le pont, a été blessée.

LE SPORT

LE EUCHRE-BAL DU METROPOLE LE 12 COURANT A L'AUDITORIUM

Tout le monde attend avec la plus vive impatience d'être rendu à jeudi prochain, le 12 courant, pour assister au deuxième euchre-bal du Métropole, champion de la ligue Indépendante, qui aura lieu à la salle Auditorium, coin Ontario et Bleury. Cette impatience se manifeste de plusieurs façons, surtout par la demande et la réserve de billets déjà très considérable et par l'affluence de prix, que de généreux donateurs envoient à MM. Jolivet et Bélanger, organisateurs de cette soirée.

Le Métropole se prépare à faire un immense succès de son euchre-bal. Il a choisi l'Auditorium parce que la salle est spacieuse et coquette. Quand on saura que ce hall peut contenir facilement 2,500 personnes, on ne sera pas surpris du choix, fait par le Métropole. D'un autre côté, si on se rappelle de l'affluence énorme qui assista au euchre-bal de l'an dernier, au National, on justifiera volontiers le choix de MM. Jolivet et Bélanger en prenant l'Auditorium pour la soirée de jeudi prochain le 12 courant. Il y eut tellement de monde, l'an passé, qu'il fallut employer le gymnase du National pour accommoder cette foule énorme. Cette année, tout le monde sera dans la même salle, et au lieu de sectionner l'orhestre en deux, les musiciens resteront ensemble et exécuteront l'un des plus beaux programmes qui aient encore été donnés cette année à une soirée sociale.

La soirée du Métropole sera donc un succès magnifique. Nous annonçons probablement demain, à quels endroits on pourra se procurer des billets. En attendant, on pourra s'adresser pour informations à M. L. O. JoJivet le jour à Lasalle 3285, le soir à Main 7697, ou à M. Eugène Bélanger, St-Louis 3662.

L'HOCHELAGA BLANCHIT LES STARS, 5 A 0

Les Hochelaga, en battant les Stars par 5 à 0, hier soir, au Victoria, ont créé une triple égalité dans la ligue Montréal. La partie a été tout à l'avantage des joueurs du gérant Allard, et les points ont été surtout compté par Lamirande et Doyle. Dans la première partie au programme, le St-François-Xavier et les Ramblers ont fait partie nulle par le score de 3 à 3. Singher a égalé le score juste une minute avant la fin des hostilités. Alignement des équipes et sommaires des parties d'hier soir:

St-Frs-Xavier	vs	Ramblers
Gervais	Buts	Hunt
Sagala	Points	Hawkens
Thomens	Couverts	Fournier
Singher	Centres	Colligan
Charette	Ailes	Saunders
Sauvé	Ailes	Pelock

Substituts — St-François-Xavier: Valois, Robidas, Lalonde, Lafortune, Marin; Ramblers: Hawlengy, Kelley, Wilson.

Juges: Charbonneau et Weiner, Chronométreur: A. Giroux.
Pénitencier: J. P. O'Reilly.
Arbitres: Cooper Smeaton et Jimmy Gardner.

Grâce à son mérite le Sirop de Mathieu est aujourd hui au Canada le plus populaire et y jouit d'une vente immense. Vendu en gros Bacons. Chez tous les marchands. 4

IL FONCAIT SES CHEVEUX GRIS

On avait l'habitude de l'appeler grand-père; actuellement on l'appelle gamin. Il raconte comment cela se fait.

M. J. A. McCrea, un citoyen très connu à San Francisco que l'on nommait Papa et grand'père, à cause de ses cheveux blancs et qui les foncait avec un mélange simple préparé à la maison, fit récemment la déclaration suivante:

Tout le monde peut préparer un simple mélange à la maison à très peu de frais qui fonce les cheveux gris en les rendant plus souples et lustrés. A un demiard d'eau ajoutez une once de bay rum, une petite boîte de Composé d'Orlex et ¼ d'once de glycerine. Ces ingrédients peuvent être achetés chez tout pharmacien à très peu de frais. Appliquez sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la teinte désirée soit obtenue. Un homme à cheveux gris aura l'air d'être vingt ans plus jeune. Ce remède ne tache pas le cuir chevelu, il n'est pas collant ni graisseux et ne déteint pas. 3

Yeux Fatigués?

Si vous avez les yeux fatigués ou épuisés; s'ils démangent, font mal, brûlent ou sont irrités, allez chez un pharmacien ou droguiste et achetez une bouteille de tablettes Bon-Opto. Jetez une tablette dans un quart de verre d'eau et employez cette eau pour vous baigner les yeux de deux à quatre fois par jour.

Le repos, le soulagement et le confort que Bon-Opto vous apportera vous surprendront.

NOTE: Les docteurs disent que Bon-Opto fortifie les yeux de 50% en une semaine dans bien des cas. 45

SOMMAIRE

Première période

1—Hochelaga	Lamirande	14.20

Deuxième période

2—Hochelaga	Lamirande	7.20
3—Hochelaga	Doyle	12.00

Troisième période

4—Hochelaga	Doyle	8.10
5—Hochelaga	Hayes	1.10

Punitions — Degray, Richardson, Taylor, Hayes, Desjardins, Musgrove, Burrows, Lamirande, Guèvremont, 3 minutes chacun.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	P.	C.
Laval	2	1	..	17	6
Hochelaga	2	1	..	15	6
Stars	2	1	..	6	8
St-Frs-Xav.	1	1	1	7	8
Ramblers	1	1	1	12	15
Garnets	0	2	..	7	21

JOUTES DE SAMEDI

Stars vs Garnets.
Ramblers vs Laval.

CLUB ST-STANISLAS

Le club de gouret St-Stanislas lance un défi à n'importe quel club amateur et surtout au fameux club "Les Alliés" qui prétend que le rond du St-Stanislas n'est qu'une simple boîte à savon, il n'a qu'à venir faire le tour pendant une heure de temps et il s'apercevra qu'il en aura pour son argent.

Il aimerait à avoir un bon adversaire pour dimanche et les vendredis et dimanches suivants.

Pour toutes informations, s'adresser à Léon J. Fleury, 564 rue DeLanaudière, Téléphone Rockland 3067, de 9 à 5 heures.

Vendredi dernier, le C. P. Verdun est venu lui rendre visite et a fait joute nulle de 0 à 0 pendant 20 minutes de jeu.

SOMMAIRE

Première période

1—Ramblers	Colligan	3.05
2—St-Frs-Xav.	Charette	7.05

Deuxième période

3—Ramblers	Fournier	11.05
4—St-Frs-Xav.	Valois	6.10

Troisième période

5—Ramblers	Saunders	18.20
6—St-Frs-Xav.	Singher	.50

Punitions: Hawkins, Charette, Valois; Lalonde, Singher, Pallock, 3 minutes chacun.

DEUXIEME PARTIE

Stars (0)	vs	Hochelaga (5)
Peters	Buts	Séguin
Guèvremont	Points	Musgrove
Lahue	Couverts	Hayes
Burrows	Centres	Lamirande
Desjardins	Ailes	Degray
Boisselle	Ailes	Bouchard
Substituts	Stars: Taylor, Lord, Gray, Zadow; Hochelaga: Richardson, Doyle, Lefebvre, Lukeman.	
Juges	Z. Samuel, E. Méloche.	
Chronométreur	A. Giroux.	
Pénitencier	J. P. O'Reilly.	
Arbitres	Jimmy Gardner et Cooper Smeaton.	

LES TIGERS, de Hamilton ont remporté une autre victoire en battant l'Université de Toronto par 4 à 3, à Toronto, dans une partie senior, de l'O.H.A.

SPORT A ST-JEAN

ST-JEAN, 6. — Dimanche, le 1er février, avait lieu à la patinoire de l'A.A.C.C. une partie cédulée de la Ligue de hockey de la Cité. Les deux équipes en lice étaient les Canadien et National. La partie se termina par le score de 2 à 0. Quoique le score n'est pas élevé, on peut dire avec raison que la partie a été tout à fait dénuée d'intérêt, les deux équipes ayant joué sans ensemble ni entrain.

LES TIGERS, de Hamilton ont remporté une autre victoire en battant l'Université de Toronto par 4 à 3, à Toronto, dans une partie senior, de l'O.H.A.

STRATHMORE VS VALOIS

Le club de hockey Valois n'a pu jouer avec le Strathmore, vu l'absence de plusieurs joueurs de ce dernier. Ce n'est que partie remise, car le Strathmore a promis de rencontrer le Valois, dans le courant de la semaine prochaine. Le Valois aimerait à jouer avec de bons clubs de Montréal. Informations, Frank Walker, Valois, P. Qué.

LE CONGRES INTERNATIONAL de la Boxe s'est tenu, hier, à Paris, et on a élu Lord Lonsdale et Paul Rousseau, respectivement anglais et français, comme vice-présidents conjoints de l'Union Internationale de boxe. Le président sera élu dans quelque temps.

IL A LE POUVOIR DE VAINCRE LES RHUMES

Comment faire à la maison une bonne pinte de veritable sirop pour la toux.

Voici un remède domestique qui soulage de la toux, de l'enrouement et du châtouillement dans la gorge. Il cassera la toux le soir et apportera du soulagement à toute personne souffrant du rhume ou de la toux.

Prenez 1 ½ lb. de sucre, 1 ½ chopine d'eau, un gros bâton de réglisse et faites bouillir jusqu'à ce que le sucre et la réglisse soient dissous, ajoutez ensuite trois cuillérées de table du Liniment None-Such de Rundle. Cela fait une chopine de sirop pour la toux et on peut en prendre une cuillerée à thé de temps en temps à de courts intervalles jusqu'à ce que la toux soit guérie.

Bien que ce liniment soit un remède puissant il est sans danger et sur, car le Liniment None-Such de Rundle est absolument exempt d'opium, de chloroforme et de cocaine.

Il y a d'autres manières d'employer le Liniment None-Such de Rundle pour la toux, les rhumes, la coqueluche, l'asthme, le croup, le mal de gorge et l'amygdalite. Les directions sont avec chaque bouteille du Liniment None-Such de Rundle vendu par les pharmaciens de partout.

Le Liniment None-Such de Rundle a été employé dans les fermes de ce pays pendant près d'un demi-siècle. C'est un merveilleux remède de famille pour l'usage interne et externe. Il a le pouvoir de chasser les maux et les douleurs et de débarrasser du rhumatisme, du lumbago, de la pleurésie et d'autres maladies de la vie quotidienne. Vous sentirez qu'il guérit. Il ne désappointe jamais. Achetez une bouteille de $1.00 aujourd'hui et si vous pensez qu'elle ne vaut pas ce que vous avez payé, après l'avoir essayé, retournez la bouteille à moitié employée et vous aurez votre argent.

THE GEO. RUNDLE & SON CO., LTD., Windsor, Ont.

Le Temps de Renouveler vos Serviettes est peut-être arrivé, nous voulons vous aider par notre offre Spéciale de Samedi

Au RAYON des TOILES

SERVIETTES DE TABLE.
Serviettes finies toile en coton damassé. Vous donneront satisfaction, 22 x 22 pcs. Valeur de 6.50 la douzaine. Samedi **4.50**

SERVIETTES DE TOILE.
Serviettes de toile damassée, bord fini ourlé, 20 x 20 pouces. Valeur de 12.95 la douzaine. Prix de samedi **8.95**
Serviettes de meilleure qualité. Valeur de 15.50. Spécial, la douzaine **10.50**
Tissu à serviette, très belle qualité, carreaux rouge et bleu, 24 pouces de largeur. Valeur de .75 la verge. Spécial, la verge ..... **.55**
Autres tissus à serviette, extra belle qualité. Rayures bleues et rouges. Valeur de .95 la verge. Prix de samedi, la verge ..... **.75**

ALMY'S—Rez-de-chaussée—Commandes par la poste remplies.

ALMY'S LIMITED
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

ESSAYEZ la MAGNESIE POUR LES TROUBLES D'ESTOMAC

Elle neutralise l'acidité de l'estomac, empêche la fermentation des aliments, l'aigreur des gaz d'estomac et l'indigestion par l'acidité.

Si vous souffrez de l'indigestion, vous avez sans doute essayé de la pepsine, du bismuth, du soda, du charbon de bois, des drogues et des remèdes variés pour aider la digestion et vous savez que ces remèdes ne vous guériront pas, dans certains cas ne donneront même pas de soulagement.

Mais avant de renoncer à tout espoir et de décréter que vous êtes un dyspeptique chronique, essayez seulement les effets d'un peu de "Bisurated Magnesia" non pas la magnésie au carbonate commerciale ordinaire à l'acidité ou au lait, mais la pure "Bisurated Magnesia" que vous obtiendrez de presque tous les pharmaciens, soit sous forme de poudre ou de pastille. Prenez une cuillerée à thé de poudre ou deux pastilles comprimées avec un peu d'eau après votre prochain repas et remarquez la différence. Ceci va neutraliser immédiatement les acides dangereux et nuisibles dans l'estomac qui font fermenter et aigrir les aliments, provoquant les gaz, les vents, la flatulence, les brûlements et la sensation d'enflure de lourdeur, de grossesse, qui semble soufrir votre nourriture.

Vous vous rendrez compte que si vous prenez un peu de "Bisurated Magnesia" immédiatement après les repas, vous pouvez prendre presque tout ce que vous voulez et en jouir sans danger de douleur et d'ennui, et bien plus, l'usage continu de "Bisurated Magnesia" ne peut aucunement faire de mal à l'estomac tant qu'il y a des indices d'indigestion. 30

Le Piano Pratte a une réputation à laquelle il fait et fera toujours honneur.

Pratte LIMITÉE

Toujours Bonne et Fraiche

Ce Qu'il y a de Mieux pour les Gateaux

Vous pouvez encore donner à vos gâteaux cette riche saveur et substance butyreuse sans employer de grandes quantités de beurre de grands prix.

Faites-les simplement avec de la Margarine marque H·A· Le coût est la moitié du prix du bon beurre, et elle est aussi salutaire et délicieuse pour les gâteaux et les pâtisseries.

Cependant, faites bien attention, si ce n'est pas la Margarine marque H·A·, ce n'est pas la meilleure. Passez-vous-en au lieu d'acheter une imitation.

H·A BRAND

L'OLEOMARGARINE

11

LA DEMONSTRATION EN COUR DU JEU DES TROIS CARTES

Une séance peu ordinaire en cour des sessions. — Une tricherie, dit le juge Bazin.

NOMBRE DE CURIEUX

Le fameux jeu des trois cartes a été jouée en pleine Cour des Sessions hier après-midi, lorsque David Rosen, un expert des trois cartes, accusé par l'agent Pinel d'avoir triché au jeu le 15 novembre dernier, a voulu, sur conseil de son avocat, entrer dans la boîte aux témoins et donner une démonstration pour prouver qu'il n'avait pu tricher de la manière dont il avait manipulé les cartes ce jour-là.

L'enceinte de la Cour était bondée d'avocats, de fonctionnaires, d'intéressés et de curieux. Le témoin fut entouré par nombre de personnes présentes curieuses de voir cet expert manipuler les trois cartes. L'accusé avait en mains une dame de carreau et le 7 de pique, cartes semblables à celles qui avaient servi le 15 novembre dernier. Rosen manipula les cartes après avoir montré la dame de carreau (la carte rouge) à Me Bertrand, l'un des substituts du procureur-général, qui occupait pour la poursuite, il lui demanda de lui dire où était la dame de carreau. Me Bertrand, qui a l'oeil vif, désigna la carte du milieu. Rosen la retourna : c'était bien la dame de carreau. Rosen recommença le jeu. Me Bertrand désigna encore la bonne carte.

—C'est ainsi que j'ai joué le 15 novembre dernier, dit l'accusé en regardant le juge Bazin. Je n'ai donc pu tricher.

Il est impossible de tricher à ce jeu, renchérit Me René Chènevert, l'avocat de la défense.

Il se fit alors un grand mouvement dans l'auditoire et l'on crut entendre nombre de protestations.

Antérieurement à cette scène pittoresque, deux témoins de la poursuite, les agents Lalanne et Sauvé, avaient déclaré qu'ils avaient accompagné l'agent Pinel au No 95 de la rue St-Laurent, au fameux muséum, pour faire une cause contre Rosen car, disent-ils, ils avaient reçu nombre de plaintes. Ils ont juré avoir vu Rosen changer les cartes après que l'agent Pinel eût déposé dix dollars comme pari sur la "rouge." Quant à l'agent Pinel, il n'a pas vu Rosen changer les cartes.

LE JUGEMENT

Le juge Bazin a déclaré tout d'abord que le jeu des trois cartes est essentiellement un jeu de tricherie. "Il comporte en lui-même une escroquerie", a-t-il déclaré. Il a ajouté que ce jeu avait été inventé pour tromper les badauds et que celui qui le jouait avait l'intention de tricher."

"Dans mon opinion, ce jeu est défendu et l'accusé en le pratiquant a violé la loi. Seuls les gens comme Rosen et autres chenapans ont le "droit" de tricher."

Sentence mardi.

Le même Rosen et le nommé René alias Raoul Lavoie, trouvés coupables d'avoir conspiré pour frauder un nommé Leclerc au jeu des trois cartes, devaient recevoir leur sentence hier, mais le juge Bazin a ajourné leur sentence à mardi prochain.

La décision du juge Bazin est très importante en ce sens qu'elle "tuera" définitivement le jeu des trois cartes que certains prétendaient être un jeu d'habileté.

Me N. K. Laflamme, C.R., occupait comme conseil pour la défense.

COURRIER DE RIVIERE DU LOUP

RIVIER EDU LOUP, 6 — A une réunion du Conseil de ville tenue lundi, le 26 du courant, tous les échevins étant présents, sous la présidence du maire, M. l'échevin J. H. Pelletier proposa, secondé par M. l'échevin Irénée Gendron, que le conseil de ville de Rivière du Loup désirait exprimer ses sympathies à M. l'échevin l'honorable Pelletier pour la mort de son père, M. J. B. Pelletier ; que copie de cette résolution de condoléances soit transmise à la famille. Il fut aussi proposé par M. l'échevin O. Léveillé, secondé par M. l'échevin P. Proulx, que ce conseil offrait ses condoléances et sympathies à M. Ernest Lapointe, avocat et un des aviseurs légaux de cette cité, ainsi qu'à la famille Pratte, pour la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne du regretté M. L. A. Fratte ; que copie de cette résolution soit enovyée à la famille. Le conseil examine et approuve un certain nombre de comptes pour une somme de $1,200.00 et s'ajourne.

M. L. A. Pratte, chef de gare ici et agent de la compagnie d'express "Canadian" depuis de nombreuses années, qui vient de mourir, était un des plus estimés citoyens de Rivière du Loup ; il était le modèle des employés ponctuels et assidus; c'était une des figures les mieux connues de cette région. Il était le beau-père de M. Ernest Lapointe, député de Québec-Est au fédéral et le père de M. Jos. Pratte, gérant de la Banque Provinciale en cette ville.

—M. Napoléon Dumont, entrepreneur, a été nommé pour diriger les travaux d'agrandissement de l'hôpital de cette ville.

COURRIER DE SOREL

Notre paroisse vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son curé, M. l'abbé Jean-Raphaël Lussier, âgé de 63 ans. Ancien curé de Notre-Dame de Stanbridge,. le défunt est le fils de feu Raphaël Lussier, de Sorel.

Les funérailles auront lieu à St-Pierre de Sorel, jeudi, 5 février, à neuf heures a.m.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER A HIBBARD

Le train de Québec violemment secoué. — Le froid dans l'Abbitibi.

60 DEGRES A LASARRE

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 6.—Un voyageur qui arrive de l'Abbitibi rapporte que la vague de froid qui a traversé l'est du Canada, il y a quelques jours, a créé une triste situation pour ceux qui étaient forcés de voyager dans cette partie du pays. Le froid a été terrible en certains endroits. A Lasarre, le thermomètre marquait 60 degrés au-dessous de zéro et tous les trains étaient de 8 à 29 heures en retard. Il y a eu des accidents, mais heureusement que personne n'a été blessé. A Hibbard, le train de Cochrane rencontre le train de Québec. Allant à une vitesse de trente-cinq milles à l'heure, le train de Cochrane s'engagea sur une voie d'évitement et frappa deux chars vides. Le premier fut lancé pardessus le train de Québec qui attendait son droit de passage; le deuxième char fut lancé sur le wagon à bagage dans lequel se trouvaient, dans le moment, sept personnes. C'est par miracle que personne n'ait été blessé. Jamais avant ce jour l'on avait entendu parler d'un accident de ce genre. La locomotive du train de Québec, qui avait failli être démolie dans cet accident, a déraillé le lendemain à Low Bush. A cause de la désorganisation des convois entre Québec et Cochrane, le transport des marchandises a été excessivement difficile pendant quelques jours. On rapporte maintenant que la circulation des trains est normale. La plus grande difficulté à combattre n'est pas la neige, mais la glace qui se forme sur les rails.

UNE DECISION DES ETATS SCANDINAVES

Pas de relations commerciales avec la Russie tant qu'elle ne paiera

SES DETTES

COPENHAGUE, 6. — Le Danemark, la Norvège, la Suède, la Finlande et la Hollande ont résolu de ne pas entamer de relations commerciales avec la Russie soviétiste aussi longtemps que les dettes contractées parce pays envers leurs nationaux n'auront pas été payées. Les gouvernements de tous les pays européens et des Etats-Unis seront invités sous peu à trancher définitivement cette question, lors d'une conférence, à Gênes.

CONSTIPEE DES L'ENFANCE

D'après les meilleures autorités médicales, bien, les trois-quarts des gens du monde civilisé souffrent sous une forme quelconque de la constipation ou des irrégularités des intestins. Il n'y a pas de doute que plusieurs de ces maladies alarmantes sont causées par la constipation. Elle donne naissance à des maux de tête bilieux et à la migraine, à la jaunisse, aux aigreurs de l'estomac, à des bluettes devant les yeux, au catarrhe de l'estomac, à la biliosité et aux douloureuses hémorroïdes. Par conséquent, il est d'une grande importance à la santé, que les intestins soient tous réglés. Une nourriture simple, des fruits, etc., devront être employés, et une nourriture riche et stimulante de toute manière devra être évitée. Ceci, avec l'emploi des Pilules Laxa-Liver de Milburn pour régulariser et assurer le travail régulier des intestins ne manquera pas de donner un soulagement permanent dans les cas les plus rebelles.

Mme Laetitia Wainman, Orilia, Ont., écrit. "Dès mon enfance, je souffris toujours terriblement de la constipation, et je me rappelle bien quand j'étais toute jeune, ma mère me donnait du sené au thé, presque tous les matins, et je devais le prendre. Après avoir essayé les Pilules Laxa-Liver de Milburn pendant un certain temps je ne souffris plus de constipation".

Les Pilules Laxa-Liver de Milburn se vendent 25 cts. la bouteille, chez tous les marchands ou envoyées directement sur réception du prix par The Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 3

POUR DETRUIRE LES GERMES DES PELLICULES

PAR UN SPECIALISTE

Il est un fait reconnu, c'est que les germes de pellicules sont responsables de toutes les maladies du cuir chevelu, ainsi que de la calvitie et des cheveux prématurément gris. Nous apprécions, en conséquence l'importance de tout agent qui détruira son pouvoir. Pour cette raison, il nous fait plaisir de donner ici la prescription qu'un fameux spécialiste du cuir chevelu déclare avoir trouvé après des expériences répétées et qui détruira complètement les germes des pellicules en une à trois applications. Elle arrête aussi presqu'immédiatement la chute des cheveux et elle les a fait pousser dans nombre de cas, après des années de calvitie. On peut faire cette prescription à la maison, ou tout pharmacien la préparera : 6 onces de Bay Rum, 2 onces de LAVONA de COMPOSEE, un demi-dragme de cristaux de menthol. Bien mélanger et laisser reposer une heure. Appliquer soir et matin en frictionnant le cuir chevelu du bout des doigts. Si vous voulez la prescription parfumée, ajoutez 1 drachme de votre parfum favori. Cette préparation n'est pas une teinture, et elle est sans égale pour redonner aux cheveux leur couleur naturelle. 329

DECOUPEZ CECI

UNE VIEILLE RECETTE ANGLAISE CONTRE LE CATARRHE, LA SURDITE CATARRHALE ET LES BRUITS DANS LA TETE.

Si vous connaissez quelqu'un qui souffre de la surdité catarrhale, de bruits dans la tête ou de catarrhe ordinaire, découpez cette formule et donnez-la-leur et vous pourrez leur avoir procuré les moyens de sauver quelque pauvre malheureux, peut-être d'une surdité complète. Les savants anglais, depuis longtemps ont reconnu que le catarrhe était une maladie constitutionnelle et requérait nécessairement un traitement constitutionnel.

Les gouttes, les aspirations et les douches nasales sont passibles d'irriter les passages délicats de l'air et de pousser le mal dans l'intérieur de l'oreille, ce qui veut dire surdité complète ou de plus le mal peut se rendre dans les passages à air en gagnant les poumons, ce qui est également dangereux. La formule suivante qui est beaucoup employée dans le climat humide de l'Angleterre est un traitement constitutionnel et devrait être d'une très grande efficacité pour les patients ici qui vivent dans des conditions climatériques plus favorables. Procurez-vous chez votre pharmacien une once de Parmint (double force). Emportez-le chez vous et ajoutez-y une roquille d'eau chaude et un peu de sucre granulé, agitez jusqu'à dissolution complète. Prenez-en une cuillère à table quatre fois par jour. Cela vous apportera souvent un prompt soulagement dans les affligeants bruits dans la tête. Les narines obstruées doivent se déboucher la respiration devient facile, et l'ouie s'améliore comme l'inflammation de la trompe d'Eustache est réduite. Le Parmint employé de cette manière agit directement sur le sang et les surfaces muqueuses du système et à une action tonifiante qui aide à obtenir les résultats désirés. La préparation est facile à faire coûte peu et agréable à prendre. Toute personne souffrant du catarrhe ou de bruits dans la tête ou est souffrant de surdité devrait faire l'essai de ce remède. 7

LA VILLE SERA DIVISEE EN 16 DISTRICTS

Pour combattre avec succès l'épidémie d'influenza.

A L'HOTEL DE VILLE

Les entrepreneurs de la voûte aux archives espèrent terminer leurs travaux au cours de l'été—en juin probablement. L'extérieur est déjà complété depuis quelques semaines. On est actuellement à exécuter les travaux d'intérieur: les murs, la pose des systèmes d'éclairage et de ventilation, etc.

Quant à l'ameublement, il sera entièrement en acier, ainsi qu'on en peut juger par le procès-verbal de la dernière séance de la Commission Administrative.

Nos administrateurs viennent en effet d'accepter "la soumission de la "Office Specialty Manufacturing Company, Limited", au prix de $15,000, pour la fourniture de l'ameublement en acier de la voûte du sous-sol de l'hôtel de ville".

Le contrat pour la construction de la voûte, accordé à Filion & Frère, est de $64,000.

—Afin de combattre plus efficacement une épidémie possible d'influenza, la ville, comme à l'automne de 1918, sera divisée en seize districts correspondant aux districts de l'inspection médicale des écoles, chaque district étant centralisé autour des postes de police, qui serviront de postes d'enregistrement.

—La Commission décide de fournir une nouvelle paire de chaussures à chacun de nos policiers.

A L'HOTEL-DIEU

"LE DIMANCHE DU PRATICIEN" — ORGANISATION RECENTE DE LA SOCIETE MEDICALE DE MONTREAL.

Ce fut la curiosité, bien plus que l'intérêt scientifique, qui me conduisit dimanche, jusqu'à l'amphithéâtre de clinique de l'Hôtel-Dieu assister à l'inauguration de ce "Dimanche du praticien" qui, à Paris, n'avait jadis tant attiré par sa physionomie familière, son genre d'enseignement si populaire, et si conforme à nos besoins en clientèle. Pour une fois ma curiosité ne m'a pas entraîné à faux. Quelle moisson de renseignements utiles et de conseils pratiques ai-je recueilli dans ces deux heures de clinique, où un collègue de la Société Médicale de Montréal, praticien comme moi, mais spécialisé dans l'étude et la pratique de la médecine interne, a fait passer sous nos yeux, comme au cinéma, l'histoire détaillée de 20 malades atteints d'insuffisance rénale plus ou moins prochainement dangereuse d'évolution et de terminaison, observés à la lumière des notions les plus récentes de la science diagnostique et enfin sauvés souvent du danger, si pas toujours guéris, grâce à une thérapeutique rationnelle diététique, déplétive et médicamenteuse expliquée avec un luxe de détails, et mise ainsi généreusement à la portée de tous par ce confrère, comme seuls peuvent le faire les vrais apôtres de l'enseignement.

Nous étions là cinquante médecins, dont plusieurs des plus en vue à commencer par M. le doyen de la Faculté lui-même avec au moins cinq de ses collègues du Conseil. La Société Médicale ne comprend-elle pas l'élite de la profession de Montréal ?

"Ils ont cru, dit notre président, dès l'ouverture de la séance, en nous présentant aux maîtres de céans, — ils ont cru qu'ayant longtemps habité la même maison, reçu l'enseignement des mêmes maîtres, ils faisaient encore partie de la même famille ; et, qu'à ce titre, ils avaient droit de participer, comme leurs frères cadets, aux avantages qui ont pu résulter des améliorations apportées au domaine patrimonial depuis leur départ." — "Que la Société Médicale de Montréal soit la bienvenue dans cette enceinte qui a été le berceau des études médicales de tous ses membres, répondit l'hon. M. le professeur Guérin au nom de la Faculté et de l'Hôpital. Que le "Dimanche du praticien", inauguré aujourd'hui si brillamment par elle, soit un succès; c'est le voeu sincère que je forme." Et il sera réalisé, comme seront réalisés, du même coup, les objectifs que le comité de régie s'est proposé en organisant ces réunions: "Mettre à la portée de tous nos confrères les ressources qu'offre l'hôpital dans la mise au point et l'utilisation pratique des diverses techniques nouvelles de diagnostic et de traitement sans cesse mises au jour, et sans cesse renouvelées par un progrès scientifique, qui, en médecine, est trop intensif pour qu'il soit possible à chacun, isolément dans sa pratique, d'en contrôler les applications.

2o Constituer entre les confrères de plus en plus nombreux qui fréquentent ces réunions un lien de sympathie et de confiance réciproque qui résultera naturellement de l'idée plus juste qu'on se fera les uns des autres, en se rencontrant plus souvent, et en apprenant peut être à se mieux apprécier mutuellement."

Dr TANT MIEUX.

Concurrents pour un des automobiles

MLLE B. BEAUPARLANT, 1283, avenue Van Horne, un des concurrents au concours des automobiles de la PATRIE. District No. 1.

M. A. PHELIE, ex-trésorier de l'Union St-Pierre, membre de l'Union Internationale des travailleurs de cuir, un des concurrents au concours des automobiles de LA PATRIE. District No. 4.

FRAPPE PAR UNE LOCOMOTIVE

L'IMPRUDENCE D'UN NOMME HUGH CARNEY A FAILLI LUI COUTER LA VIE.

Hier soir vers 8 heures, malgré que les barrières du chemin de fer fussent baissées, il crut avoir le temps de passer devant une locomotive, calcula mal son élan et fut frappé par cette dernière, qui lui passa sur le pied droit.

Les médecins de l'hôpital Général ne savent pas encore si l'amputation sera nécessaire.

ZAM-BUK

Purement végétal—pas de coloranj poison—Antiseptique—Arrête l'empoisonnement du sang—Calmant—Met fin à la douleur, etc.

Pur—Le meilleur pour les éruptions du bébé. Cicatrise toute plaie.

Vte la boîte. A toutes les pharmacies et magasins

EXEMPLE GLORIEUX DE YALE

Née des moeurs austères des puritains de la Nouvelle-Angleterre, l'Université de Yale est devenue une des plus grandes Universités du monde.

Fondée en 1701 comme modeste collège pour former les jeunes gens à la vie religieuse et civile, elle a jalousement conservé, de nos jours, ses traditions séculaires.

Yale, au centre de la ville de New-Haven, dans le Connecticut, possède des terrains vastes sur lesquels on ne compte pas moins de 80 constructions monumentales, toutes utilisées pour les besoins de l'enseignement supérieur.

Yale, à ses débuts, a profité de la générosité des gouvernements, puis, plus tard, de celle de nombreux philanthropes, dont les dons chaque année se chiffrent encore par millions de dollars.

La valeur de ses constructions et de ses collections scientifiques, artistiques et historiques est inestimable.

A la fin de l'exercice 1918-1919, elle avait en caisse un fonds de roulement de $23,283,126.26.

Il a fallu près de deux siècles pour obtenir ce merveilleux résultat.

L'oeuvre splendide des 250 puritains dont le clergé a pu grouper les forces vives devrait nous inspirer.

Ce qu'une poignée d'hommes de volonté, de haute morale, d'un grand coeur ont pu semer et faire germer en deux siècles,

Un million de Canadiens devraient en poser les inébranlables assises en quinze jours.

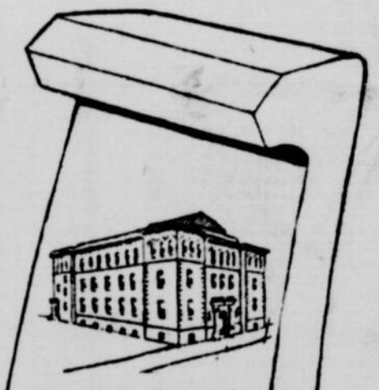

Clinique de l'Université.

Ecole de médecine

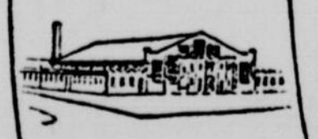

Arsenal et écuries

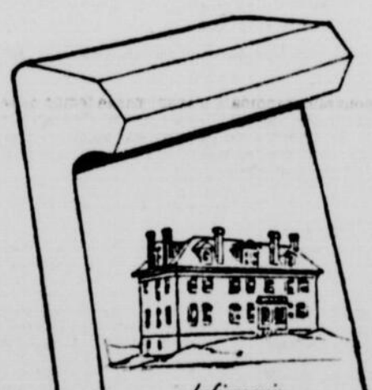

Infirmerie

Ecole forestière

Laboratoires

IL FAUT DES MILLIONS POUR L'UNIVERSITE DE MONTREAL

"NOBLESSE OBLIGE"

L'observatoire Winchester.

Arènes

Maison de canotage.

L'UNIVERSITE DE YALE

groupe plus de 80 édifices valant plus de 100 millions.

L'OFFRE DES TRIPLES VOTES EXPIRE DEMAIN

LA CEDULE TRIPLE

Trois fois le nombre régulier de votes sont donnés sur tous les abonnements obtenus cette semaine, comme suit:

Six mois	15,000
Un an	60,000
Deux ans	150,000
Trois ans	270,000
Quatre ans	405,000
Cinq ans	540,000

A 9 hrs demain soir, la plus considérable et la meilleure offre de votes du Concours de la "Patrie" se terminera. Voyez la garantie de $1,000.00, au bas de la page, que les meilleures offres du concours sont actuellement offertes.

La Cédule Régulière

Cette cédule indique le nombre des votes qui auraient été accordés pour abonnements si l'offre des triples votes n'eut pas été faite.

Six mois	5,000
Un an	20,000
Deux ans	50,000
Trois ans	90,000
Quatre ans	135,000
Cinq ans	180,000

SERVEZ-VOUS DES TRIPLES VOTES POUR VOUS AIDER A GAGNER VOTRE PRIX

REGLEMENTS DE CLOTURE DE L'OFFRE DU PIANO-AUTOMATIQUE PRATTE :

1. Samedi soir à 9 heures l'offre spéciale de Votes Triples prendra fin.

2. Tous les Candidats peuvent travailler jusqu'à la dernière minute de l'offre de Votes Triples samedi soir.

3. Le bureau du Gérant sera ouvert jusqu'à 9 heures samedi soir, pour recevoir les abonnements et accorder les votes triples aux candidats.

4. Les candidats qui ne pourront se rendre au bureau du Concours pour l'heure indiquée pourront envoyer leurs résultats par poste, mais leurs lettres devront nous parvenir par la première distribution du Courrier, lundi matin.

5. Les candidats pourront travailler jusqu'à 9 heures samedi soir, et expédier immédiatement leurs résultats. Leurs lettres doivent porter le sceau postal du 7 février si possible. Nous allouerons suffisamment de temps aux candidats qui résident où les bureaux de poste ferment avant 9 heures p.m., s'ils nous avisent de cette fermeture à bonne heure.

6. Les amis des candidats se conformeront aux dispositions de l'article 5.

7. Les nouveaux candidats n'ayant pas le temps de se procurer la papeterie nécessaire, peuvent inscrire leurs abonnés sur une feuille de papier et l'expédier avec un montant suffisant pour couvrir la somme totale, et leurs abonnements compteront pour l'offre spéciale du Piano Automatique Pratte.

8. Les autres candidats qui n'ont pas la papeterie voulue pourront faire de même.

9. Tous les chèques personnels envoyés en paiement d'abonnements doivent porter le mot "accepté" par la banque sur laquelle il est tiré.

10. Remplissez complètement la formule de reçus intermédiaire, en indiquant si c'est un "ancien" ou "nouvel" abonné ainsi que le nombre de votes auxquels l'abonnement vous donne droit.

11. Inscrivez le numéro d'ordre sur toutes les formules de reçus envoyées au Département du Concours, secourant ainsi les assistants du Département du Concours.

12. Les Candidats se présentant au Bureau du Département du Concours, samedi, devront le faire avec les formules de reçus intermédiaires complètement remplies avant de les passer au caissier, autrement ils perdront leur tour et seront forcés d'attendre.

13. Immédiatement après la réception de tous les retours les livres du Concours seront audités et le gagnant du Piano Automatique Pratte annoncé dans l'édition de mardi, 24 février.

14. Le Piano Automatique Pratte sera donné immédiatement après la proclamation du gagnant.

15. Les votes n'ont rien à faire avec le gain du Piano Automatique Pratte. Le Piano Automatique Pratte sera donné au candidat qui, avant 9 heures samedi soir, le 21 février aura RECUEILLI LE PLUS FORT MONTANT POUR ABONNEMENTS. Les votes que vous recevrez en travaillant pour le Piano Automatique Pratte, comptent pour les prix ordinaires qui consistent en une grosse Studebaker, les Chevrolets et autres prix ordinaires qui seront accordés aux candidats qui auront recueilli le plus grand nombre de votes à minuit, le 28 février.

L'Offre Speciale du Piano-Automatique Pratte de $1,000.00

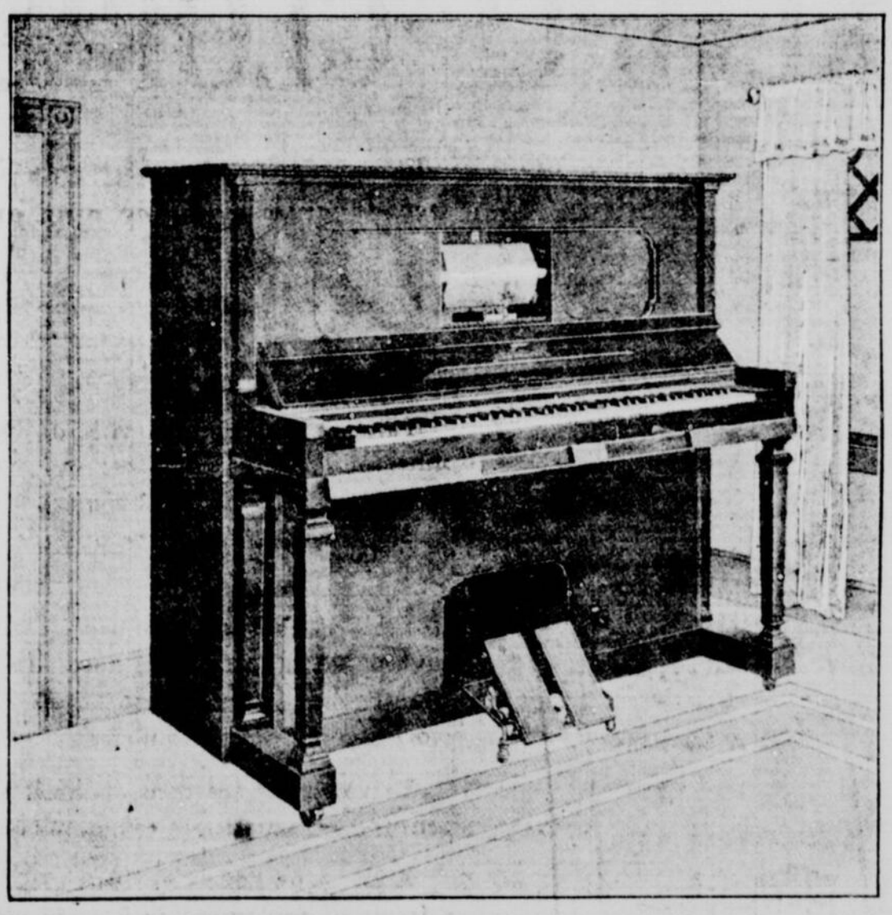

Hauteur, 4 pieds 6 pouces; largeur, 5 pieds 1 pouce. Profondeur, 2 pieds 5 pouces. Valeur $1,000.00.

Ce magnifique prix spécial, d'une valeur en argent de $1,000.00 sera donné au candidat qui versera le plus fort montant d'argent en abonnements, durant les prochaines trois semaines.

C'est le dernier prix spécial du Concours.

Les nouveaux candidats devraient s'enrôler maintenant pour le Piano Pratte Spécial de $1,000.00. Tous les candidats, actuellement inscrits ou s'enrôlant en ce moment, ont chance égale de gagner ce magnifique prix spécial. Inscrivez-vous aujourd'hui.

Voyez-le exposé aux bureaux de la "Patrie", bureau du Concours, 1er étage, Edifice "La Patrie".

La Liste de Prix Gratuits

Une Grande Auto de Tourisme, à 7 places, $3,450.

Cinq Autos de Tourisme Chevrolet. de $1,010.00, à 5 places.

Une Auto de Tourisme Chevrolet, de $1,010.00, à cinq places, pour concours d'estimation d'abonné.

Cinq Pathéphones de $285.00.
Cinq Pathéphones de $ 75.00.
Cinq Bons de $45.00 pour marchandises.
Cinq Bons de $37.50 pour marchandises.
Cinq Bons de $35.00 pour marchandises.
Cinq Bons de $30.00 pour marchandises.
Cinq Bons de $28.00 pour marchandises.
Cinq Bons de $26.00 pour marchandises.
Cinq Bons de $24.00 pour marchandises.

$1,000.00 EN OR

Seront donnés si, en aucun temps, durant la balance du Concours, une meilleure offre de votes que l'offre triple est faite. En aucun temps, durant le Concours, sera-t-il possible d'obtenir plus de votes sur des abonnements réguliers ou seconds paiements que durant cette semaine de la cédule du triple vote. Ceci est une preuve évidente, en conséquence, que les meilleurs offres sont actuellement faites. Mettez-vous activement à l'oeuvre et faites que chaque minute compte.

DECOUPEZ PROPREMENT

CONCOURS DU GRAND PRIX D'AUTOMOBILES de la "PATRIE"

Bon pour 25 Votes

Pour.....

Nom du candidat.....

Numéro du district.....

SANS VALEUR APRES LE 10 FEV.

DECOUPEZ PROPREMENT

Formule d'Entrée Valable pour 5,000 Votes

Inscrivez-vous ou inscrivez un ami dans le concours

DEPARTEMENT DU CONCOURS D'AUTOMOBILES DE LA "PATRIE"

EDIFICE DE LA "PATRIE"

Messieurs,

Veuillez inscrire la personne dont le nom est écrit ci-bas comme candidat dans votre Concours d'Automobiles.

Nom.....

Adresse du domicile.....

Adresse commerciale.....

District No..... No de tél. du domicile (s'il y a lieu).....

No de téléphone de bureau (s'il y a lieu).....

Présenté par.....

(Les candidats peuvent se nommer eux-mêmes, s'ils le désirent).

N.B.—Les 5,000 votes ne sont accordés uniquement pour la première entrée reçue pour chaque candidat.

Remplissez aussi ce Coupon

Envoyez cette formule avec $6.00 pour un abonnement d'un an à la PATRIE, au Département du Concours en même temps que vous envoyez votre formule de nomination. Elle représente

25,000 Votes Supplémentaires

Département du Concours d'Automobiles de la PATRIE,

"La Patrie," Montréal.

Messieurs,

Ci-inclus $6.00, étant le paiement pour un abonnement d'un an à la PATRIE, pour lequel veuillez me donner 20,000 votes réguliers et 25,000 votes supplémentaires ce qui est donné quand les nominations sont accompagnées d'un abonnement d'un an.

Signé.....

Adresse.....

Ville ou Province.....

(Ecrivez votre nom et votre adresse lisiblement).

Les nouveaux candidats devraient s'enrôler maintenant dans le concours et bénéficier des triples votes. Il n'est pas trop tard pour reprendre le temps perdu si vous vous mettez activement à l'oeuvre sans plus de retard.

DITES LEUR BIEN QUE VOUS AVEZ LU CETTE ANNONCE DANS La Patrie

200 Succursales

à Montréal où vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau principal, ou Tél. Est 5800.

TARIF

Des Petites Annonces Classifiées

CLASSE A

Chambre à louer, Elève demandé, Emploi demandé, Pension d'été, Trouvé. — 20 mots 10c. 1½c par mot extra. 4 pour le prix de 4.

CLASSE B

A vendre, A louer, Avis de responsabilité, Chambre demandée, Information demandée, Divers. — 20 mots 15c. 1½c par mot extra. 4 pour le prix de 4.

Ainsi que toutes annonces non mentionnées dans la Classe A.

CLASSE C

Naissance, Mariage, Décès, Service anniversaire, Remerciements. — 50c chaque insertion suivant formules. 2 insertions pour 75c.

CLASSE D

Situation vacante, Personnel, Messe de Requiem. — 25 mots 25c. 1c par mot extra. 4 pour le prix de 4.

Titre en noir 2 lettres à la ligne 25c par insertion. Ce tarif est le même pour l'édition Hebdomadaire.

Les annonces devant paraître le même jour seront reçues jusqu'à 11 hrs. Les offres 1hr. Pour le samedi jusqu'à 9 hrs. le ven- dredi soir.

Adresser vos communications comme suit: Petites Annonces, la "Patrie", Montréal.

UNE POSITION VOUS ATTEND

Inutile pour vous de chercher ailleurs. Vous devez vous adresser à notre bureau c'est le meilleur endroit pour trouver une position.

Nous avons spécialement des demandes pour

HOMMES

JOURNALIERS
JEUNES HOMMES GENERAL
GARCONS DE TABLE
GARCONS
CHARRETIERS
MENUISIERS
PEINTRES
COMMIS EPICIERS
COUTURIERS
BOUCHERS
OUVRIERS DE TOUS METIERS
COUPLE SANS ENFANTS
STENO D'ACTYLO BILINGUE
VENDEURS
AGENTS
VOYAGEURS
AIDE CUISINE
GARCON DE BUREAU
PLOMBIERS STEAMFITTERS
ASSISTANT COMPTABLE
CORDONNIERS MONTEURS
APPRENTI HORLOGER
COMMIS MARCHANDISES SECHES

FEMMES

SERVANTES $15 A $35
CUISINIERES $25 A $40
AIDE-CUISINE $7 A $8
FILLE DE CHAMBRE
FILLE DE TABLE
FILLES GENERALES
COUTURIERES
OPERATRICES
PREPAREUSES
FILLES DE MANUFACTURES
REPASSEUSE DE BUANDERIE $15
FILLES OU FEMMES $7 A $25
STENO D'ACTYLO
FILLES DE BUREAUX
VENDEUSES
CAISSIERES
FILLES DE RESTAURANT $7 A $8
MODISTES DE ROBES
CONTREMAITRESSE COUTURIERE

BUREAU DE PLACEMENT
— DE —
La Patrie
MEDIUM SINCERE
Edifice la 'Patrie' Est 5800

AGENTS DEMANDES

UNE puissante association de fonds de pension demande des agents actifs et expérimentés, position lucrative et stable pour tout homme sérieux et honnête. S'ad. à M. J. J. Couture, chambre 10 Monument National, rue St-Laurent. 279-12

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE COMMERCIAL ELIE — 1 Carré St-Louis, coin St-Denis. Cours individuels jour ou soir. Comptabilité, telle qu'elle se pratique. Sténographie des deux langues en 3 mois. Télégraphie et administration des gares. Préparation aux examens. Sténographie par correspondance. Tél. Est 2539. 247-Jan

COURS bien connus de Mlle P. Robichaud, 367 St-Denis. Sténographie (Dupiony-Perrault), anglais, méthode très pratique et rapide, dactyliographie. Nombre d'élèves viennent parfaire leurs cours chez moi. Conditions faciles. Position assurée. Sténographie par correspondance. Est 2139. 265-26

COURS strictement privés, français, anglais, latin, mathématique, sciences, cours, jour, soir, aux deux sexes. Prof. LaRoche, bachelier de l'université Laval, 195 Ste-Catherine est. Tél. bureau Est 7490, Rés. Est 359. 265-26

INSTITUT STENOGRAPHIQUE PERRAULT, 3 Avenue des Pins ouest, Montréal. — Apprenez l'unique sténographie bilingue approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique et autorisée par la Commission Scolaire de Montréal. La seule qui forme des sténographes officiels (75) 5 médailles, 14 diplômes de France, d'Egypte, etc. L'auteur, ex-professeur au Monument National, Collège Ste-Marie, Collège de la Côte-des-Neiges, (cours pédagogiques), Académie Ste-Marie, etc., donne des leçons à l'Institut et par Correspondance. 7-Jan

COURS d'anglais. Cours strictement privés, succès rapide et assuré, $3.00 par mois en montant. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine Est. 265-26

INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE, 214 Ste-Catherine ouest. Fondé en 1895. Enseignement individuel. Positions assurées. Visite sollicitée. Prospectus gratis. Tél. Main 309. Angus Caza, Principal. 121-Jan

EMPLOIS DEMANDES

COMPTABLE d'expérience désirerait faire du travail le soir et aux moments libres, prix raisonnable, pour toutes informations, écrire boîte 409, la PATRIE. 243-N

BIJOUTIER, 6 années d'expérience, demande à travailler. S'adresser M. Mégil Gironc, 1640 Bordeaux ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE. Tél. Est 5800. 287-E2

CHAUFFEUR mécanicien demande à travailler. S'adresser M. Joseph Lissotte, 279 Iberville ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE, Tél. Est 5800. 287-E2

ASSISTANT comptable ou expéditeur, ou collecteur demande à travailler, 4 années d'expérience. S'adresser M. Georges Marcotte, 154 Lasalle ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 286-E2

ASSISTANT comptable d'expérience demande à travailler. Accepterait position d'embalieur, ou expéditeur. S'adresser M. Georges Lecard, 719 Demontigny Est ou au Medium Sincère, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 286-E-2

EMPLOIS DEMANDES

ASSISTANT presseur dans les habits d'hommes demande à travailler. S'adresser M. Legault, 566 Queenel ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288-E-3

ASSISTANT comptable, sachant la dactylographie, les 2 langues, l'an d'expérience demande à travailler. S'ad. M. P. E. Trudel, 1106 St-Valier ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288-E3

GARDIEN de nuit sachant entretenir les feux demande à travailler. S'adresser M. C. P. Millette, 1491 rue Ste-Catherine Est ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288E-3

HOMME marié (seul), demande position comme concierge dans maison appartements ou privé, fournira bonnes références. S'adresser à 273a Boyer, ou t-Louis 4527. 263-N

HOMME mesurant 6 pieds et 2 pouces demande place comme gardien de nuit ou homme de manufacture. S'ad. M. J. Courtemanche, 143 De Normandville ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 288E-3

HOMME de mfg. ou journalier, ou charretier demande à travailler. S'adresser M. Isidore Vandette, 2284 Drolet ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288-E3

HOMME général d'entrepôt demande à travailler comme expéditeur. S'adresser M. J. E. Bouvier, Beinet Station, ou au Medium Sincère, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288-E3

HOMME d'entrepôt demande place. S'ad. M. J. N. Gauthier, 285A Montcalm ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 288-E3

JOURNALIER ou homme de manufacture demande à travailler. S'adresser M. Eugène Grenier, 866 Notre-Dame Est ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE, Tél. Est 5800. 287-E3

JEUNE homme de 18 ans demande à travailler dans une manufacture. S'ad. M. Armand Bérubé, 954B St-André ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 288-E3

MENUISIER charpentier ou homme de banc demande à travailler. S'adresser M. Aimé St-Pierre, 465 Désery, ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE, Tél. Est 5800. 285-E3

MACHINISTE ou homme de manufacture demande à travailler. S'adresser M. Arthur Vézina, 693 Bordeaux ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE. Tél. Est 5800. 287-E2

MACHINISTE d'expérience demande place dans usine. S'adresser M. Paul Laurent, 145 avenue Marlowe ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288-E3

MECANICIEN expert demande place dans garage ou conduire un char. S'ad. M. L. Desrochers, 17 Bruneau ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 283-E3

OPERATRICE de téléphone d'une année, possédant très bien la langue anglaise, demande place. S'adresser à 466 St-Hubert. Tél. Est 8204 ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 287-E-2

PEINTRE dans la construction demande place. S'adresser à 749 Cadieux ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 287-E3

SOUDEUR à l'électricité ou à air demande à travailler. S'adresser M. Arthur Benoit, 127B Davidson ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 285-E3

SOLLICITEUR demande à travailler. S'adresser M. Paul Forget, 255A rue Ste-Catherine Est ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE, Tél. Est 5800. 249-E2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ le métier de barbier, quelques semaines suffisent, pourcentage payé en apprenant, position assurée, système moderne, outils gratis donnée avec cours, cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62 rue St-Laurent, Montréal. 235-Jan

APPRENTI COUPEUR

On demande un coupeur qui a de l'expérience sur le couteau électrique, bon salaire à l'homme voulu, place permanente. S'adresser à M. Reed, Hercules Garment Co., 45 St-Alexandre, chambre 709. 283-6

5 BONS cordonniers demandés pour ouvrage de premier ordre de pratique à la main. Salaire le plus élevé, ouvrage permanent. S'ad à Wm. Dangerfield Reg., 15 Notre-Dame ouest. 288-3

BOULANGER permanent demandé immédiatement. S'ad. Omer Massé, St-Thomas. Tél. 32, sonnez 14. 287-2

BOUCHERS demandés bon salaire, les 2 langues requises. S'adresser par lettre à Boîte 1274 la PATRIE, Montréal. 272-15

BOUCHER d'expérience demandé, parlant parfaitement l'anglais et français. S'ad. 191 Ste-Catherine, Maisonneuve. Las. 1914 286-3

BOUCHER, apprenti boucher demandé. Il a d'expérience. S'ad. 765 Villeneuve O. 288-2

COMMIS dans magasin de quincaillerie. S'ad. 326 St-Laurent. 287-2

CHAUFFEURS mécaniciens demandés. Suivez les cours jour ou soir. Licence garantie, position assurée. Cours privés pour dames. S'adr. Coulombe, 498 Demontigny Est. Tél. Est 4844. 283-Jan

COMPTABLE d'expérience demandé, connaissant le commerce de bois de sciage. Benoit et Mathieu, 195 rue St-Timothée. 287-3

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

CHAUFFEURS apprenez à conduire et réparer les derniers modèles d'automobiles, nous avons tous les genres de machines en réparation, licence garantie en peu de temps, position assurée de $25 par semaine et plus pour nos élèves gradués, professeur gradué du gouvernement. A. Poirier, 232 Dorchester Est ou 10 Notre-Dame de Lourdes. Tél. Est 4260 244-6

CHARRETIERS demandés, bons salaires. Ecrire à boîte 1299 la PATRIE, Montréal. 285-12

CONTREMAITRE boulanger demandé pour travailler à 3. S'ad. Médard Paquette, 1459 Clarke. 287-2

CONCIERGE DEMANDE

On desire un concierge dont les devoirs seront d'entretenir des bureaux, laver les vitres, s'occuper du chauffage, etc., d'un édifice de 5 étages et d'un soubassement. De préférence, un concierge ayant quelques grands enfants pour l'aider. Inutile de faire application si la famille ne se compose pas d'au moins quatre grandes personnes. Sera logé et chauffé, et devra passer un contrat de 3 ans à $1,000 par année. La famille servira en outre le lunch d'environ 10 employés moyennant rémunération spéciale. Références sérieuses exigées. S'adresser par lettre Boîte postale No 2948, Montréal. 287-2

DEUX mouleurs en fonte demandés immédiatement de la campagne préférés. S'ad. Fonderie Dumault, Lapraire. 288-2

DISTRIBUTEUR de pain demandé, un boy ayant expérience, inutile de se présenter sans être muni de bons certificats. Médard Paquette, 18 Bould. St-Joseph ouest. 288-3

EBENISTE de premier ordre, Bells Cabinet Works, 365 Aqueduc. 288-3

ELECTRICIEN demandé. S'ad. 1455 Notre-Dame ouest, entre midi et 1 hr. ou 5½ à 7 p.m. 288-2

FORGERON-voiturier demandé, aussi bon aide-forgeron voiturier. Inutile de se présenter sans expérience. S'ad. 1483 St-Jacques. 287-2

FERMIER expert en tout ouvrage de ferme demande position immédiate. Meilleures références. S'ad. Joseph Lalibert, Hôtel Roy, 27 Place Jacques-Cartier. 288-3

FILLE de bureau, les 2 langues, sachant la dactylographie demandé à travailler. S'adresser Mlle Francoise Gagnon, 1947 Rachel Est ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 287-E2

GARDIEN de nuit sachant entretenir les feux demande à travailler. S'adresser M. C. P. Millette, 1491 rue Ste-Catherine Est ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288E-3

HOMME marié (seul), demande position comme concierge dans maison appartements ou privé, fournira bonnes références. S'adresser à 273a Boyer, ou t-Louis 4527. 263-N

HOMME mesurant 6 pieds et 2 pouces demande place comme gardien de nuit ou homme de manufacture. S'ad. M. J. Courtemanche, 143 De Normandville ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 288E-3

HOMME de mfg. ou journalier, ou charretier demande à travailler. S'adresser M. Isidore Vandette, 2284 Drolet ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288-E3

HOMME général d'entrepôt demande à travailler comme expéditeur. S'adresser M. J. E. Bouvier, Beinet Station, ou au Medium Sincère, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288-E3

HOMME d'entrepôt demande place. S'ad. M. J. N. Gauthier, 285A Montcalm ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 288-E3

JOURNALIER ou homme de manufacture demande à travailler. S'adresser M. Eugène Grenier, 866 Notre-Dame Est ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE, Tél. Est 5800. 287-E3

JEUNE homme de 18 ans demande à travailler dans une manufacture. S'ad. M. Armand Bérubé, 954B St-André ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 288-E3

MENUISIER charpentier ou homme de banc demande à travailler. S'adresser M. Aimé St-Pierre, 465 Désery, ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE, Tél. Est 5800. 285-E3

MACHINISTE ou homme de manufacture demande à travailler. S'adresser M. Arthur Vézina, 693 Bordeaux ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE. Tél. Est 5800. 287-E2

MACHINISTE d'expérience demande place dans usine. S'adresser M. Paul Laurent, 145 avenue Marlowe ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288-E3

MECANICIEN expert demande place dans garage ou conduire un char. S'ad. M. L. Desrochers, 17 Bruneau ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 283-E3

OPERATRICE de téléphone d'une année, possédant très bien la langue anglaise, demande place. S'adresser à 466 St-Hubert. Tél. Est 8204 ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 287-E-2

PEINTRE dans la construction demande place. S'adresser à 749 Cadieux ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 287-E3

SOUDEUR à l'électricité ou à air demande à travailler. S'adresser M. Arthur Benoit, 127B Davidson ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 285-E3

SOLLICITEUR demande à travailler. S'adresser M. Paul Forget, 255A rue Ste-Catherine Est ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE, Tél. Est 5800. 249-E2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ le métier de barbier, quelques semaines suffisent, pourcentage payé en apprenant, position assurée, système moderne, outils gratis donnée avec cours, cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62 rue St-Laurent, Montréal. 235-Jan

APPRENTI COUPEUR

On demande un coupeur qui a de l'expérience sur le couteau électrique, bon salaire à l'homme voulu, place permanente. S'adresser à M. Reed, Hercules Garment Co., 45 St-Alexandre, chambre 709. 283-6

5 BONS cordonniers demandés pour ouvrage de premier ordre de pratique à la main. Salaire le plus élevé, ouvrage permanent. S'ad à Wm. Dangerfield Reg., 15 Notre-Dame ouest. 288-3

BOULANGER permanent demandé immédiatement. S'ad. Omer Massé, St-Thomas. Tél. 32, sonnez 14. 287-2

BOUCHERS demandés bon salaire, les 2 langues requises. S'adresser par lettre à Boîte 1274 la PATRIE, Montréal. 272-15

BOUCHER d'expérience demandé, parlant parfaitement l'anglais et français. S'ad. 191 Ste-Catherine, Maisonneuve. Las. 1914 286-3

BOUCHER, apprenti boucher demandé. Il a d'expérience. S'ad. 765 Villeneuve O. 288-2

COMMIS dans magasin de quincaillerie. S'ad. 326 St-Laurent. 287-2

CHAUFFEURS mécaniciens demandés. Suivez les cours jour ou soir. Licence garantie, position assurée. Cours privés pour dames. S'adr. Coulombe, 498 Demontigny Est. Tél. Est 4844. 283-Jan

COMPTABLE d'expérience demandé, connaissant le commerce de bois de sciage. Benoit et Mathieu, 195 rue St-Timothée. 287-3

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

CHAUFFEURS apprenez à conduire et réparer les derniers modèles d'automobiles, nous avons tous les genres de machines en réparation, licence garantie en peu de temps, position assurée de $25 par semaine et plus pour nos élèves gradués, professeur gradué du gouvernement. A. Poirier, 232 Dorchester Est ou 10 Notre-Dame de Lourdes. Tél. Est 4260 244-6

CHARRETIERS demandés, bons salaires. Ecrire à boîte 1299 la PATRIE, Montréal. 285-12

CONTREMAITRE boulanger demandé pour travailler à 3. S'ad. Médard Paquette, 1459 Clarke. 287-2

CONCIERGE DEMANDE

On desire un concierge dont les devoirs seront d'entretenir des bureaux, laver les vitres, s'occuper du chauffage, etc., d'un édifice de 5 étages et d'un soubassement. De préférence, un concierge ayant quelques grands enfants pour l'aider. Inutile de faire application si la famille ne se compose pas d'au moins quatre grandes personnes. Sera logé et chauffé, et devra passer un contrat de 3 ans à $1,000 par année. La famille servira en outre le lunch d'environ 10 employés moyennant rémunération spéciale. Références sérieuses exigées. S'adresser par lettre Boîte postale No 2948, Montréal. 287-2

DEUX mouleurs en fonte demandés immédiatement de la campagne préférés. S'ad. Fonderie Dumault, Lapraire. 288-2

DISTRIBUTEUR de pain demandé, un boy ayant expérience, inutile de se présenter sans être muni de bons certificats. Médard Paquette, 18 Bould. St-Joseph ouest. 288-3

EBENISTE de premier ordre, Bells Cabinet Works, 365 Aqueduc. 288-3

ELECTRICIEN demandé. S'ad. 1455 Notre-Dame ouest, entre midi et 1 hr. ou 5½ à 7 p.m. 288-2

FORGERON-voiturier demandé, aussi bon aide-forgeron voiturier. Inutile de se présenter sans expérience. S'ad. 1483 St-Jacques. 287-2

FERMIER expert en tout ouvrage de ferme demande position immédiate. Meilleures références. S'ad. Joseph Lalibert, Hôtel Roy, 27 Place Jacques-Cartier. 288-3

FILLE de bureau, les 2 langues, sachant la dactylographie demandé à travailler. S'adresser Mlle Francoise Gagnon, 1947 Rachel Est ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 287-E2

GARDIEN de nuit sachant entretenir les feux demande à travailler. S'adresser M. C. P. Millette, 1491 rue Ste-Catherine Est ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288E-3

HOMME marié (seul), demande position comme concierge dans maison appartements ou privé, fournira bonnes références. S'adresser à 273a Boyer, ou t-Louis 4527. 263-N

HOMME mesurant 6 pieds et 2 pouces demande place comme gardien de nuit ou homme de manufacture. S'ad. M. J. Courtemanche, 143 De Normandville ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 288E-3

HOMME de mfg. ou journalier, ou charretier demande à travailler. S'adresser M. Isidore Vandette, 2284 Drolet ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288-E3

HOMME général d'entrepôt demande à travailler comme expéditeur. S'adresser M. J. E. Bouvier, Beinet Station, ou au Medium Sincère, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288-E3

HOMME d'entrepôt demande place. S'ad. M. J. N. Gauthier, 285A Montcalm ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 288-E3

JOURNALIER ou homme de manufacture demande à travailler. S'adresser M. Eugène Grenier, 866 Notre-Dame Est ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE, Tél. Est 5800. 287-E3

JEUNE homme de 18 ans demande à travailler dans une manufacture. S'ad. M. Armand Bérubé, 954B St-André ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 288-E3

MENUISIER charpentier ou homme de banc demande à travailler. S'adresser M. Aimé St-Pierre, 465 Désery, ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE, Tél. Est 5800. 285-E3

MACHINISTE ou homme de manufacture demande à travailler. S'adresser M. Arthur Vézina, 693 Bordeaux ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE. Tél. Est 5800. 287-E2

MACHINISTE d'expérience demande place dans usine. S'adresser M. Paul Laurent, 145 avenue Marlowe ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 288-E3

MECANICIEN expert demande place dans garage ou conduire un char. S'ad. M. L. Desrochers, 17 Bruneau ou au Medium Sincère, édifice La PATRIE. Est 5800. 283-E3

OPERATRICE de téléphone d'une année, possédant très bien la langue anglaise, demande place. S'adresser à 466 St-Hubert. Tél. Est 8204 ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 287-E-2

PEINTRE dans la construction demande place. S'adresser à 749 Cadieux ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 287-E3

SOUDEUR à l'électricité ou à air demande à travailler. S'adresser M. Arthur Benoit, 127B Davidson ou au Medium Sincere, édifice La Patrie. Tél. Est 5800. 285-E3

SOLLICITEUR demande à travailler. S'adresser M. Paul Forget, 255A rue Ste-Catherine Est ou au Medium Sincère, édifice la PATRIE, Tél. Est 5800. 249-E2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ le métier de barbier, quelques semaines suffisent, pourcentage payé en apprenant, position assurée, système moderne, outils gratis donnée avec cours, cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62 rue St-Laurent, Montréal. 235-Jan

APPRENTI COUPEUR

On demande un coupeur qui a de l'expérience sur le couteau électrique, bon salaire à l'homme voulu, place permanente. S'adresser à M. Reed, Hercules Garment Co., 45 St-Alexandre, chambre 709. 283-6

5 BONS cordonniers demandés pour ouvrage de premier ordre de pratique à la main. Salaire le plus élevé, ouvrage permanent. S'ad à Wm. Dangerfield Reg., 15 Notre-Dame ouest. 288-3

BOULANGER permanent demandé immédiatement. S'ad. Omer Massé, St-Thomas. Tél. 32, sonnez 14. 287-2

BOUCHERS demandés bon salaire, les 2 langues requises. S'adresser par lettre à Boîte 1274 la PATRIE, Montréal. 272-15

BOUCHER d'expérience demandé, parlant parfaitement l'anglais et français. S'ad. 191 Ste-Catherine, Maisonneuve. Las. 1914 286-3

BOUCHER, apprenti boucher demandé. Il a d'expérience. S'ad. 765 Villeneuve O. 288-2

COMMIS dans magasin de quincaillerie. S'ad. 326 St-Laurent. 287-2

CHAUFFEURS mécaniciens demandés. Suivez les cours jour ou soir. Licence garantie, position assurée. Cours privés pour dames. S'adr. Coulombe, 498 Demontigny Est. Tél. Est 4844. 283-Jan

COMPTABLE d'expérience demandé, connaissant le commerce de bois de sciage. Benoit et Mathieu, 195 rue St-Timothée. 287-3

JARDINIER CHAUFFEUR

On demande pour la campagne, près de Montréal, un homme, veuf ou célibataire, bien recommandé, connaissant le jardinage, pour se rendre généralement utile. Devra aussi prendre soin d'une petite automobile, la conduire, la laver, etc. Position pour être prise le 1er mai. Bon salaire payé à la personne compétente. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, ou écrire à X. Y. Z. Boîte 727, Station N., Montréal. 287-6

JOURNALIERS

Pour construction près Montréal. Salaire 40 cents de l'heure, pension de première classe pour $1.00 par jour. Ouvrage pour longtemps. Voyez M. Soulière, 376 Craig Ouest. 286-6

JOURNALIERS forts demandés, pour voir au changement de chars $0.38 cts de l'heure, beaucoup d'ouvrage. S'adresser par lettre à Boîte 1271 La PATRIE, Montréal. 273-15

JOURNALIERS forts et robustes demandés. Ouvrage pour longtemps. Bons salaires. Ecrire à boîte 1283 la PATRIE, Montréal. 274-15

JEUNE couple avec bébé de 1 an demande une jeune fille d'expérience pour légers travaux du ménage, bon salaire, bon chez soi. 239 Edouard Charles, app 3 Rock 4226. 288-3

MINEURS et ajusteurs de tuyaux pour la mine à South Porcupine, Ont., salaire $4 par jour pour 8 heures d'ouvrage. Passages avancés. Voyez M. Soulière, 376 Craig ouest. 286-2

OUVRIERS sur machine à bois, scie, planeur, sableuse, sticker, etc., position permanente, bons gages à hommes compétents. S'ad. au gérant, 31 rue Ste-Cunégonde. Tél. Vict. 1596. 287-2

MESSAGERS demandés, peuvent se faire un bon salaire. S'adresser au télégraphe du C.P.R., 72 St-François-Xavier. 288-2

HOMMES DEMANDES

Etes-vous satisfait de votre revenu actuel? Y a-t-il des perspectives brillantes d'avancement dans votre position actuelle? Si vous n'avancez pas étudiez les chances magnifiques que vous offre notre école. Bon salaire dès le début, emploi permanent, avancement rapide. Quelques mois suffisent pour la préparation. Demandez un prospectus gratuit. Dierk's Railway Telegraph School, 148-154, rue Bank, Ottawa, Ont. 288-5

HOMMES forts demandés comme journaliers. Bons salaires. Ecrire à Boîte 1297 La PATRIE. 284-10

100 HOMMES et garçons demandés tous les jours pour cheveux et barbes faits gratuitement, au collège des Barbiers 62 rue St-Laurent. 285-6

JEUNES hommes demandés (5) pour un emploi temporaire. Expérience pas nécessaire. Bon salaire. Ecrire à Boîte 1287 La Patrie, Montréal. 281-8

JEUNE homme pour factures, 17 à 20 ans, position permanente pour quelqu'un ayant expérience et rapide en chiffres. Répondre en anglais donnant âge et expérience ainsi que salaire. The Montreal Biscuit Co., 230 DeCourcelles, St-Henri. 287-2

JEUNE homme de bureau, possédant les 2 langues. Bon salaire. Ecrire à Boîte 1295. 284-10

JEUNE garçon demandé pour délivrer les commandes et se rendre utile dans épicerie, devra fournir références. A. Goodman, coin Coursol et Atwater. Uptown 5189. 287-2

JARDINIER CHAUFFEUR

On demande pour la campagne, près de Montréal, un homme, veuf ou célibataire, bien recommandé, connaissant le jardinage, pour se rendre généralement utile. Devra aussi prendre soin d'une petite automobile, la conduire, la laver, etc. Position pour être prise le 1er mai. Bon salaire payé à la personne compétente. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, ou écrire à X. Y. Z. Boîte 727, Station N., Montréal. 287-6

JOURNALIERS

Pour construction près Montréal. Salaire 40 cents de l'heure, pension de première classe pour $1.00 par jour. Ouvrage pour longtemps. Voyez M. Soulière, 376 Craig Ouest. 286-6

JOURNALIERS forts demandés, pour voir au changement de chars $0.38 cts de l'heure, beaucoup d'ouvrage. S'adresser par lettre à Boîte 1271 La PATRIE, Montréal. 273-15

JOURNALIERS forts et robustes demandés. Ouvrage pour longtemps. Bons salaires. Ecrire à boîte 1283 la PATRIE, Montréal. 274-15

JEUNE couple avec bébé de 1 an demande une jeune fille d'expérience pour légers travaux du ménage, bon salaire, bon chez soi. 239 Edouard Charles, app 3 Rock 4226. 288-3

MINEURS et ajusteurs de tuyaux pour la mine à South Porcupine, Ont., salaire $4 par jour pour 8 heures d'ouvrage. Passages avancés. Voyez M. Soulière, 376 Craig ouest. 286-2

OUVRIERS sur machine à bois, scie, planeur, sableuse, sticker, etc., position permanente, bons gages à hommes compétents. S'ad. au gérant, 31 rue Ste-Cunégonde. Tél. Vict. 1596. 287-2

MESSAGERS demandés, peuvent se faire un bon salaire. S'adresser au télégraphe du C.P.R., 72 St-François-Xavier. 288-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

MOULEUR—On demande 2 mouleurs pour ouvrage général et à l'année. Bellefeuille et Frère, Trois-Rivières, P.Q. 278-12

OUVRIER d'expérience demandé pour réparer les radiateurs d'autos. S'ad. à W. F. Moore, 70 Mansfield, Uptown 9328. 286-3

ON DEMANDE un faiseur de poche, un premier opérateur, un faufileur de bord de côté, une faiseuse ou un faiseur de manche. S'ad. English & Scotch Woollen, 451 Ste-Catherine Est. 286-10

ON DEMANDE 200 OU 300 EMPLOYES

On demande des employés de filature de coton soit avec ou sans expérience; 75 employés pour le département des cardes; 75 employés pour le département du tillage; 150 tisserands. Emploi régulier et bons gages. S'adresser Dominion Textile Co. Ltée, 1788 Notre-Dame Est, Montréal, branche Hochelaga. 285-6

PRESSEURS DE VESTES

d'expérience demandés immédiatement. Gros salaire et travail assidu assuré. Fashion-Craft 168 St-Laurent. 286-6

ON DEMANDE une personne compétente pour enseigner aux filles à faire des cigares au moyen de tables à succion, ouvrage permanent et bons gages; homme préféré; références requises; les deux langues nécessaires. S'ad. immédiatement à N. R. Webster and Company, Limited, manufacturiers de cigares, Sherbrooke, P.Q. 274-N

PERCEPTEUR catholique demandé, bon salaire, commission et bon. S'adresser à chambre 36 Edifice Dandurand, entre 8 et 10 et 4 et 6 heures. 288-2

PRESSEURS

demandés immédiatement dans le département des coats. Gros salaire et travail continu assuré. Fashion-Craft, 566 St-Laurent. 288-6

PRESSEURS d'expérience dans les costumes de dames etc. Bon salaire. S'ad. par lettre à Boîte 1296 La PATRIE, Montréal. 284-20

POLISSEURS demandés. Polisseurs sur cuivre demandés, très bons gages. S'ad. 149 St-Paul ouest, Montréal. 287-4

SOLLICITEUR

Une chance de se faire un salaire de $10 à $15 par jour, ouvrage facile et connu, pas d'expérience nécessaire. Références exigées. Adressez-vous à 1382 Wellington, Verdun, entre 10 hrs. a.m. à 4 p.m. 288-3

TAILLEUR demandé, emploi continu bon salaire. S'ad. M. Singer, 187 rue Dorchester ouest. 287-2

TAILLEURS de blouses avec expérience demandés, un qui peut graver les patrons. Bachelor Waist, 714 rue Royal est. 288-3

VENDEURS catholiques demandés pour représenter une grande organisation catholique. Promotion rapide en cas d'habileté. S'adresser à chambre 56 édifice Dandurand, entre 8 et 10 et 4 et 6 heures. 288-2

VOITURIER demandé, bons gages pour homme compétent. S'ad. 6406 rue Albert. Tél. Vict. 1483, après 6 hrs. p.m. 287-2

VOYAGEUR d'expérience dans le cuir et fournitures avec relations avec manufacturiers. Bonnes références. Pierre Blouin, 59 St-Pierre. 288-2

VOYAGEUR ayant bonne clientèle dans la catégorie de vêtements pour hommes et garçonnets. Belles perspectives pour la personne voulue. 255 rue St-Alexis Q. Tél. Main 5591. 284-6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES couturières demandées. Salaire pour commencer $7 à $8 par semaine. Manufacture propre, éclairée, et sanitaire. S'adresser par lettre à Boîte 1281 La Patrie, Montréal. 262-26

BRODEUSES demandées, beaucoup d'ouvrage. Ouvrage à domicile. Bons gages. S'ad. par lettre à boîte 1282 La PATRIE, Montréal. 274-16

BRODEUSE à la main. Lazare & Monck, 130, rue de la Montagne. 288-2

BONNE fille demandée pour servir les tables et une femme pour laver la vaisselle. S'ad. 1424 Ste-Catherine Est, Café Canadien Ltée. 287-4

10 BONNES étampeuses pour patrons perforés et au crayon. S'ad. 1126 Henri-Julien, St-Louis 1058. 287-2

COUTURIERES A LA MACHINE

Nous avons encore besoin de 25 opératrices dans les robes de serge, jupes, robes de maison. Bonus de 10 p. c. payable à toutes les semaines. Semaines de 44 hres, endroit très hygiénique. Des filles expérimentées peuvent faire de $15 à $25 par semaine. Nous prendrons quelques apprenties auxquelles nous garantissons un salaire pour commencer. S'ad. à M. Reed, Hercules Garment Co., 45 St-Alexandre, 7e étage, ch. 709. 150-Jan

COUTURIERE A LA MACHINE

Couturières à la machine expérimentées ou non demandées pour confection de lingerie pour dames, bon salaire, emploi continu. S'ad. à New Idea Whitewear, 36a Notre-Dame ouest, dernier étage. 284-6

COUTURIERES à la machine demandées pour confection de draps et de taies d'oreiller, emploi continu, bon salaire, 44 heures par semaine. 1112 St-Laurent. 287-3

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour confection de robes en soie et en serge, emploi continu et bon salaire. S'ad. à La Mode Dress Co., 591 Ste-Catherine O., chambre 200. 287-4

COUTURIERE de première classe pour faire pantalons et vestes, $18 par semaine, ouvrage permanent. S'ad. à J. E. Daoust, 2236 Granville St., Vancouver, B.C. 287-3

COUTURIERE pour les sous-vêtements de dames. Bon salaire, ouvrage à l'année. Ecrire à Boîte 1262 La PATRIE, Montréal. 284-26

**COUT

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, terrain 25 x 100, situé rue voisine du Boulevard Pie IX, près de la ligne du tramway, Sault au Récollet, vendra avec peu de comptant et la balance facile ou échangerait; écrivez pour appointement à Boîte 300, la PATRIE. 285-N

ON DEMANDE A LOUER

LOGEMENT de 5 ou 6 appartements demandé avec électricité et bain, veuillez écrire en donnant le prix et ou situé à Boîte 200 la PATRIE. 268-N

ON DEMANDE à louer étage bien éclairé et chauffé pour manufacture légère, avec long bail situé entre Mc Gill et Boulevard St-Laurent, Notre-Dame et Ste-Catherine, écrivez à Boîte 438 La PATRIE. 266-N

ON DEMANDE à louer un magasin pour modiste de chapeaux avec logement en arrière préféré, veuillez où situé et le prix à Boîte 301, la PATRIE. 285-5

A VENDRE OU A LOUER

BOUTIQUE à vendre ou à louer, 2 étages, 3,700 pieds de plancher, 717 Panet, possession immédiate. A. Bonin, 937 Cartier, Tél. Est 5447. 288-6

MANUFACTURE de portes et chassis à vendre ou à louer, S'ad. 550 De Lanaudière. 287-2

ON DEMANDE A ACHETER

AUTOMOBILE demandée, Ford ou Chevrolet, modèle récent, en très bon ordre, payerais $100 comptant, balance $100 par mois. Ecrire avec détail, casier No 457 La PATRIE. 288-1

ON DEMANDE à acheter des records de seconde main, paiera comptant, veuillez mentionner la quantité et le prix, sans cela nous ne répondrons pas, écrire Boîte 301 La PATRIE, Montréal. 224-6

ON DEMANDE à acheter un magasin de tabac, cigares, rue Commerciale si possible, payera comptant, veuillez écrire tous renseignements à Boîte 300, la PATRIE. 268-N

OBLIGATIONS de la Victoire (toutes émissions) achetées au comptant. Pas d'attente. H. L. Coomb, chambre 107, 115 rue St-Jacques. Tél. Main 1623 Up. 6033. 270-26

MINES achetées et vendues, Amiante, cuivre, graphite, baryte, granit, etc. Alfred LaRocque, 157 St-Jacques, Montréal. 270-26

PIANO — Nous achetons n'importe quel piano usagé, de préférence les pianos Pratte, S'ad. 462 rue Ste-Catherine ouest. Up. 9393. 284-N

VOLAILLES de bonne qualité. Plus haut prix payé P. Poulin, 29 marché Bonsecours. 264-26

AUTOMOBILES A VENDRE

LIMOUSINE Cadillac, 7 places, design spécial, avec carosserie de tourisme extra — (2 chars dans 1) — le tout en bonne condition. Coût $6,000; vendra pour $2,800. Visible à 709 Sherbrooke ouest; l'avant-midi, entre 10 et 1 heures; le soir, entre 7 et 9 heures. Uptown 8241. 287-3

A VENDRE une auto taxi Ford en bon ordre, pneus neuf, $300. S'adresser 323 Dorion, Tél. Est 8323. 288-2

AUTO de tourisme Franklin, modèle 1918, capacité d'hiver et d'été, pourvue de la chaufferette Arctic Franklin, pompe à pneu, pneus à corde. Le jour téléphone Lasalle 212, après 7 p.m. St-Louis 7601. 288-4

VENTE D'AUTOS USAGES

La confiance dans le vendeur est un facteur de première importance sur le marché des autos usagés, en conséquence, procurez-vous vos machines d'occasion d'une maison de bonne réputation. Cadillac 1914, 2 Overland 1917, National 1918, Chevrolet 1920, 3 Ford 1918, 3 McLaughlin 1917, Peerless 1917, Chalmers 1917, Studebaker 1918, aussi 2 Studebaker de démonstration 1919 Voyez ou téléphonez à M. King, Up 8604, 973 rue Ste-Catherine Ouest, Ginsberg Motor Co. 287-3

AUTOBUS pour 22 passagers à vendre bon marché. S'adresser Eusèbe Labelle, Pont Viau, près Montréal. 287-6

CHEVAUX, VOITURES, ETC.

CARRIOLE pour charretier, harnais, voitures de toutes sortes, vendre à sacrifice, Jos Leheau, 488 rue Labrecque, entre St-André et St-Timothée, près Ontario. Tél. Est 1893. 155-1an

MARECHAL FERRANT

ECURIE de pension, chevaux tondus à l'électricité, ouvrage garanti sous la rapporte. J. B. Legault, service 146a Avenue Hôtel de Ville, près Ontario. Tél. Est 5568. 46-1an

SLEIGH — Ste Catherine à vendre en parfait ordre, aucune offre raisonnable refusée, 603 Montcalm. 287-6

ARGENT A PRETER

A. JETTE & Cie., courtiers en immeubles (établi 1885) experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35 St-Jacques, chambre 10. Prêts sur 1ère et 2e hypothèque. Collections, achats de créances. 259-1an

ARGENT à prêter sur piano, bijoux ou ameublements. S'ad. M. Brunelle, 97 St-Jacques, chambre 40. 288-6

$2,500, $5,000, $8,000 à prêter 1ère hypothèque, 7 p.c., pas d'intermédiaire. Judson Lee Ltd., 138 Notre-Dame Ouest. 267-26

PRETS à cours termes par montants de $500.00 à $2,000.00 sur billets ou sur 2ème hypothèque. J. A. Gauthier, 90 rue St-Jacques. Tél. Main 5010. 280-26

DETTES GENERALES REGLEES— Marchands ou particuliers. Paiements faciles, informations gratuites. Lemieux, 43 Place d'Armes. Soir, 68a Laurier ouest, coin St-Urbain. 32-1an

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER

On demande à emprunter $2,000, $3,500, $6,000, première hypothèque. Donat Corbeil, notaire, 92 Notre-Dame Est, chambre 21. Main 1183. 283-6

YACHTS, MOTEURS

CHALOUPE, yacht, Verchères. Si vous voulez acheter une vraie chaloupe Verchères, il n'y a que E. Desmarais, de Verchères, qui garantit ses chaloupes pour 2 ans. S'ad. au propriétaire, à Montréal seulement, 3267 Berri, St-Louis 6163. 287-26

PROPRIETES A VENDRE

J. A. O'GLEMAN

90 ST-JACQUES, Ch. 500, Main 2063.

$4,300—St-Hubert, près Gilford, 1 bonne propriété de 2 logements. Revenu $450.

$4,300—St-Hubert, près Gilford, 1 bonne propriété de 3 logements. Revenu $528.

$4,500—Rue Nicolet, près Ontario, propriété en très bon ordre, comprenant 3 logements, bain, gaz, électricité. Revenu $456.

$6,750—Breboeuf, 2 maisons de 2 logements chacune, située près du Parc Lafontaine. Revenu $720.

$7,500—Mentana, entre Mt-Royal et Gilford, 3 bons logements modernes. Revenu $780.

$10,500—St-André, maison de 6 logements, située entre Duluth et Rachel, côté ouest. Revenu $1,200.

AUSSI terrain à vendre, Papineau coin ruelle, Boulevard St-Joseph, 1 lot 25 x 118; Madison, près Sherbrooke, 2 lots 50 x 106; rue Outremont, près St-Viateur $250" en superficie. Très bon marché pour construction.

TERRES à vendre à la Côte St-Michel, Côte St-Léonard, Rivières des Prairies et Pointe-aux-Trembles, pour le prix de terre en culture.

S'ad. J. A. O'GLEMAN, 90 St-Jacques ch. 500, Main 2063. 288-6

PIANOS ET ORGUES

BEAU piano cottage à vendre, acajou 7 1-3 octaves, en parfait ordre. Pas d'agents. $150.00 S'adresser 899 Notre-Dame Ouest, Montréal. Tél. Main 5184. 253-N

PIANO — Nous achetons n'importe quel piano usagé, de préférence les pianos Pratte, S'ad. 462 rue Ste-Catherine ouest. Up. 9393. 284-N

AUTOMOBILES

RADIATEURS promptement réparés, soudure autogène, toutes pièces d'autos et machineries, travail soigné. Dominion Welding Mnfg. 581a St-Timothée. Est 4450. 231-1an

RADIATEURS soigneusement réparés, toutes pièces brisées d'autos et de machineries réparées par soudure autogène. Autogenous Welding Co, 121 St-Augustin, coin 1792 Notre-Dame O. Tél. Westmount 253. 32-1an

DIVERS

POULETS 26c la lb.; jambon, 22c; steak 15c; cotelettes 12c; boeuf 8c; patates 35c; margarine 26c. S'adresser 1127 Rachel près Désormier. 288-1

PREVENEZ LA GRIPPE

OXYGENOS, composé purifiant l'air des endroits les plus infectés, rendra plus de service que le médecin, car il prévient la maladie, n'coûte 15c— 33 Boyer, Tél. St-Louis 6737. 286-6

SUCCESSION. La personne ou le notaire qui s'occupe ou qui demande les descendants de la famille McKaw de l'Ecosse, devront communiquer à Boîte 302 La PATRIE, Montréal, Canada. 276-N

L'AGENCE PROVINCIALE achète collecte comptes au pourcentage, ville ou campagne, tels que billets, loyers, salaires, comptes de toutes sortes, sans aucun frais d'avocats. Remises assurées, 97 St-Jacques. Tél. Main 7223. 288-1an

BEAUDOIN, M. P., comptable. Collection honnête et sûre; aussi achat de créances. 72 rue Notre-Dame Est, chambre 302-303. Main 2380. 182-1an

MASSAGES

Mme MACGREGOR, masseuse expérimentée, donne massages suédois, aussi bains, radiateur et vibrateur électriques. 80 Mance, en bas, 9 a.m. à 9 p.m. 270-26

DEMENAGEMENTS

LA SHANNICK Ice & Cartage Co, Ltd., 2668 St-Laurent, déménagements transport de pianos, coffres-forts, glace, gros et détail. Tél. Rockland 8173. 14-1an

REPARATIONS

LA MAISON CANADIENNE vous offre satisfaction garantie de rembourrer, réparer toutes sortes de meubles et désinfections de lits, plumes et matelas à bas prix. H. Lalonde, 2746 St-Laurent. Rock 4004. 188-1an

POUR vos auvents, tentes, tarpaulins, couvertures imperméables, pour chevaux, couvertures de toutes sortes, rideaux pour châssis (blinds), voyez M. Thauvette et Chartrand, 2766 St-Laurent. Rock. 3157. 261-1an

REPARATION de meubles rembourages de tout genre, set de Chesterfields fait sur commande à des prix très bas. Chs. Turcot 677 Ontario est, Est 5896. 275-26

LAVAGES DEMANDES

ON DEMANDE lavage de famille Retourné humide $1.00 la boîte; séché $1.25. Linge uni repassé $1.75. Dominion Laundry, 298 Carrières. Tél. St-Louis 6302. 43-1an

AUX MALADES

EPILEPSIE

Epilepsie—Le Stanton's Epilepcure est le seul véritable spécifique pour la guérison certaine de l'épilepsie. $1.25 la bouteille. En vente aux pharmacies J. A. Goyer, 180 Ste-Catherine Est, Pharm. Dr Leduc, 560 Ontario Est, P. R. Thomas, 284 Bleury, Pharm. Dr Trempe, 2005 St-Jacques, A. A. Montpetit, 300 Ontario Est, Montréal, H. P. Barny, 122 St-Joseph, J. W. Gaudette, 1078 St-Valier, Québec, Stanton's Epilepcure, 635 St-Hubert, Montréal. 78-1an

COTTAGE A VENDRE

OUTREMONT, 779 Rockland, cottage à vendre, terrain 78 x 102, arbres fruitiers, arbustes d'ornement, garage chauffé S'ad. J. N. E Gelinas, ave Rockland, Outremont. Rock. 2038. 284-26

TERRES DEMANDEES

VOULEZ-VOUS vendre votre terre. Veuillez nous écrire tout de suite. Nous avons toujours des bons acheteurs en main. Vous aurez satisfaction puisque nous avons le personnel voulu pour faire visiter les terres que nous avons en vente. Petit et Petit, Limitée, vendeurs de terres, 694a Mt-Royal est, Montréal. 278-22

PROPRIETES A VENDRE

BERNIER & GADBOIS

820 ONTARIO, MAISONNEUVE TEL. LASALLE 1912.

$8,000—Lafontaine, 8 logements, 8 chambres, moderne, cave 8 pieds cimentée, système chauffage, terrain 50 x 100, construction 28 x 60. Vrai bargain.

$11,000—Rue Lasalle, 5 logements et un magasin, 50 x 100 pieds, construction 50 x 55, modernes. Prix $11,000.

$6,800—Rue Cartier, 6 logements, modernes. Prix $6,800.00. Revenu $860.00. Vrai bargain.

$7,600—2ème Avenue, Viauville, près Lafontaine, 6 logis, façade en pierre, moderne. Prix $7,600. Revenu $1,080. Vrai bargain.

$8,500—Borubonnière, près Ontario, 6 logements de 6 chambres, moderne. Prix $8,500. Revenu $1,008. Vrai bargain.

$8,000—Rue Mentana, 6 logements modernes, près Mont-Royal. Prix $8,000. Revenu $1,128. Vrai bargain.

$9,000—Bourbonnière, coin de ruelle Ste-Catherine, 6 logements modernes, avec extension. Prix $9,000. Revenu $1,080. Vrai bargain.

$14,500—Rue Lafontaine, entre la 3ème et 4ème Avenue, 6 grands logements modernes, façade en pierre Prix $14,500. Revenu $1,800. Vrai bargain.

$28,000—Rue Ontario, coin Plessis, 3 magasins et 3 logements, chauffés à l'eau chaude, grande cave, l'acheteur pourra prendre possession des trois magasins, construction 50 x 90. Prix $28,000. Vrai bargain.

$30,000—Rue Sherbrooke, en face du parc Lafontaine, trois maisons, 9 logements modernes. Prix $30,000. 88 pieds de façade. Revenu $3,800. Vrai bargain.

$6,500—Rue De Beaujeu, 5 logements, façade en pierre, grande cave de 8 pieds. Prix $6,500. Vrai bargain.

ON DEMANDE à acheter des maisons, terrains, commerce, etc, toujours service honnêtement et promptement.

S'adresser à BERNIER & GADBOIS, 820 Ontario, Maisonneuve, Tél. Lasalle 1912. Ouvert le soir. 288-2

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE un beau bloc à 3 étages, deux beaux logements et un magasin, à Ville Emard, Nos 204, 206, 208 Jolicoeur. S'ad. 206 Jolicoeur. 288-2

BELLE propriété à vendre à Lanoraie, avec boulangerie sur chemin macadamisé, bonnes conditions. S'ad. ou écrire à Mme R. Boucher, Lanoraie. 286-6

CHANCE exceptionnelle. — Propriété Nos 36 à 44 rue Rouville, 75 x 80 pieds, bâtisse en brique solide, 3 étages, 6 logements avec un passage de communication à une autre maison et dépendances, pouvant servir de garage et atelier, etc. Revenu $984.00. Prix $7,900. Comptant $3,900; Propriété Nos 323 à 327 rue Aylwin, 22 par 55 pieds, façade en brique pressée, pratiquement neuve, 3 étages, 6 logements. Revenu $1,098. Prix $10500. S'ad. chambre No 1, 60 Notre-Dame est. Main 8770. 287-6

GRANDE maison de pension à vendre, 52 appartements, cause de départ pour l'Europe. O. Auger, 191 rue St-Paul est. 283-26

MAISONS à vendre, chance exceptionnelle. Verdun et Parc Avenue Extension, 6 chambres, $50.00 comptant et la balance en 10 ans. Home Construction Co., chambre 525 édifice Power, 83 Craig ouest. 286-26

RUE DE L'EPEE No 620

centre de la ville d'Outremont, maison, appartements, comprenant 7 logis, rapportant $4272.00 par année. Cette construction vient d'être terminée, brique solide, finissions bois dur, tout du premier qualité. Prix de vente $35,000.00. S'ad. à L. Carta, entrepreneur-général, 12 rue St-Germain, Ville St-Laurent. Tél. Mont-Royal 134. 286-6

SAULT AUX RECOLLETS — Petit cottage au No 6439 rue Sacré-Coeur, s'adresser sur les lieux, vendra à bonne condition. 284-6

SAULT-AU-RECOLLET propriété à vendre, terrain mesurant 96 x 180 12 appartements, près de la rivière, Station Anderson. S'ad. Mme O. Mercier 1289 Boul Gouin. 283-12

STE-ANNE DE BELLEVUE, magnifique résidence sur la rue du Grand Tronc, faisant face à l'entrée du Collège MacDonald, 12 pièces, commodités modernes, belle terrasse, garage, beaux arbres, prix raisonnable, conditions faciles. Adresse C. E. Deslauriers, Ste-Anne de Bellevue. 286-6

TERRAINS A VENDRE

LOTS à VENDRE ou à ECHANGER

OUTREMONT, Notre-Dame de Grâces, Rosemont, Westmount, Ville St-Pierre, lot clair avec argent pour maison hypothéquée, bien située. Pierre Desforges, 30 St-Jacques. Main 8553, le soir, 40 avenue Laval, Est 1899. 265-26

AVIS AUX CONSTRUCTEURS

A vendre, lot, avenue Outremont, Notre-Dame de Grâce, chemin Ste-Catherine, Maplewood, McDougall, Outremont, Querbes, Wiseman, Duncan, Davaar, Rockland, Boulevard Saint-Joseph, coin McNider, Van Horne coin Champagneur. Pierre Desforges, 30 St-Jacques. Main 8553. Le soir, Ave Laval, Est 1899.

A vendre, au comptant ou sans argent, au mois comme loyer, lot clair ville St-Pierre, Rosemont, etc. Pierre Desforges, 30 St-Jacques, Main 8553 Le soir, 40 ave Laval, Est 1899. 265-26

TERRAIN situé à Rosemont sur la 15e avenue à côté Est près du Boulevard Rosemont 50 x 85 avec ruelle de 15 pieds vendra bon marché. Ecrivez pour appointement à boîte 200 la PATRIE. 201-26

LA "PATRIE" est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. Torbe, président et directeur-général.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA PATRIE".

CARTES DE PROFESSION

AVOCATS

BAKER, W. A., C.R., avocat, 58 rue St-Jacques. Tél. Main 1762. Résidence 40, 1ère ave, Maisonneuve. Tél. Lasalle 696. 91-1an

LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL, avocats, édifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3215. 239-1an

PAGNUELO, TANCREDE, C.R., avocat, procureur, commissaire. Edifice La Sauvegarde, 92 Notre-Dame Est. Tél. Main 3888. 159-1an

LAVERY & DEMERS, avocats et procureurs, 17 St-Jacques, Montréal. Main 4472. Salluste Lavery, 2041 Hutchison, Rockland 3178, Maurice Demers, 1150 St-Hubert. St-Louis 679. 154—1an

ARTHUR LALONDE, avocat, procureur, etc. Etude: Brossard, Forest, Lalonde et Coffin, édifice du Crédit Foncier, Montréal. Résidence, téléphone Est 2281. 186-1an

MIGNERON, J. HOMER, avocat, pratiquant au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, 66 Notre-Dame Est, Montréal. Phone Main 2865. Résidence 779 Mont-Royal est. Tél. St-Louis 5968. 269-26

MEDECINS

Dr A. D. TESSIER, maladie de la peau maladies vénériennes, eczéma, traitement par 606-914; 1894a Papineau, St-Louis 4536. 131-1an

Docteur JOS. N. CHAUSSE, spécialité Maladies de la peau. Rayon X. Département d'électricité médicale, traitement 606-914. 708 Parc Lafontaine. Tél. St-Louis 3275. De 1 à 3 et 7 à 9 heures p.m. 80-1an

DENTISTE

Dr NAP. DESJARDINS dentiste, extraction des dents sans douleur, spécialité: ponts, couronnes, prix très modérés, ouvert le soir, 1708 Notre-Dame ouest, coin Bourget, West 1952. 171-1an

NOTAIRES

CREPEAU, ODILON, notaire, 38 St-Jacques. Tél. Main 3038. Résidence, 530 Centre. Tél. Victoria 966. Argent à prêter sur hypothèque. 211-1an

ACCORDEUR DE PIANO

E. LAMOUREUX, accordeur et réparateur de pianos et orgues, ci-devant de la maison Shaw Co., 428 Orléans, Lasalle 2969. 281-26

PORTRAITISTE

L. J. A. PELOQUIN, portrait au pastel et à l'huile, une spécialité. 1156 St-Denis, St-Louis 3256, Montréal. 188-1an

COURTIERS D'IMMEUBLES

BERNIER & GADBOIS, courtier, 620 Ontario, Maisonneuve, près Boulevard Pie IX, Tél. Lasalle 1912, soir 2050. 280-1a6

J. A. T. QUESNEL, courtier, 502, Ste-Catherine est, chambre 113. Tél. Est 8030. 280-107

CHEMINS DE FER

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

Horaire Suburbain 1920.

LACHINE:—

De la Côte St-Paul:
Service de 10 min. de 5.05 a.m.
Square Place d'Armes
Bureau de Poste:—
Service de 10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
Service de 20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
Service de 10 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
Service de 20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 mi-nuit.
De Lachine (Stoney Point:)
Service de 10 min. de 5.30 a.m. à 8.50 a.m.
Service de 20 min. de 8.50 a.m. à 4.30 p.m.
Service de 10 min. de 4.30 p.m. a 7.50 p.m.
Service de 20 min. de 7.50 p.m. à 12.50 a.m.
Dernier char de Lachine à 12.50 a.m.

SAULT-AUX-RECOLLETS-MONTREAL-NORD

Du Chemin Crémazie (Youville) à Montréal-Nord:
Service de 15 min. de 5.25 a.m. à 8.55 a.m.
Service de 10 min. de 5.55 p.m. à 8.15 p.m.
Service de 10 min. de 8.15 a.m. à 4.45 p.m.
Service de 10 min. de 4.45 p.m. à 7.00 p.m.
Service de 15 min. de 7.00 p.m. à 12.00 mi-nuit.
Service de 30 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.
Service de 40 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.
Dernier char de Montréal-Nord à 1.10 a.m.
De Montréal-Nord à Chemin Crémazie (Youville):
Service de 20 min. de 5.45 a.m. à 6.05 a.m.
Service de 15 min. de 6.05 a.m. à 6.20 a.m.
Service de 10 min. de 6.20 a.m. à 8.37 a.m.
Service de 15 min. de 8.37 a.m. à 5.10 p.m.
Service de 10 min. de 5.10 p.m. à 7.37 p.m.
Service de 15 min. de 7.37 p.m. à 12.07 a.m.
Service de 18 min. de 12.07 a.m. à 12.25 a.m.
Service de 25 min. de 12.25 a.m. à 12.50 a.m.
Service de 40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier Char de Montréal-Nord à 1.30 a.m.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE:—

De Mont-Royal et Parc Ave:
Service de 20 min. de 5.00 a.m. à 6.00 a.m.
Service de 10 min. de 6.00 a.m. à 7.40 a.m.
Service de 20 min. de 7.40 a.m. à 4.20 p.m.
Service de 10 min. de 4.20 p.m. a 6.40 p.m.
Service de 20 min. de 6.40 p.m. à 11.00 p.m.
Service de 40 min. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m.
Des tramways partent à 11.20 p.m., 12.00 minuit, 12.40 a.m., pour Jonction Snowdon seulement.
Dernier char pour Cartierville à 1.00 a.m.
De Cartierville:
Service de 20 min. de 5.45 a.m. à 6.45 a.m.
Service de 10 min. de 6.45 a.m. à 8.25 a.m.
Service de 15 min. de 8.25 a.m. à 8.40 a.m.
Service de 20 min. de 8.40 a.m. à 5.00 p.m.
Service de 15 min. de 5.00 p.m. à 5.15 p.m.
Service de 10 min. de 5.15 p.m. à 7.25 p.m.
Service de 15 min. de 7.25 p.m. à 7.40 p.m.
Service de 20 min. de 7.40 p.m. à 11.40 p.m.
Service de 40 min. de 11.40 p.m. à 1.40 a.m.
Dernier char de Cartierville 1.40 a.m

BOUT DE L'ILE:—

De Lasalle et Notre-Dame:
Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.
Service de 30 min. de 8.00 a.m. à 2.00 p.m.
Service de 30 min. de 2.00 p.m. à 7.00 p.m.
Service de 60 min. de 7.00 p.m. à 12.00 mi-nuit.

TETREAULTVILLE:—

De Lasalle et Notre-Dame:
Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
Service de 30 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
Service de 15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
Service de 30 min. de 7.00 p.m. à 12.00 mi-nuit.

POINTE-AUX-TREMBLES via NOTRE-DAME:—

De Notre-Dame et 1ère Ave.:
Service de 15 min. de 5.15 a.m. à 4.00 p.m.
Service de 7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
Service de 15 min. de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
Service de 20 min. de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
Service de 30 min. de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier char pour Pointe-aux-Trembles à 1.30 a.m.
Dernier char de Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 5.15 à 6.45 p.m., chars supplémentaires du Square de la Place d'Armes.
198-ma-v-d.n.o

NAVIGATION

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE

SERVICE POSTAL RAPIDE

NEW-YORK — HAVRE

LA TOURAINE ..... Fév. 11, Mars 6
ROCHAMBEAU Fév. 14 Mars 16, Avril 13
LAFAYETTE ..... Fév. 21
LA SAVOIE ..... Fév. 28, Mars 27
FRANCE ..... Mars 18
LA LORRAINE ..... Avril 3

NEW-YORK—BORDEAUX

CHICAGO ..... FEV. 26

Genin, Trudeau & Cie, Ltée, agents généraux Canadiens de passagers, 22, rue Notre-Dame Ouest ou agents locaux.
28-4-mer-v-d.n.o.

NECROLOGIE

FEU F. X. LAVIGUEUR

A Yamachiche, le 1er février, est décédé après une courte maladie François-Xavier Lavigueur ingénieur civil, à l'âge de 28 ans. Il était employé au département de la voirie de la province de Québec, ingénieur des districts de Champlain, Trois-Rivières et Saint-Maurice. Ravi bien jeune à la douce affection des siens et estimé de tous, il laisse pour le pleurer sa jeune épouse, née Emérentienne Bruneau et deux jeunes enfants, Camille et Françoise ainsi que sa mère, Madame F. X. Lavigueur et 2 soeurs, Jeanne et Gabrielle.

FEU M. F. X. LAVIGUEUR, ingénieur civil.

Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale d'Yamachiche, le 3 courant et le corps a été transporté le même jour à Montréal où il était né, puis inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

La famille remercie sincèrement les parents et les amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux et messages de sympathies.

UNE PENSION POUR LES VIEUX EMPLOYES

(Spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 6.—Les chefs des différents services de l'administration fédérale ont envoyé à la Commission du Service Civil une liste de tous les fonctionnaires âgés de 65 ans et plus en vue de leur prochaine retraite. Le gouvernement présentera un bill à la prochaine session concernant spécialement ces vieux employés civils, leur accordant une pension ou une compensation pour la perte de leurs poisitions.

UN INCENDIE A VERDUN

Les pompiers de Verdun ont été mandés hier après-midi au No. 1308 rue Lanouette pour combattre un incendie qui s'était déclaré dans la résidence de M. J. L. Kennick, actuellement en voyage d'affaires en Europe.

A l'arrivée des pompiers, les flammes avaient déjà envahi les étages supérieurs et menaçaient de détruire complètement l'édifice. Cependant le travail des pompiers fut très effectif et en quelques minutes ces derniers purent se rendre maîtres de l'incendie.

Les dommages sont assez considérables. Six locataires ont été affectés par cet incendie. Ce sont MM. A. St.-Père, A. Kennick, M. Manuel, James McNaughton, J. Poivin et Charles F. Weaver. Aux six endroits, le feu et l'eau ont causé des dommages évalués à environ $250. Sur les six M. Weaver seulement possède des assurances. Quant aux autres les pertes sont totales.

L'édifice a subi des dommages évalués à environ $750, dont la perte est couverte par des assurances. L'on n'a pas encore découvert les origines ni la cause de cet incendie.

MONTREAL—OTTAWA

Chemin de Fer du Grand Tronc

Entre la métropole et la Capitale le service a lieu maintenant comme suit :

Départ de Montréal, 8.15 a.m. tous les jours; 4.00 p.m. ex. dimanche ; 8.05 p.m. tous les jours. Arrive à Ottawa, 11.45 a.m. tous les jours, 7.30 p.m. ex. dimanche, 11.05 p.m. tous les jours.

Départ d'Ottawa, 8.30 a.m. tous les jours, 3.20 p.m. tous les jours, 6.50 p.m. ex. dimanche. Arrivée à Montréal 12 (midi) tous les jours, 6.30 p.m. tous les jours, 10.20 p.m. ex. dimanche.

En plus des wagons de première classe, des wagons-buffet-salon font partie de tous les convois. Une caractéristique spéciale très appréciée des dames, consiste en wagon avec grande salle observatoire à l'arrière. Il y a aussi un vaste fumoir pour les messieurs. Ces wagons sont attachés aux convois de 4.00 p.m. et 8.05 p.m. de Montréal et à ceux quittant Ottawa à 8.30 a.m. et 3.30 p.m.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, district de Montréal Cour de Circuit, No 21186. Georges St-Pierre, demandeur, vs Gédéas Clermont, défendeur.

Le 16e jour de février 1920, à 10 hrs de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2393 rue St Denis, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles et effets de ménage.

Conditions: Argent comptant.

J. S. LAVRY, H.C.S.

Montréal, 6 février 1920.

Province de Québec, district de Montréal Cour de Circuit, No 19280. W. Duquette et al, demandeurs, vs S. A. Galt, défendeur, et The Galt office and filling company, tiers-saisi.

Le 15e jour de février 1920, à 1 hre de l'après-midi, à la place d'affaires du dit tiers-saisi au No 312 rue St-Jacques, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit tiers-saisi, saisis en cette cause, consistant en un stock de meubles d'office.

Conditions: Argent comptant.

J. S. LAVERY, H.C.S.

Montréal, 6 février 1920.

IL AVAIT CAMBRIOLE LE GOUVERNEMENT

Au service des signaux et y avait volé trois drapeaux, etc.

SENTENCE RENDUE

Un jeune homme de 23 ans, Esdras Tremblay, trouvé coupable d'avoir pénétré avec effraction dans les bureaux du gouvernement, service des signaux, ..o 1 rue LePailleur, et d'avoir volé trois drapeaux, un baromètre et autres articles, a été condamné à 6 mois de prison aux travaux forcés, hier après-midi par le juge Bazin, siégeant en cour des sessions.

Il avait imploré la clémence du tribunal.

Hildège Weiner, un jeune homme qui a déjà fait de la Réforme, a été condamné à 6 mois de prison pour vol avec effraction dans un wagon de fret du Grand Nord, gare de la rue Moreau. Il avait volé deux moutons.

ON FETE LE CHEF GRAVEL

M. Napoléon Gravel, chef de police de St-Lambert depuis 25 ans, a été le héros d'une très jolie fête de la part de ses amis, ces jours derniers à sa résidence, 52 St.-Denis.

On lui a offert une médaille en or solide portant cette inscription:

Le chef de police GRAVEL, de St.-Lambert, le héros de la fête.

"Chef de Police et Pompiers, Inspecteur de la ville de St.-Lambert, Laurent Napoléon Gravel."

La présentation a été faite par M. C. E. McGregor, secrétaire de l'Association des Pompiers.

Au nombre des personnes présentes, on remarquait MM. L. E. Kempton, Dr Chevrier, M. Jacques J. Hunt, Edmond Deslauriers, N. P.; L. A. Giroux, Reg. Percival, J. Simard, J. A. Tremblay, notaire, Emile Gravel, R. Mainwaring, P. Trudeau, R. Derome, W. David, Thos. Gravel et autres.

M. le chef Gravel, en termes émus, remercia ses amis de cette marque d'estime et de considération à son égard et il déclara qu'on le trouvera toujours au devoir.

Mme Gravel, assistée de ses filles, ont fait les honneurs de leur maison avec une grâce exquise.

Aux souhaits de bonheur et de prospérité formulés en cette circonstance, la PATRIE est heureuse d'unir les siens.

COURRIER DE SOREL

Dimanche, la résidence de M. Adélard Sévigny, rue Elisabeth, a été totalement détruite par le feu. Grâce, cependant, à leur habileté, les pompiers ont réussi à protéger les maisons voisines.

—L'Union St-Joseph et St-Michel de Sorel, ont célébré avec solennité leur fête annuelle.

—Les fêtes du bazar, organisées au profit de l'hôpital du Sacré-Coeur sont commencées depuis dimanche dernier. Elles promettent d'être un vrai succès.

—Le nouveau conseil a tenu sa première séance mardi dernier.

—La société Coopérative Agricole des éleveurs de volailles de race pure tiendra ici sa 7e grande exposition avicole dans la grande salle de l'hôtel de ville les 20, 21 et 22 février courant. On s'est chargé que jour des démoustrations d'abtage et d'emballage. Cette exposition sera tenue sous le patronage de l'hon. J. E. Caron, du sous-ministre de l'agriculture, M. Ant. Grenier et des députés du comté, MM. Cardin et Péloquin.

Président honoraire, S. H. le maire Morgan ; président actif, M. J. O. Duhamel ; vice-président, M. Ls. Beaulac ; secrétaire-trésorier, M. J. O. Valois.

COURRIER DE GENTILLY

Gentilly, 6.—Les élections municipales du village ont donné le résultat suivant: Conseillers du village, MM. Ernest Provencher, Arsène Morrissette et Henri Dubord. Campagne: MM. Alphonse Rheaidt, Narcisse Toutant, Ferdinand Gervais.

—Le 14 janvier M. Joseph A. Leclair, de Ste-Marie, a épousé Mlle Albertine Charland.

—Le 28 M. Oscar Brunelle a uni sa destinée à Mlle M.-Anne Baril.

—Le 17 est décédée à l'âge de 60 ans, Sara Beaudette, épouse de Albert Lebleu. Le service et la sépulture ont eu lieu le 19. Nos sympathies.

COURRIER DE S.-MAXIME

M. Camille Vaillancourt est décédé en cette paroisse, à l'âge de 74 ans.

—M. A. Fortier est actuellement en visite chez son père.

—M. Arthur Beaudoin, de Biddeford, Maine, est en voyage de noces chez son père, M. Cyrille Beaudoin.

—Mlle Alice Plourde est en visite chez ses parents.

MARCOTTE TRAVAILLE TOUS LES JOURS

Il avait souffert pendant dix-sept ans. Prit du Tanlac.

REPREND 15 LIVRES

"Le fait que le Tanlac m'a refait une santé et que mes souffrances ont cessé, est la meilleure preuve que je puisse donner de l'efficacité de ce médicament", dit M. Eugène Marcotte, un charpentier bien connu, demeurant au No 597 de l'avenue des Erables, à Montréal.

"J'avais maigri d'une façon alarmante", continua M. Marcotte. "Quand je commençai à prendre du Tanlac, je ne pesais plus que cent sept livres, et je souffrais d'indigestion depuis dix-sept ans. Cependant, je pèse aujourd'hui cent vingt-deux livres, et tout ce que je mange semble me réussir. Je commençais à croire que mon mal d'estomac était héréditaire, et que je ne viendrais jamais à bout de m'en défaire, v

FINANCE ET COMMERCE

LE MARCHE LOCAL

Il y a eu amélioration à l'ouverture des cours: Forgings s'est montré le plus fort et le plus actif, avançant de 6 points à 202 1-2. Atlantic Sugar se négociait à 84 et 87. Steel of Canada gagnait 1 point à 79. Les valeurs ont débuté comme suit: Brazilian à 41; Brompton, à 74; Spanish River, à 77; Macdonald à 38; A. Sugar, à 81, 84; 1-2, 85, 85 3-8, 85 1-2 et 87. Smelters, à 29. St. Lawrence Flour à 110; Shawinigan, à 105 1-2 et 106; Steel of Canada à 79; Wayagamack à 71 1-2.

Plusieurs valeurs ont enregistré des gains variant de 2 à 4 points. Macdonald a gagné 2 points à 40; Spanish 2 à 79; Steamships, 2 à 74; Wayagamack, à 1-2 à 74. En fermeture, Forgings avait enregistré une nouvelle hausse après avoir fermé hier à 216 1-2 était à 208 au cours de la dernière heure.

BOURSE DE MONTREAL

Liste des ventes de la matinée communiquée par L. G. Beaubien et Cie, Edifice Duluth, 50 rue Notre-Dame O.

Iron—55 à 72, 150 à 71 1-2, 5 à 71, 75 à 70 1-2, 282 à 71.

Steel—405 à 79, 65 à 79 1-4, 120 à 79, 20 à 79 1-4, 125 à 79, 10 à 79 1-4, 80 à 79, 100 à 79 1-4, 50 à 79, 315 à 79 1-4

Sugar—25 à 84, 25 à 84 1-2, 25 à 85, 125 à 84, 50 à 85, 100 à 85 3-8, 25 à 85 1-2, 25 à 87, 50 à 86 3-4, 200 à 87, 75 à 86 3-4, 25 à 87, 25 à 86 3-4, 560 à 87, 35 à 86 1-2, 25 à 86 1-4, 425 à 86, 75 à 86 3-8, 75 à 86 1-2, 25 à 86 3-8, 50 à 86 1-2, 75 à 86.

B. C. Fish—10 à 63, 35 à 63 1-4.

Brazil—335 à 41, 100 à 41 3-4, 225 à 42, 25 à 42 1-8, 300 à 42.

C. Conv.—25 à 68, 40 à 69, 10 à 68 3-4, 60 à 70.

Asbestos—10 à 74, 25 à 74 1-2, 20 à 75, 5 à 74 3-4

Carriage F.—5 à 30, 40 à 32, 15 à 32 3-4.

Brompton—110 à 74, 25 à 74 1-2, 45 à 75, 200 à 77, 75 à 77 1-2, 25 à 77 1-4, 175 à 77 1-2, 50 à 77 1-4, 15 à 77, 25 à 76 1-2, 215 à 76, 50 à 76 1-4.

C. Smelt—25 à 28 1-2, 50 à 29, 40 à 28 3-4, 150 à 29.

Bell T.—32 à 109.

Cement—60 à 69 3-4, 330 à 70, 12 à 71, 10 à 70, 25 à 69 3-4, 50 à 70.

Car—25 à 60.

Detroit—7 à 104, 10 à 104 1-4.

C. Steam—20 à 72 1-2, 170 à 74, 75 à 74 1-2

M. Tram.—10 à 17.

D. Can—65 à 55.

D. Glass—25 à 62, 25 à 63, 50 à 62.

D. Tex.—10 à 120 1-2, 25 à 120, 65 à 120 1-2.

Laurent—60 à 88.

Loft—80 à 180.

M. Power—10 à 86, 25 à 86 1-2.

N. A. P. P.—150 à 6 1-8, 175 à 6 1-4.

100 à 6 3-8, 60 à 6 1-2.

MacDon—25 à 38, 50 à 39, 25 à 40, 10 à 39

N. Brew—25 à 194, 175 à 194 1-2, 25 à 195

Penman—25 à 112, 25 à 111, 10 à 112.

Quebec—350 à 27 1-2, 50 à 27 5-8, 25 à 27 3-4, 155 à 27 1-2, 25 à 27 3-4, 75 à 27 1-2.

Riordon—50 à 180, 25 à 178, 185 à 180.

St. L. F.—215 à 110.

Shaw—100 à 109 1-2, 650 à 110, 5 à 110 1-2, 50 à 112 1-4.

Wyag.—75 à 71 1-4, 50 à 74, 125 à 74 1-2

Spanish—65 à 77, 50 à 78, 5 à 77 3-4, 50 à 78, 5 à 77 3-4, 40 à 78, 40 à 78 1-2, 25 à 78 3-4, 55 à 78 1-2, 200 à 78 3-4, 25 à 78 1-2, 75 à 79, 10 à 79 1-4, 145 à 79, 25 à 78 1-2, 25 à 78, 25 à 78 1-4, 5 à 79, 50 à 78, 25 à 78 1-4, 25 à 78, 25 à 77 3-4, 25 à 78, 9 à 77 3-4, 120 à 48.

As. Priv.—125 à 86.

Spanish Priv.—100 à 116 1-2, 225 à 117, 35 à 118, 75 à 118 1-8, 25 à 118 1-4, 45 à 118 1-2, 75 à 117 3-4, 80 à 117 1-2.

Steam. Priv.—25 à 80.

Bonds—C. R.—13000 à 87 1-2.

Steel Bds—500 à 97, 1500 à 98.

M. Power—1000 à 85.

Dom. Bds. 1925—5000 à 95.

Dom. 1931—800 à 95, 2000 à 95 1-4.

Dom. 1937—900 à 90 1-4.

Banque N.-Scotia—18 à 271.

Banque de Montréal—3 à 207.

Banque Royale—50 à 218 3-4.

Banque du Commerce—7 à 198.

LA BOURSE DE PARIS

PARIS, 6. — Le commerce a été paisible. Les rentes 3 p.c. étaient à 58 francs 65 centimes. Le change sur Londres à 48 francs 50 centimes; l'emprunt 5 p.c. à 87 francs 55 centimes; le dollar, à 14 francs 50 centimes.

NOTES DE BOURSE

Les transactions se sont élevées hier à 23,628 actions, comparativement à 30,280 le jour précédent.

Le total des ventes de bons a été de 867,300. C'est la plus petite somme pour l'année.

Spanish River a totalisé 3,000 actions, Steel of Canada, 2,200 et Atlantic Sugar, 2,150.

Le ton du marché était certainement plus ferme et plusieurs stocks ont terminé la journée avec des gains à leur profit. Mentionnons: Sugar, Brompton, Car, Forgings, Detroit, Bridge, Iron, MacDonald, Power, Ogilvie pfd, Riordon, Steel of Canada et Wayagamack.

Can Car a gagné 5 points; Can Forgings 4 1-2; Riordon 3; Sugar 2 7-8; Bridge et Macdonald chacun 2 points.

AMELIORATION DU CHANGE

NEW-YORK, 6. — Les taux des billets à demande de la livre sterling a débuté à $3.34 ce matin pour augmenter à $3.35. C'est 50 cent de plus que le record de bas niveau enregistré avant-hier. Le franc a ouvert à 14.32, soit 45 centimes en hausse par rapport à hier.

COURS DES CHANGES

Cours sur les différentes capitales étrangères, fournis par le maison L. G. Beaubien et Cie, immeuble Duluth, rue Notre-Dame, Montréal.

Le change à New York sur:

	Cours moyen
Londres (livre sterling)	$3.34 ¼
Paris (franc)	Frs. 14.26
Bruxelles	Frs. 14.10
Genève	Frs. 5.26
Madrid (peseta)	$0.1750
Berlin (mark)	0.0125
Vienne (couronne)	0.0062
Rotterdam (florin)	0.3750
Rome	13.22

LES TAUX D'HIER

Voici les taux d'ouverture et de clôture des chèques, câbles, billets à 60 jours sur livre sterling et des autres changes sur à Montréal:

	Ouv.	Ferm.
Chèques	$3.3180	$3.7885
Câbles	3.8250	3.7900
A 60 jours	3.7880	3.7605
France	12.34	12.42
Suisse	4.84	4.84
Italie	16.47	16.47
Allemagne	1.22	1.22
Prime de N.-Y.	17	16¾

FERMETURE A NEW-YORK

	Demande	Câbles
Sterling	3.80	3.31
France	14.80	14.78
Hollande	37.125	37.25
Italie	19.72	19.70
Japon	48.525	48.785
Brésil	26.90	26.625
Russie, 100 rob.	3.50	3.75
Russie, 500 rob.	3.05	3.15
Marks Allemands	106	106

NOS CHEMINS DE FER

TORONTO, 5. — Les recettes du Canadian National Railway pour la semaine terminée le 31 janvier 1920 se sont totalisées à $2,161,490, soit une diminution de $370,162 relativement à la période correspondante de 1919.

A WALL STREET

NEW-YORK, 6 — A cause d'une interruption dans le trafic local et interurbain, les autorités de la Bourse ont retardé à 10.30 heures l'ouverture des cours. Des gains de 1 à 7 points ont été enregistrés par General Motors, Pierce Arrow, Crucible Steel, Republic Iron, Mexican et Pan-American Petroleum, Texas Company, U. S. Rubber, American Loco, Hide et Lather priv, United Fruit, American Woolen et Industrial Alcohol.

Les réactions de 2 à 5 points ont suivi. Les prêts à vue ont débuté à 17 p.c.

BOURSE DE NEW-YORK

Ces cours nous sont fournis par la maison Fairbanks Gosselin & Co., 81 rue St-François-Xavier, Montréal.

	Ouv.	Ferm.
Allis Chalmers	45	45½
Am Beet Sugar	83	
Am Can	49¾	49
Am Car Foundry	131½	132¾
Am Int. Corporation	100¾	99¾
Am Loco	992	92¾
Am Smelters	63¾	62
Am Sumatra	85	85¾
Am Wool	136½	134¾
Am Zinc	16	
Anaconda	57¾	56¾
Baldwin	111	109¾
Bethleem Steel "B"	90¾	90¾
Baltimore & Ohio	36¼	
Butte Sup	23	
Cal Pete	33¾	33½
Can. Pac.	127	
Cen. Leather	85½	85¾
Cerro de Pasco	50½	50
Col Fuel	38¾	
Corn Products	80¾	80½
Crucible	215	212
Cuban Cane Sugar	44¾	45
Denver Pfd	11	
Erie	11¾	12
Gen. Motors	282	278¾
Gt Nor. Ore	36¾	
Insp. Copper	52¾	52¾
Int. Mer. Marine Pfd	38	
Int. Mer. Marine Com.	32¾	31¾
Int. Nickel	21½	
Kenn Copper	28¼	28½
Keystone Tire	28¾	29¾
Loft	18	18
Mexican Pete	184½	181¾
Northern Pac	74	75
Pan Am Pete	82½	81
Pierce Arrow	60	59¼
Pressed Steel	93¾	93
Royal Dutch	101¾	101½
Sinclair	25¾	26¼
Sou Pac	95	956
Studebaker	95¼	95
Texas Oil	177	178¼
Texas Pacific	33	32½
U. S. Ind. Alcohol	97¼	97¼
U. S. Rubber	105¾	104¾
U. S. Steel	100¾	100¾
United Food	59¼	58¾
Utah Copper	727	
Willys Overland	26½	25¾
Westinghouse	51¼	51¾

Transactions immobilières

Rue St-Denis No 2140, 2142, lot 1-2 S.-E., de 8-270, bâtisses. Terrain 25 x 130 pieds. Dame Amédée Archambault vend à Jos Victorin Marchand, $14,500.

Rue St-André, Nos 1459 à 1489a lot partie de 325-476, partie S., 325-477, partie 325-477, bâtisses. Terrain 21 1-2 x 24 pieds. Jos Magloire Laberge vend à Athanase Dubois, $20,000.

Rue Prince Arthur ouest, Nos 315 à 321, lot partie de 1822-8, bâtisses. Dame Athanase Brauchaud vend à Rév. Herbert Wm. Burnett, $13,600.

Rue Stanley, Nos 169 à 179, lots 1461-18, 19, bâtisses. Terrain 43 x 76 pieds. Benjamin Abraham Simon vend à Max Bruker, $24,000.

Ave Outremont, Nos 723 à 725, lot 35 x 341, bâtisses. Terrain 29 x 100 pds. Parfait Quesnel vend à Joseph C. Perron, $14,000.

Rue St-Viateur, Nos 1120 à 1126 lots 3-193-6, 33-192-7, 34a-5, 33-178-6, bâtisses. Terrain 45 x 88 pieds. Dame David Scott, ès-qual, vend à Richard Knox, $17,500.

Rue Sherbrooke est, No 334, lots 1199-1, 15, 2, partie 1199-3, bâtisses. Terrain 59 x 160 pieds. Ueal H. Dundurand vend à Joseph E. Panneton, $45,000.

Ave du Parc, No 85, lot 4-23, bâtisses. Terrain 24 à 126 pieds. James Perrigo vend à Henri Chapdelaine, $15,500.

Rue St-Hubert, lots 7-162, 151 partie 150, bâtisses. Terrain 52 x 87 pieds. Dlle Anne Marie Préfontaine vend à Casharie Richard, $11,800.

Rue Querbes, No 316, lot 33-170, bâtisses. Terrain 36 x 80 pieds. Edouard Côté vend à A. Jean Bte Hector Larocque, $10,500.

Rue St-Viateur, No 1154, lot partie E. 34a-B-5, partie O. 34a-B-6, partie E. 34a-83-3, partie A. 34a-83-4, bâtisses. Terrain 32 x 76 pieds. J. Cléophas Lamothe vend à Dame Angela Daigneault, $10,250.

Rue Champagneur, No 430, lot partie G. E. 35-590, bâtisses. Terrain 30.2 x 104 pieds. L. Arthur Beauchemin et al vendent à Arthur Lemieux, $14,100.

Coin Villeneuve et Nelson, No 30 ave Nelson, lot 34a-5-1-2, bâtisses. Terrain 2.758 pieds. Gérald Aronson vend à Joseph Arthur Lanctôt, $15,000.

Coin St-Jacques et St-Ferdinand, lot 1556, bâtisses. Zénon Trudeau vend à Jos Arthur Parent, $12,500.

Rues Chamolain et Demontigny, Nos 299 à 307 rue Champlain et Nos 903 à 907 rue Demontigny ess, lot 857, bâtisses. Terrain 52 x 72 pieds. Rodolphe Hounet vend à Abel Bergeron, $14,000.

Rue Hutchison, Nos 2215 à 2219, lot partie N.E. de 12-11-32, bâtisses. Terrain 25 x 110 1-2 pieds. Honoré Dampousse vend à Dlle Ellen Kenehan, $12,000.

Rue St-Laurent, Nos 2085 à 2095, lot 11-232-233, bâtisses. Terrain 50 x 65 pieds. St-Louis Grain and Feed Company, vend à Samuel Perel et Ponkis Perel, $17,000.

Marché alimentaire

PRIX DU GROS

Beurre—De beurrerie pasteurisé, la livre 65 à 65 1-2c; reçut quotidiennement, 59c à 60c; de laiterie, 56 à 57c.

Oeufs—Strictement frais, la douzaine, 75c; frais de premier choix, 60c à 62c; No 1, 56c à 52c.

Patates — En lots, enwagonnés, $3.50 à $3.75 le sac; chez les marchands à commissions, $4 à $4.50.

Porc—Vivant à la sortie des wagons à $20.50 les 100 lbs; préparé, $25.50 à $25.60. A lasortie des abattoirs, $28.50 à $29.50.

Bacon—A déjeuner, la lb, 40c à 42c; Windsor de premier choix, 50 à 52c; Windsor désossé 47 à 48c.

Jambon—De 8 à 10 lbs, 34 à 35c la livre; de 12 à 14 livres 32c à 33c; lourds, 31c.

Saindoux—Pur, bloc de 1 livre 31¼; dans seaux de bois de 20 livres, 30½c.

L'EMPRUNT FRANCAIS

NEW-YORK, 6.—Les banques de New-York ont confirmé la dépêche venue de Paris à l'effet qu'on projette de former un syndicat de banquiers américains pour placer une partie de l'emprunt français aux Etats-Unis.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE".

NOS FINANCIERS

CANADIAN NEWSPAPER SERVICE PHOTO

Le major-général SIR JOHN W. CARSON, qui est devenu président et directeur-gérant de la nouvelle Consolidated Asbestos Co. Ltd. Il est aussi président de la Crown Reserve Mining Company, de la Porcupine Crown Mining Company, vice-président de la Crown Trust Co., directeur de l'Union Bank of Canada, de la Lake of the Woods, de la Keewatin Flour Mills Co., de la Cassidy's Ltd, et de la Elkington Co., de Londres.

COMPENSATIONS DES BANQUES

Les compensations des banques canadiennes pour la semaine terminée hier sont les suivantes avec compensations par rapport à la période correspondante de 1919.

	1920	1919
Montréal	$148,627,188	$94,743,387
Toronto	102,156,934	70,412,543
Winnipeg	48,544,950	34,589,243
Ottawa	11,026,575	7,731,207
Hamilton	6,282,338	5,455,835
Québec	6,667,438	4,395,230
Halifax	4,694,810	5,052,443
St. John	3,433,769	2,496,342
Windsor	2,694,293	1,212,124
Moose Jaw	1,448,064	1,309,853
Brantford	1,379,302	987,471
Sherbrooke	1,030,694	1,011,921
Ft. William	1,064,054	771,784
London	8,897,396	3,275,753
Peterboro	855,608	838,278
Lethbridge	764,280	693,608
Vancouver	15,176,091	11,128,910
Victoria	2,878,335	2,114,600
Saskatoon	1,844,49	1,738,217
Edmonton	4,758,386	3,231,125
Winnipeg	48,544,050	34,589,252
Calgary	7,973,625	
Regina	3,770,516	
Brandon	653,840	501,863
Medicine Hat	473,051	330,945
New Westminster	648,270	503,109
Prince Albert	422,794	

LE BOARD OF TRADE DE LA CAPITALE

OTTAWA, 5 — M. Cecile Bethune, depuis 21 ans secrétaire du Board of Trade, a donné sa démission et a été remplacé par M. Carruthers. MM. J. R. Booth et Thos. Birkett, depuis cinquante ans membres du Board of Trade, ont été nommés hier soir membres à vie de cette organisation. Une déclaration à cet effet a été faite au banquet annuel auquel assistaient sir Henry Drayton, et l'honorable Arthur Meighen.

RENDEZ-VOUS COMPTE DE L'EFFICACITE DES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE".

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Assemblée Annuelle

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle de la Compagnie sera tenue à son Siège Social, en la Cité de Montréal, le MARDI, deuxième jour de MARS, 1920, à 2.30 hrs. p.m.

F. G. COPE,
Secrétaire.

1-30-F-6-13-20

Compagnie du Chemin de Fer du Pacifique Canadien

AVIS

La Compagnie du Chemin de Fer du Pacifique Canadien s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour la passation d'une Loi pour l'autoriser à construire les lignes de chemin de fer suivantes:

(a) D'un point sur l'embranchement Pheasant Hills à ou près de Cory dans le Twp. 36, chaînes 5 ou 6 à l'ouest du 3e M, de là dans une direction générale au nord-ouest à un point à ou près de Birch Lake dans les Twps 51 et 52, chaînes 15 et 16 à l'ouest du 3e M, tous dans la province de la Saskatchewan.

(b) D'un point sur l'embranchement Pheasant Hills à ou près d'Asquith dans le Township 36, chaînes 9 ou 10 à l'ouest du 3e M, de là dans une direction générale nord-ouest à un point sur l'embranchement nord-ouest de Wilkie à ou près de Cloan dans le Township 42, chaîne 26, à l'ouest du 3e M, tous dans la province de la Saskatchewan.

(c) D'un point sur l'embranchement nord-ouest de Moose Jaw, à ou près de Rosetown, dans le Township 30, chaîne 15, à l'ouest du 3ème M, de là dans une direction généralement nord et nord-est à un point sur l'embranchement de Pheasant Hills, à ou près de Keppel dans le Township 35, chaînes 12 à 15, à l'ouest du 3ème M., ou à un point à ou près de Asquith, dans le Township 36, chaînes 9 ou 10, à l'ouest du 3ème M., tous dans la province de la Saskatchewan.

(d) D'un point à ou près de Kelfield sur l'embranchement Wilkie-Anglia dans le Township 24, chaîne 13, à l'ouest du 3e M, de là dans une direction généralement vers l'est vers un point dans les Townships 32 ou 33, chaîne 14 à l'ouest du 3e M, tous dans la province de la Saskatchewan.

(e) D'un point sur l'embranchement Weyburn Sterling à ou près d'Amulet, dans le Township 8, chaînes 20 et 21 à l'ouest du 2e M, de là dans une direction ouest et nord-ouest à un point sur l'embranchement sud-ouest de Moose Jaw ou près de Dunkirk dans le Township 12, chaîne 28, à l'ouest du 2e M, tous dans la province de la Saskatchewan.

(f) D'un point sur la subdivision Crow's Nest à ou près de Kipp dans le Township 9, chaîne 22, à l'ouest du 4e M, de là dans une direction nord-est et est à un point sur l'embranchement Suffield-Blackie à ou près de Retiaw, dans le Township 13, chaîne 17, à l'ouest du 4e M, tous dans la province de l'Alberta,

et pour l'autoriser à émettre des obligations en rapport au montant de quarante mille dollars ($40,000) par mille ou au lieu de telles obligations d'émettre d'obligations débentures consolidées pour le même montant.

Donné à Montréal, ce 28e jour de janvier 1920.

C. ALEXANDER,
Secrétaire.

PEINGLE, THOMPSON, BURGESS & COTE,
Agents à Ottawa.

282—(6v. 6-13-20-27—mars 5

M. GEORGE SUMNER INAUGURE SON TERME PRESIDENTIEL

M. George Sumner, le nouveau président du Board of Trade, a offert, hier soir, au Forest & Stream Club, un banquet aux membres de l'exécutif et à quelques-uns de ses amis à l'occasion de sa nomination à la présidence. C'est là une vieille coutume du Board of Trade.

Parmi les invités on remarquait les anciens présidents, MM. John Baillie, Wm. A. Black, Zéphirin Hébert, H. B. Walker, Geo. F. Benson; les membres de l'ancien Conseil, MM. J. Gleghorn, W. A. Coates, les membres du conseil actuel, MM. Hon Lorne C. Webster, 1er vice-président, Wm. Birks, 2ième vice-président, Arthur Symon, trésorier, R. E. Calder, H. D. Dwyer, Geo. W. Grier, H. B. Henwood, E. H. Hodgson, A. M. Irwin, W. S. Leslie, Clement H. McFarlane, Alphonse Racine, Walker B. Ramsay, John W. Ross et MM. A. E. Holt, Wm. Rutherford, les commissaires du port, MM. W. G. Ross, président, Brigadier général Labelle et Farquhar Robertson. L'on remarquait aussi MM Jos. Quintal, président de la Chambre de Commerce, le lieut.-col. Walker Stadler, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, l'hon. Geo. G. Foster, C.R., l'hon. A. W. Atwater, C.R., le lt.-col. Robert Starke, Geo. B. Fraser, J. Gardner, Arthur J. Hodgson, T. E. H. Hodgson, W. C. Hodgson, D. C. Macarow, Frederick Priestley, A. L. Sumner, Ernest Sumner, F. Sumner, Jas. F. Slessor, H. J. Stanley Cook, secrétaire du Board of Trade, Geo. Hadrill, secrétaire-consultant et W. S. Tilston, gérant du Bureau de Transport.

BANQUE D'ANGLETERRE

LONDRES, 6 — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre fait voir les changements suivants:

Rés. totale, aug.	£2,109,000
Circulation, aug.	1,065,000
Esp. métalliq., aug.	3,142,328
Autres val., aug.	2,102,000
Dép. du public, dim.	1,426,000
Autres dép., dim.	10,595,000
Bil. en rér., aug.	2,150,000
Val. du gouv., dim.	16,135,000

La proportion de la réserve de la banque à son passif se présente, cette semaine à 22.50 p.c., comparativement à 19.50, la semaine dernière. Le taux de la banque est à 6 p.c.

LE PETROLE

NEW-YORK, 6 — Le total des exportations de pétrole faites par le Mexique en décembre 1919 est de 7,999,738 barils, soit une augmentation de 979,079 barils par rapport à novembre.

UNE ASSEMBLEE GENERALE

SPECIALE DES ACTIONNAIRES DE LA

Cornet Motor Co., Limited

sera tenue le lundi, 16 février courant, à 4.30 hrs. au bureau du Président, M. U.-H. Dandurand, 294, rue Ste-Catherine est, aux fins de soumettre aux actionnaires certaines propositions relatives à la politique future de la Compagnie.

D.-F. JOHNSON
Sec.-Trésorier.

288-2

Obligations Recommandées

Cie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay

Rapportant 6 ½%
Echéances de 1921 à 1934

Coupures
$100, $500 et $1000

Prix le pair (100) et intérêts

Prospectus fournis sur demande

Bausoleil Limitée
Financiers
112, St-Jacques, Montréal.

103

VALEURS EN MAINS

	Echéance	Rendement
PROVINCIALES:		%
Alberta	1929	5.50
MUNICIPALES:		
Montréal	1923	5.50
	1932	5.50
	1939	5.50
Ville St-Pierre-aux-Liens	1954	5.50
Pointe-Claire	1944	5.50
xSherbrooke	1943	5.50
Hull	1953	5.50
xVerdun	1939	5.50
Cité d'Outremont	1950	5.50
xVille St-Laurent	1927	5.50
Grand'Mère	1924	6.00
SCOLAIRES:		
East Angus	1944	5.50
Montréal	1924	5.50
	1960	5.50
Ville St-Pierre	1942	5.50
SERVICES PUBLICS:		
xMontreal Tramways & Power	1924	6.35
Montreal Public Service Corporation	1924	6.50
INDUSTRIELLES:		
xLa Cie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay	1921 à 1934	6.50

xCapital et intérêts payables en fonds Canadiens ou Américains au choix du détenteur.

Le Bulletin mensuel du Crédit Canadien et de The Sun Trust Company sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande

CREDIT CANADIEN
(Incorporé)
99, Rue St-Jacques, MONTREAL
Tél. Main 2926 et 2927
Boîte postale 1180

CHS.-ED. ARPIN, Directeur-Gérant

MOUVEMENT DE LIQUIDATION

NEW-YORK, 6 — L'amélioration des taux du change a été annulée hier en tant que facteurs spéculatifs par la rigidité du taux des prêts à vue qui a débuté à 17 p.c. et est monté jusqu'à 20 p.c. Le mouvement de liquidation a encore été très prononcé à Wall Street.

Plusieurs valeurs, y compris United States Steel, qui est tombée d'une fraction de point au-dessous du pair, ont décliné de 1 à 3 points depuis hier.

Les rails donnaient en ouverture des indices d'amélioration, mais ils ont ensuite perdu du terrain alors que des rapports reçus de Washington annonçèrent que certaines modifications seraient apportées au sujet de la législation actuellement à l'étude.

Les industrielles, les moteurs et les pétroles se sont légèrement élevés vers la fin de la journée par suite d'opérations de couverture, mais dans aucun cas les gains ne furent très considérables et les transports maritimes étaient très faibles en dernière heure.

Le total des ventes a été de 1,275,000 parts.

Quant à la situation du change elle a donné lieu à de nombreuses discussions. Un fait généralement admis c'est que la baisse des prix des céréales, des provisions et du coton qui en a résulté sera le remède le plus propre à provoquer le rajustement des crédits internationaux.

Les bons de la Liberté ont encore enregistré de plus faibles niveaux et les émissions internationales aussi bien que les obligations domestiques ont également décliné.

Le montant des ventes, valeur au pair, a été de $18,750,000.

COURRIER DE STE.-ANNE DES MONTS

Dimanche soir dernier nous avons eu le plaisir d'assister à une charmante soirée donnée au profit d'un nouveau temple érigé à la gloire de Ste-Anne. Les recettes se sont élevées à $212.

—Le 3 février eut lieu le mariage de M. Léopold Lévesque à Mlle Amélie Lafontaine. Nos meilleurs souhaits.

28%

EN

Six Mois

Tel est le dividende que la Texas United Oil Co., a payé jusqu'à présent.

100 Compagnies pétrolifères, dans le district de Burkburnett, au Texas ont payé plus de $20,000,000 de dividendes durant 1919. La TEXAS UNITED OIL CO., possède 10 puits producteurs dans ce territoire avec une production quotidienne approximative de 3000 barils et 4 puits de forage. Recettes annuelles d'à peu près $2,000,000.00.

Les actions se vendent maintenant à 2.25 valeur au pair $1.00, payant 2% mensuellement avec supplément.

Recettes de plus de 10 fois le montant requis pour dividende.

Circulaire sur demande

Robert Dodd

414-15-16 Edifice Transportation

Tél. Main 3977, Montréal, P.Q.

Plan de Placement BEAUSOLEIL en 20 Versements

Système simple et pratique qui permet aux épargnants d'acheter des obligations de n'importe quelle coupure et de les payer par versements échelonnés sur une période de vingt mois.

Brochurette explicative envoyée gratis sur demande.

Beausoleil Limitée
Financiers
112, rue St-Jacques, Montréal

101

DOMINION COAL COMPANY Limited

"DOMINION" of SPRINGHILL

CHARBONS BITUMINEUX pour VAPEUR et GAZ

BUREAU GENERAL DES VENTES
112, rue St-Jacques. Montréal.

1-0-c

COURRIER DE S.-JEAN

ST-JEAN, 6 — L'hon. juge Monet siège en Cour Supérieure pour le terme de février.

—Les loyers augmentent beaucoup ici comme ailleurs et les locataires s'en plaignent.

—M. J. G. Marien, de St-Jean, organisateur du congrès bilingue d'Aylmer, tenu le 15 janvier, a été nommé inspecteur d'écoles pour le district d'Iberville.

—M. Poirier, manufacturier de Waterloo, et M. Auguste Langelier du même endroit, étaient à St-Jean lundi. M. Langelier a l'intention, paraît-il, d'acheter ici une propriété pour s'y établir au printemps.

COURRIER DE THETFORD MINES

Thetford Mines, 6.—Lundi a eu lieu l'élection d'un échevin dans le Quartier No 1 et M. V.-J. Morrissey, N.P., a été élu par une majorité de 81 voix sur son adversaire M. A. Béliveau.

—M. L.-T. Pacaud, M.P., est ici depuis lundi par affaires.

—Le terme de la Cour de Circuit pour le comté de Mégantic, est commencé ce matin devant Son Honneur le juge Pouliot, d'Arthabaskaville.

—L'hon. Geo. R. Smith est complètement rétabli de son indisposition.

—M. S. Deschamps, C.R., de Québec, est ici pour plaider devant la Cour de Circuit.

COURRIER DE FARNHAM

Mme J. E. MacFarlane est rendue à l'hôpital Général depuis quelques jours, pour y subir une opération à la tête.

McDOUGALL & COWANS

Membres de la Bourse de Montréal

93-95, RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.

Bureaux Succursales:

Québec — Ottawa — St-Jean — Winnipeg — Halifax — Toronto.

Communication par Fil Privé.

222 100

RSC INVESTMENT SERVICE

Elsie Ferguson
Marguerite Clark
Dorothy Dalton
Wallace Reid
William S. Hart

Sont cinq des acteurs de cinématographe dont les productions les plus récentes sont d'abord exhibées au Canada, dans les théâtres de la Famous-Players-Canadian-Corporation.

A notre avis, chacun de ces acteurs est un gage que les actions privilégiées 8% de la Compagnie constitueront un placement sûr et lucratif.

Demandez le prospectus et les conditions de souscription, avant que nous lancions l'émission.

Royal Securities CORPORATION LIMITED

MONTREAL.

TORONTO — HALIFAX — LONDRES, ANG.

EMISSION PUBLIQUE

ARGONAUT GOLD LIMITED

(Incorporée par Lettres Patentes sous la loi des Compagnies du Dominion)

CAPITALISATION:	Parts	(Valeur au pair)
Capital autorisé	3,000,000	$3,000,000
Capital émis (incluant la présente émission)	2,200,000	2,200,000
Balance au Trésor	800,000	800,000

INFORMATION GENERALE

La mine d'or "Argonaut" est au Lac Beaver House dans l'Ontario-Nord. Les propriétés de la Compagnie couvrent environ 480 acres, en un seul bloc. Des travaux de développement sur une grande échelle ont été poursuivis depuis quelques années. Les résultats obtenus sont des plus satisfaisants, et l'exploitation est maintenant au point où il faut ériger des moulins puissants qui puissent traiter le minerai découvert.

Tous les argents (et le montant en est très considérable) nécessités jusqu'à présent par l'entreprise ont été fournis par un petit groupe d'hommes, lesquels sentent le besoin maintenant de faire appel au capital étranger pour ériger ces moulins et ainsi recueillir le bénéfice des travaux déjà faits.

Résumé de quelques rapports montrant quelques-uns des résultats de développement:

PUITS No. 3 NIVEAU DE 100 PIEDS.

Veine No. 82, largeur 6 pds. Valeur par tonne $34.00 — **Veine No. 2, largeur 4 pds. 7 pcs. Valeur par tonne $23.70**
Veine No. 86, largeur 4 pds. 4 pcs. Valeur par tonne $17.00 — **Veine No. 16, largeur 4 pds. 7 pcs. Valeur par tonne $18.00**

NIVEAU DE 200 PIEDS

Veine No. 202, largeur 25 pieds. Valeur par tonne $23.70 — **Veine No. 16, largeur 5 pieds. Valeur par tonne $28.00**

La veine No. 202, laquelle, au niveau de 200 pieds, a vingt-cinq pieds de largeur, paraît être une fusion des veines No. 2, No. 82 et No. 86 qui furent coupées au niveau précédent. Les valeurs indiquées sont la moyenne actuelle des valeurs obtenues à différents endroits sur ces veines, et non pas le résultat d'échantillons pris au hasard. De ces échantillons ont donné en or libre jusqu'à plusieurs centaines de dollars à la tonne.

Il y a sur la propriété 22 veines aurifères connues; et cependant un coin seulement de cette propriété a jusqu'à présent été sérieusement examiné.

A remarquer que ces veines augmentent en richesse et en largeur à mesure qu'elles s'enfoncent en profondeur.

Les perforatrices à dimant ont pénétré jusqu'à une profondeur maximum de 515 pieds et ont mis à jour des valeurs sensationnelles en-dessous du niveau de 300 pieds, l'une d'elles ayant traversé 50 pieds de minerai dont la valeur aurifère était de $75.00 à $100.00 la tonne.

LETTRE DU PRESIDENT

M. J. H. Ratnville, Président de la Compagnie, dans une lettre officielle, dit:

"Je désire faire remarquer que la mine n'est plus à l'état de "prospect". Nous avons découvert de grandes masses de minerai payant, et nous nous sommes occupés, depuis quelques mois, à pousser activement les travaux de développement en profondeur, afin d'activer l'extraction du minerai en rendant facilement accessible un plus gros tonnage.

"Nous avons mis à jour du minéral en quantité suffisante pour payer et maintenir de bons dividendes sur notre capital émis, pourvu

LES DEPUTES DISCUTENT LE PROJET D'UN PONT VAUDREUIL-STE-ANNE

Les avantages et l'opportunité de cette entreprise sont expliquées par MM. Farand et Pilon, députés de Soulanges et de Vaudreuil.

LES FEMMES AU BARREAU

(De notre corr. parlementaire)

QUEBEC, 6.—On a entamé deux débats intéressants au cours de la séance d'hier après-midi: un débat soulevé par M. Farand sur le projet de construction de ponts entre Vaudreuil et Sainte-Anne de Bellevue et le projet soulevé par une motion de M. Miles, député de St-Laurent, sur l'admission des femmes au Barreau. Il y a eu quelques discours sur chacune de ces deux motions qui ont été ajournées.

LES BILLS ADOPTES

Après avoir adopté un rapport du Conseil Législatif, la Chambre a adopté en troisième lecture les bills suivants:

Loi amendant la charte de la ville de Saint-Jean.

Loi concernant la succession de Charles-Théodore Viau.

Loi concernant la Société de construction de Montréal.

Loi constituant en corporation la ville de Kipawa.

Loi constituant en corporation la Kipawa Housing Co.

L'hon. M. Mitchell a présenté un bill concernant les taxes sur les corporations, compagnies, raisons sociales et associations commerciales.

En deuxième lecture le bill de M. Beaudry concernant les ingénieurs civils a été passé.

L'on a appelé ensuite la motion de M. Farand demandant les documents relatifs à la construction de ponts entre Vaudreuil et Sainte-Anne de Bellevue. MM. Farand, Pilon, Miles et Gault font des discours sur ce sujet.

LE PONT VAUDREUIL STE-ANNE

M. Farand dit que la raison qui le pousse à demander encore cette année les documents qui se rapportent à la construction de ponts entre Vaudreuil et Sainte-Anne de Bellevue, est la suivante: ce projet a pris beaucoup d'importance depuis qu'il l'a soumis une première fois en Chambre; une commission a été nommée qui viendrait prochainement demander une charte au gouvernement afin d'avoir le pouvoir de construire ces ponts en escomptant sur un octroi généreux du gouvernement provincial, de même qu'un octroi du gouvernement fédéral.

Le député de Soulanges donne quelques explications et renseignements sur la formation de cette commission puis il esquisse les avantages de la construction de ces ponts. Non seulement il y a des avantages pour les habitants des comtés de Vaudreuil et de Soulanges mais pour ceux de tout le district de Montréal à cause de l'encouragement que ces constructions constitueraient pour la culture intensive dans tout ce district. Ils ouvriraient un marché avantageux et d'accès facile. Les limites de ces ponts seraient à 21 milles du plus grand marché de la province et la ligne interprovinciale se trouve à moins de 18 milles de là. C'est pour cette raison que nous pourrions compter sur l'aide du gouvernement fédéral.

L'OBJET DE LA COMMISSION

M. Farand donne ensuite l'objet de la commission dont il vient de parler. Il rappelle que déjà plusieurs délégations se sont présentées devant le gouvernement pour appuyer cette demande de construction d'un pont reliant l'Ile de Montréal à la terre ferme. Il croit que ces délégations ont été encouragées. Mais il faudrait aujourd'hui avoir l'encouragement de tous les corps publics et municipaux. C'est pour cette raison que l'on a créé cette commission, dans laquelle sont représentés tous ces corps publics. Les membres de cette commission sont les députés des comtés intéressés, au fédéral et au provincial, un représentant du conseil de ville de Montréal, de la ville de Ste-Anne de Bellevue, de la Chambre de Commerce, du Board of Trade, de l'Association des Automobilistes et des manufacturiers et de quinze directeurs choisis parmi les différents corps municipaux. Le but principal de cette commission est de demander au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral des octrois suffisants pour assurer la construction de ces ponts. La Commission étudie en ce moment différents moyens pour arriver à son but.

M. MILES FAVORABLE AU PROJET.

M. Miles, député de St-Laurent, se déclare très favorable au projet énoncé par le député de Soulanges. Il est certain que la réalisation de ce projet, qui favorisera beaucoup l'alimentation des marchés de l'Ile de Montréal. Il ajoute qu'il a été prié, par le Board of Trade de Montréal, de faire des instances auprès du gouvernement pour obtenir tout l'aide possible pour la construction de ces ponts.

Monsieur Gault, député de St-Georges, et M. Pilon, député de Vaudreuil, en quelques mots, ont appuyé favorablement la demande faite par le député de Soulanges.

Monsieur Bergevin, député de Beauharnois, a ajourné le débat.

LES FEMMES AU BARREAU.

M. Miles a ensuite présenté une motion demandant de pouvoir présenter un bill concernant l'admission des femmes au barreau. On sait que tout récemment ce bill a été tué au comité des bills publics et c'est pour cette raison que Monsieur Miles fait motion pour le ressusciter à la Chambre.

M. Miles dit que la guerre a changé le rôle de la femme dans le monde entier et que leurs services ont été requis non seulement en Canada, mais dans tous les autres pays engagés dans la guerre. Les femmes, d'une façon générale, ont remplacé les hommes qui étaient partis pour le front et elles ont rempli les positions qui leur étaient confiées à la satisfaction générale. On les a vu conduisant des tramways ou des automobiles, fabriquant des munitions, femmes ont remplacé pour les travaillant sur les fermes dans les jardins ou dans les champs. En Angleterres des centaines de milliers de fermes ont remplacé pour les travaux des champs les hommes qui étaient ailés défendre en France ou sur d'autres théâtres de la guerre la cause de l'humanité.

M. Miles dit que les femmes ont maintenant un sens plus prononcé de l'indépendance, elles désirent gagner elles-mêmes leur vie et se rendent mieux compte de leur influence en dehors de leur foyer.

M. Miles dit que la mesure qui est actuellement devant la Chambre n'est pas une invitation pour les femmes à négliger leur foyer et qu'il y a tout lieu de croire que le nombre d'entre elles qui embrasseront cette profession sera peu considérable. D'après lui l'adoption de cette mesure serait simplement un acte de justice une admission que les femmes peuvent se montrer les égales des hommes en ce qui concerne l'éducation, le talent et la mentalité.

M. PHILPS

M. Philps, député de Huntingdon, dit que les femmes sont aptes à obtenir les mêmes droits que les hommes; elles doivent obtenir ces droits comme elles le demandent.

LE DR GREGOIRE

Le Dr Grégoire, député de Frontenac, sest fortement opposé à la motion du député de Saint-Laurent; il a prononcé à cette occasion un long discours qui voudrait dire en quelques mots que la femme doit rester là où la Providence l'a placée; que du reste, la femme canadienne-française ne désire pas mieux, et qu'elle serait la première à s'opposer à ces droits que l'on veut lui conférer; que ce serait mentir aux traditions ancestrales.

La Chambre s'est ajournée à trois heures, cet après-midi.

DEUX OFFICIERS DU REVENU PRIS POUR DES CAMBRIOLEURS

Conduits au poste, on s'aperçoit de l'erreur. — Perquisitions chez des Grecs.

SONT-ILS AUTRICHIENS?

Deux officiers du revenu provincial pris pour des voleurs dans un restaurant où ils allaient opérer des perquisitions et conduits au poste par deux agents de police, voilà assurément qui n'est pas banal. Cependant, c'est ce qui a été raconté au juge Lanctôt, hier après-midi, en Cour d'enquête, lorsque deux restaurateur grecs, André Podis et Tommy Spartis ont comparu devant lui sous l'inculpation d'être intervenu dans l'exécution des devoirs de deux officiers de police du gouvernement.

Le 12 décembre dernier, Lazar Kolitkowsky et Maurice Galigan, deux agents du revenu, se présentaient au restaurant des accusés, No 11 rue Craig ouest, dans l'intention, disent-ils, de faire des perquisitions pour s'assurer s'il y avait des liqueurs enivrantes. Les accusés prétendent que les deux officiers ne montrèrent pas leur insigne de police et comme l'un d'eux passait en arrière du comptoir, le nommé Podis crut avoir affaire à deux voleurs, dit-il, et il courut chercher l'agent Belzile, du poste No 1, en faction près de là. L'agent précité ne perdit pas une seconde et prévint les agents spéciaux Pusie et Cardinal. Tous trois se rendirent au restaurant en question. Pusie, selon son témoignage, dut employer la force pour sortir l'un des officiers du revenu de derrière le comptoir, près de la caisse enrégistreuse. Les deux officiers montrèrent alors leur insigne mais comme les policiers voulaient s'assurer si réellement ils étaient des officiers du revenu ils les conduisirent au poste No 1.

L'identité des deux officiers fut établie et ils furent relachés. C'est à la suite de cette scène peu ordinaire qu'ils ont porté plainte contre les deux restaurateurs.

Me J. B. Berard, C.R., l'avocat des accusé a fait une sortie violente contre les plaignants qu'il dit être des Autrichiens.

Il a déclaré que les accusés avaient raison de croire que les plaignants n'étaient pas des officiers du revenu vu leur manière d'agir. Il a protesteé énergiquement contre la manière d'agir de certains officiers du revenu, qui ne sont pas même des Canadiens.

Le juge Lanctôt a pris la cause en délibéré. Jugement le 17.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service direct de passagers entre la cité de Québec et St-Jean, N.B., via le Pont de Québec.

Le chemin de fer National du Canada a organisé un service direct de passagers entre la ville de Québec et St-Jean, N.B., via le Pont de Québec et le chemin de la vallée St-Jean.

Les convois quittent Québec, (gare du Palais) à 3.45 p.m. les lundi, mercredi et vendredi, arrivant à St-Jean, N.B., à 2.05 p.m. les mardi, jeudi et samedi.

Au retour les convois partent de St-Jean, N.B., à 12.55 (midi) les mardi, jeudi et samedi, arrivant à Québec (gare du Palais) à 11.00 a.m. les mercredi, vendredi et dimanche.

Service de wagons dortoir, buffet et salon dans les deux directions.

Pour renseignements supplémentaires et billets, on peut s'adresser à l'un quelconque des bureaux des billets du chemin de fer National du Canada.

Ne Recevez que des Amis à Votre Table

Quelques-uns ont reçu un ennemi secret à leur table à déjeuner pendant des années.

Le café exerce une fascination subtile, mais la caféine qu'il contient fait tort à plusieurs.

Il existe un breuvage de table excellent, réjouissant, satisfaisant qui veut être votre compagnon de déjeuner et votre ami constant.

Demandez aujoud'hui à votre épicier

Instant Postum

L'excellence des grains purs, un riche arôme agréable ressemblant au café, l'absence de tout irritant nerveux — font qu'il est devenu le favori de milliers; il devrait être votre ami, en vérité.

"Il y a une Raison" pour Postum

Vendu par les Epiciers

CANADIAN POSTUM CEREAL CO., LTD. Windsor, Ont.

COMMENT POUVONS-NOUS LE FAIRE?

Nous payons plus cher pour le blé, pour la main-d'oeuvre, pour les taxes, mais Shredded Wheat se vend à peu près à l'ancien prix; très peu d'augmentation par le fait de la guerre. Comment pouvons-nous le faire? Nous pouvons agir ainsi à cause du volume des ventes qui atteignent actuellement plusieurs millions de biscuits par jour. Considérant sa réelle valeur nutritive Shredded Wheat est la nourriture la meilleure marché au monde aujourd'hui. Il est 100 pour cent de blé et sous une forme digestible. Deux Biscuits avec du lait chaud font un repas nourrissant pour quelque cents.

FABRIQUES AU CANADA

La plus Forte Valeur dans les Complets et Pardessus Taillés-sur-Mesures, à Prix Populaires de tout l'Empire Britannique.

L'Epargne sur nos Vêtements Faits-sur-Mesure est si Evidente qu'Aucun Homme ne Saurait l'ignorer

LE Paletot de $100. est arrivé---le complet de $125. s'en vient, et soyez certain que les prix des vêtements "Tout-Faits vont monter" plus que jamais. Les lainages n'ont jamais été aussi rares et coûteux et ils montent encore.

En présence d'un pareil état de choses il serait pas mal ridicule pour nous et pour tout autre marchand de vêtements d'organiser une "vente" quelconque, bien qu'en réalité nous offrions à nos clients les plus grands avantages que nous ayons jamais offerts en maintenant nos anciens prix uniformisés en vigueur ---prix qui couvrent pas le coût réel des étoffes et de la main-d'ouvre si l'on tient compte du prix du marché aujourd'hui

Complets et Pardessus Faits-à-vos-Mesures

$20

English and Scotch Woollen Co. of Montreal

PLUS DE QUALITE — MOINS D'ARGENT

En rapport avec aucun autre établissement au Canada.

PANTALONS

Nous montrons des valeurs exceptionnelle dans les pantalons separés de longueurs de pantalons spéciales. Ces tis us sont en quantité limitée, et de valeurs exceptionnelles.

VOICI une économie qui en vaut réellement la peine, et qui demande une action immédiate afin que nos clients puissent avoir satisfaction et services complets, nous avons pris des mesures pour faire des étalages soignés de tissus et leur donner un bon aperçu des nouvelles modes pour la prochaine saison. Vous perdez beaucoup à retarder et vous gagnez beaucoup en agissant de suite. Nos habits taillés-sur-mesures commandés présentement prouveront certainement être le placement le plus judicieux et le plus profitable. Aurons-nous le plaisir de prendre vos mesures aujourd'hui.

J. A. GAREAU, Gérant-Général pour le Canada.

English & Scotch Woollen Co.

Bureau-chef et Salle de Ventes, 851, rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

SIX MAGASINS COMMODEMENT SITUES A MONTREAL

261 Rue Ste-Catherine Ouest près Bleury.
1764 Rue Notre-Dame Ouest coin de la rue Turgeon.
851 Rue Ste-Catherine Est coin Maisonneuve.
1835 Rue Ste-Catherine Est près Cuvillier
415 Rue Ste-Catherine Est près St-Hubert.
904 Avenue Mont-Royal Est près Papineau.

26 MAGASINS DE TAILLEURS DE QUALITE AU CANADA.

Toronto, Ottawa, Hamilton, Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec, St-Hyacinthe, Shawinigan Falls, Amherst, Sydney, Fredericton, Charlottetown, Moncton, New-Glasgow, Halifax, St-Jean

AUX HOMMES D'EN DEHORS DE LA VILLE. Ecrivez pour échantillons, cartes de modes, formule pour prendre ses propres mesures, et guide à mesurer, le tout gratuit. Adressez: 851, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

LA FERMETURE DES BUVETTES DEVRAIT ETRE RETARDEE DE DEUX HEURES CHAQUE SOIR

Une suggestion intéressante à Sir Lomer Gouin de l'exécutif provincial du Congrès des Métiers et du Travail.

LES GARÇONS DE CAFE

Le 20 janvier dernier, au cours d'une entrevue qu'il avait avec sir Lomer Gouin, l'exécutif provincial du Congrès des Métiers et du Travail lui soumettait plusieurs résolutions qu'il avait adoptées antérieurement, au sujet de la loi des compensations, de l'exploitation des locataires par els propriétaires, etc., et l'on avait demandé de bien vouloir les prendre en considération.

Ces jours derniers, voyant qu'il n'avait pas été informé des résultats de sa démarche, l'exécutif décidait d'avoir une nouvelle entrevue avec le premier ministre, et, hier, MM. J.-T. Foster, Gustave Francq, J. Gauthier et Alphétus Mathieu se rendaient de nouveau à Québec.

De l'aveu même de cette délégation, les questions portées à la connaissance du premier ministre ont déjà été mises à l'étude; sir Lomer Gouin et M. A. Galipeault, ministre des Travaux Publics, ont en effet commencé à préparer des amendements dans ce sens aux lois provinciales. Cependant, il n'y a encore rien de décidé de façon définitive.

La délégation a profité de son passage pour soulever en même temps la question relative à la fermeture des buvettes, le soir. Le Congrès des Métiers et du Travail, constatant que les commis de buvettes travaillent actuellement environ 14 heures par jour, c'est-à-dire une heure avant l'ouverture à 9 heures du matin et une heure après la fermeture à 9 heures du soir,—temps supplémentaire, pendant lequel ils préparent la buvette et la remettent en ordre,—expose que cette fermeture devrait être prolongée de deux heures, afin de permettre l'engagement, par les propriétaires, de deux équipes de commis. Cette prolongation aurait d'autre part l'avantage de permettre aux citoyens de prendre une consommation après la veillée.

Au cours de l'entrevue, il a aussi été question des difficultés rencontrées depuis quelques jours dans le règlement définitif de la grève de l'aqueduc.

LES TURNER ATTENDENT ENCORE

ST-HYACINTHE, 6 — Les cautions attendues pour E. N. Turner et par son fils brillent toujours par leur absence. Le père est dans la tristesse en attendant l'enquête préliminaire qui aura lieu le 11 février courant.

UNE EXCURSION A TRAVERS LE MONDE SIDERAL

Un nommé Collins est prêt à visiter la planète Mars.

SES CONDITIONS!

(Spéciale à la PATRIE)

NEW-YORK, 6. — Le capitaine Claude R. Collins, de Philadelphie, a envoyé aux journaux de New-York une lettre dans laquelle il s'offre en personne à être projeté par une fusée volante de la Terre à la planète Mars.

Il dit qu'il fait cette offre dans "l'intérêt de la science" et il croit que l'entreprise peut s'accomplir... mais il pose plusieurs conditions. Il veut d'abord obtenir la permission de faire une série de conférences aux Etats-Unis pour exciter l'attention du public sur la nécessité d'avoir un meilleur service d'aviation. Il veut ensuite se faire "assurer" pour $10,000.

Et il ajoute cette petite clause de rien :

"La communication soit par radio, par projection lumineuse ou par d'autres moyens, doit être définitivement établie avec Mars, et une fusée, semblable à celle dans laquelle je dois faire le saut, devra être construite, ensuite lancée avec succès et atterrir enfin sur la planète Mars, avant mon départ."

UNE FEMME ATTAQUÉE DANS SA MAISON

OU LES MALFAITEURS A MONTREAL.

Vers 10 heures hier soir, Mme Bernard Couad, 29 ans, 3 ruelle Coret, était sur le point de se mettre au lit lorsqu'elle entendit des coups à la porte de sa maison. Elle s'empressa d'ouvrir. Trois individus apparemment sous l'influence de liqueurs enivrantes voulurent pénétrer de force dans la maison. Comme Mme Couad les poussait hors de sa demeure, les trois individus se ruèrent sur elle et l'un d'eux lui asséna un violent coup de bouteille sur la tête. Puis les malfaiteurs s'enfuirent.

On se porta à son secours. Elle dut être transportée à l'Hôtel-Dieu souffrant d'une blessure grave au cuir chevelu.

L'OUVERTURE DU PROCHAIN PARLEMENT

Elle prendra cette année un caractère de solennité des jours d'antan.

DES FETES

(Spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 6 — L'ouverture du Parlement, le 26 de ce mois, aura un cachet soleanel et rappellera les plus brillantes cérémonies de ce genre vues dans le passé. Depuis la guerre l'ouverture des sessions se faisait sans éclat, sans déploiement militaire, sans Assistance en grande toilette. Cette année il n'en sera pas ainsi. La salle du Sénat n'étant pas prête dans le nouvel édifice parlementaire, il a été décidé que la cérémonie d'ouverture aura lieu dans la chambre des Communes. Le colonel Ernest Chambers, huissier de la Verge Noire, a reçu des instructions à cet effet et a commencé aujourd'hui à envoyer les invitations aux centaines de personnes dont les noms figurent sur la liste officielle. Le soir de l'ouverture du parlement il y aura banquet à Rideau Hall. Des milliers de demandes seront reçues pour des cartes d'tamission à l'ouverture de la session pour deux raisons : l'intérêt qu'une cérémonie de genre créé dans le public et ensuite l'empressement que la population aura à visiter l'édifice parlementaire, l'un des plus beaux qui existent en Amérique. On s'attend à de nombreux événements sociaux à Ottawa pendant la session. Il y a un côté sombre au beau tableau que l'on entrevoit. C'est la difficulté que rencontreront les députés et les visiteurs à se loger. Il ne reste que les grands hôtels et même ces établissements ne peuvent accommoder qu'un nombre limité de pensionnaires. Pour cette raison, plusieurs familles de députés et de sénateurs ne feront qu'un court séjour dans la capitale pendant la session.

CETTE VISITE DE JOURNALISTES DES ETATS-UNIS

(Spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 6 — Les journalistes américains membres de la National Editorial Association visiteront Ottawa le 22 juin. Les visiteurs seront au nombre de 250 et feront le voyage par eau de Boston aux provinces maritimes.

FOCH CREE IMMORTEL

PARIS, 6 — Le maréchal Ferdinand Foch, chef des armées alliées, a été créé immortel de l'Académie Française, à 3 hrs, hier après-midi, en présence d'un distingué et brillant assemblage de personnes éminentes.

LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU TEMPLE DU TRAVAIL, ICI

Le projet est soumis au Conseil des Métiers et du Travail. — Ceux qui ont signé.

LA GREVE

Le projet de la construction d'un Temple du Travail, a été soumis par l'exécutif du Conseil des Métiers et du Travail, à la séance régulière de ce conseil, hier soir, et a reçu son approbation. Depuis longtemps la question de se procurer des salles convenables pour les unions affiliées préoccupe la plupart des travailleurs syndiqués. La tâche pour le Conseil de prendre cette initiative a été remplie par un groupe de signataires qui ont chacun fourni une somme initiale de $100, et sont prêts, si le Conseil les approuve, à poursuivre leurs efforts jusqu'à la réalisation de leur but. Une compagnie sera incorporée sous la loi de la Province de Québec. Cette compagnie sera connue sous le nom de la Compagnie du Temple du Travail, de Montréal. Son but sera l'érection et le maintien d'un immeuble qui renfermera toutes les salles et les bureaux des syndicats ouvriers. Les promoteurs n'ont aucun désir d'intervenir dans les fonctions des membres de l'exécutif, ils font cette offre, comme étant le meilleur mode de procédure à suivre. Il est à noter que les fonds souscrits, le sont à condition que le projet reçoive l'approbation du Conseil des Métiers et du Travail.

Les soussignés à cette oeuvre, dans le but d'incorporer cette compagnie, sont: MM. J.-T. Foster, Arthur Martel, Arthur Bouchard, J. L. Bourbonnière, Gustave Francq, Joseph Ainey, A. Bastien, Charlemagne Rodier, J. A. McClelland, Benjamin Drolet, Adolphe Garlépy, Z. Lespérance, Adélard Laurendeau, A. F. Brunet, C. McKercher, J. Merrigan, Emile Pelletier, S. Craig, W. Boucher, J. B. Dalphond, L. A. Girard, Albert Roy, H. Olivier, G. Chapman, J. C. Molinari, B. Dunning, F. Clifford, A. Filiatrault, Alphonse Verville, A. Lacombe, H. A. Foucher, Z. Tardif, S. McGuire, T. Prevost, O. Jette, A. Bodart, G. R. Brunet, J. F. Girard, N. Arcand, J. Lambert, G. Gagnon, Jos. Gauthier, W. Laflamme et T. L'Abbé. De nombreuses objections s'élèvent contre le nom de M. Verville apparaissant sur cette liste de souscripteurs.

Le président Foster explique que sans l'appui de quelques personnes influentes la chose ne lui semblait pas devoir marcher. Les délégués A. Charnan, J. Thompson, R. Lynch, L. M. Dupont, A. Mathieu ont donné leur approbation au projet.

Les suggestions les plus pratiques pour en arriver à un résultat, ont été faites par M. Gustave Francq. Il dit que le nombre des ouvriers syndiqués de cette ville dépasse 50,000; il engage ces derniers à souscrire mensuellement la somme d'un dollar pendant un an, ce qui rapporterait la somme de $600,000; ainsi serait érigé le Temple du Travail, sous le contrôle exclusif des ouvriers. Une seconde souscription identique établirait un magasin coopératif et une troisième la fondation d'un journal ouvrier quotidien. Il dit que la chose s'est faite en Belgique, où la somme de quinze millions a été souscrite.

L'Union de la Police demande au Conseil de faire des démarches pour que soit amendée la loi des différends industriels (loi Lemieux) de façon à mettre sous le coup de cette loi tous les employés municipaux. La requête sera adressée au Ministre du Travail à Ottawa, l'hon. Gédéon Robertson.

M. J.-T. Foster explique les multiples démarches tentées par l'exécutif du Conseil, auprès des autorités municipales pour faire régler la grève de l'aqueduc. Il rappelle que, dès le premier entretien avec M. Décary, il resta hors de doute qu'un tribunal d'arbitrage ne serait jamais mis à la disposition des deux parties. Un dernier arrangement, conclu lundi dernier, dit-il, permet à tous les employés de l'aqueduc de retourner au travail dans les quinze jours qui suivent.

M. A. Mathieu dit qu'il ne comprend pas pourquoi la grève générale n'a pas été encore déclarée. D'après lui, c'est le seul moyen de venir à bout des commissaires.

A part les officiers qui ont été élus par acclamation à la dernière séance, le conseil a procédé à l'élection de son secrétaire-financier et aux comités. M. J.-F. Girard, de l'Union des employés civiques, a été élu à cette importante fonction. Le comité exécutif se composera de M. J. L. Bourbonnière, Edmond Clermont, Gustave Francq, Jos. Gauthier, J. F. Girard, Alphetus Mathieu, S. McGuire, Jos. Pelletier, J. Thompson. Comité de la Fête du Travail, Jos. Beausoleil, E. Clerfont, L. M. Dupont, G. Francq, J. A. Huet, R. Lynch, A. Mathieu, J. Pelletier et Jos. St-Hilaire.

NOTRE CONCOURS

Les personnes qui ont en leur possession des Médailles du Concours Jeanne d'Arc, font bien de les conserver et de continuer à lire tous les jours La PATRIE, elles y verront peut-être un jour leur numéro de médaille leur faire gagner la prime de cinq dollars, attribuée au Concours de ces médailles.

NUMEROS GAGNANTS

Les numéros gagnants pour aujourd'hui:

139,550 40,496
147,533 18,660

GITLOW COUPABLE D'ANARCHIE

NEW-YORK, 6 — Benjamin Gitlow, ancien membre de l'assemblée parlementaire de Bronx, a été trouvé coupable d'anarchie criminelle par un jury, aux assises de la cour Suprême de l'Etat, hier après-midi. Le jury a délibéré deux heures et demie avant de rendre son verdict.

LES TIRE-LAINE NOUS GUETTENT NUIT ET JOUR

Particulièrement à l'angle de la rue du Mont-Royal et de la rue St.-Denis.

UNE VICTIME

Nous subissons depuis quelques jours une véritable épidémie de pickpockets. Malgré les mesures préventives prises par le chef Lepage, les tire-laine sont si nombreux que les plaintes continuent à affluer au bureau de la Sûreté.

Hier soir, le Dr L.-P.-B. Michaud, 173 avenue Mont-Royal Est, a porté plainte au poste No 14, disant qu'il s'était fait soulager d'une somme de $40 dans un tramway du circuit St-Denis, à l'angle de l'avenue Mont-Royal. Il était environ 6 heures lorsque le Dr Michaud se sentit bousculer en descendant du tramway. En arrivant chez lui il constata qu'on lui avait enlevé son argent. Deux présumés pickpockets ont été arrêtés par les agents du poste No 14 depuis quelques jours.

Il est vraiment curieux de noter que c'est principalement à l'intersection de l'avenue Mont-Royal et de la rue St-Denis que les pickpockets exercent depuis quelque temps leur activité.

LES LOYERS SONT CHERS A OTTAWA

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 6. — Les autorités municipales ont décidé d'attirer l'attention de la commission du commerce sur l'augmentation des loyers à Ottawa qui varie de $10 à $20 par mois et pour laquelle on ne trouve aucune raison excepté la rapacité des propriétaires qui veulent exploiter une chose de première nécessité à la vie.

LES FEMMES FUMENT TROP

WASHINGTON, 6 —La commission de "tempérance, de prohibition et de morale", de l'église méthodiste épiscopalienne trouve que l'augmentation de la quantité de tabac fumé par les femmes en 1919 est "terrifiante."

Cete commission a fait appel aux femmes américaines les invitant à ne pas fumer.

POUR SYNDIQUER LES LOCATAIRES DE MONTREAL

Un important mouvement est commencé. — Des loyers exagérés. — Le truc d'agents.

LES BAUX ANNUELS

Le Comité exécutif de l'"Association Protectrice des Locataires" s'est assemblé hier soir pour recevoir des délégations d'autres sociétés de la même catégorie en vue de former une fédération puissante et effective. Les délégations, d'hier soir, représentaient d'abord, l'organisation temporaire qui a été formée à la grande assemblée publique de protestation à la salle Coronation, samedi dernier, ensuite l'"Association des Locataires Unis de Maisonneuve", enfin, l'"Association des Ouvriers du Quartier Nord". Les deux premières sociétés se sont affiliées tandis que les représentants de la dernière ont donné leur adhésion au mouvement et ont promis de présenter un rapport favorable à leurs sociétaires. L'objectif de cette fédération est de syndicaliser cent mille locataires dans le délai de trois mois avec l'espoir qu'avec une force numérique de cette proportion, il sera possible, dans un avenir très rapproché, de faire décréter par la législature, des lois qui allouciront le sort des locataires. On a cité le cas, hier soir, d'un agent qui a obtenu d'un propriétaire un bail de trente logements au prix de $25 avec privilège de sous-location. Aussitôt après l'obtention du bail, l'agent avertit les locataires que leurs loyers étaient portés à $42 et ce rapport ajoute que déjà vingt locataires avaient consenti à cette augmentation. On a mentionné le cas d'un tenancier de la rue Peel dont le loyer en 1918 était de $150 par mois, et qui, après avoir fait des réparations à l'immeuble pour près de $1,400 doit payer un loyer de $300 pour l'année 1920. Un des orateurs a dit que si tout le monde refusait de signer des baux, les propriétaires seraient forcés de fixer le prix de leurs loyers raisonnablement. Avis a été donné qu'une grande assemblée publique aura lieu samedi soir à la salle Coronation et qu'il est à espérer qu'un grand nombre de locataires s'enrôleront dans l'Association. L'assemblée enfin, décida de faire nommer une commission qui enquêterait sur les problèmes des loyers. M. Parmenais fit une sortie contre le système de baux à l'année et demanda son abolition. Il dit que si le système de baux "au mois" était en vogue les locataires n'auraient pas à souffrir tous les maux dont ils se plaignent et dont ils sont affligés.

HENRY MORGAN & COMPANY, LIMITED

Notre 5ième Vente Annuelle de *MEUBLES DE FEURIER*

Offre des Chances Extraordinaires de faire de Grandes Economies.

Nouveautés à Ecouler

A Grandes Réductions au

Rayon de la Broderie Artistique

Ces marchandises sont toujours la vogue pour les ouvrages de fantaisie.

Dentelle en toile blanche et écrue.
Insertions Cluny faites à la main.
Quelques pièces de frange.
Largeurs de 3 à 5 ½ pouces.
Ordinairement 35c à 85c.

A écouler à moitié prix.

Sachets — étuis à aiguilles — boîtes à cookie—pelottes de ficelle — coussins à épingles — boîtes à ouvrages, etc.
Ordinairement $1.00 à $3.25.

A écouler à moitié prix.

Poupées "Cudele" imprimées.
Ordinairement $1.25.

A écouler à 50c.

* * *

Nouvelles blouses russes —étampées pour broder. Elles sont en jolis voile et crêpe dans les attrayantes nuances de blanc, rose, abricot, brun, mauve, noir. Elles sont étampées pour être brodées en laine. Les grandeurs sont 34 à 40.

Prix $4.00, $4.25, $4.50 et $6.00

De magnifiques modèles travaillés, finis sont à la disposition des clientes qui désirent les copier.
—Cinquième étage.

Pardessus pour Hommes qui font du Sport

Marqués à $15.00 à $19.50

Ce sont des vêtements qui sont l'idéal pour les courses en Ski et en raquettes. Ils sont en Mackinaw chaud de qualité supérieure, modèle Norfolk, quadrillés gris, brun ou rouge. Les collets châle boutonnent jusqu'au cou.

Nous les avons dans les grandeurs de 38 à 46.

Aussi Pardessus de Sport pour Garconnets.

Marqués à $14.50.

Apportez à la Maison

une boite d'une livre de

Délicieux Chocolats Assortis

Régulièrement 70c.

Demain, la lb. 58c.

—Rez-de-chaussée.

Faites Examiner vos Yeux

Par notre optométriste d'expérience GRATIS.

Lorgnons et lunettes offects actuellement

à Prix Spéciaux.

Lorgnons et lunettes sans cercle, avec verres sphériques. Rég. $6.00.

SPECIAL $3.00

Lunettes Shell Tex, 38 et 40 millimètres, très confortables pour travail de bureau. Naturelles et foncées. Rég. $8.00.

SPECIAL $5.00

—Quatrième étage.

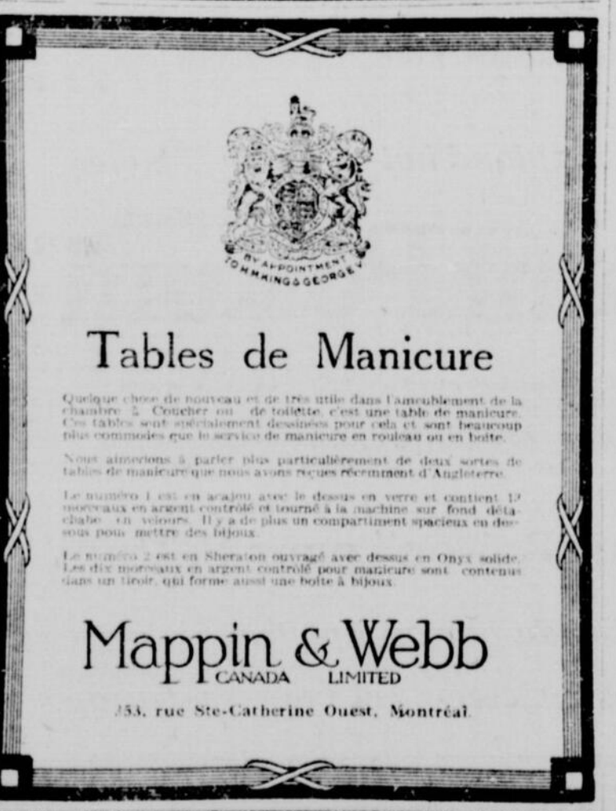

Tables de Manicure

Quelque chose de nouveau et de très utile dans l'ameublement de la chambre à Coucher ou de toilette, c'est une table de manicure. Ces tables sont spécialement dessinées pour cela et sont beaucoup plus commodes que le service de manicure en rouleau ou en boîte.

Nous aimerions à parler plus particulièrement de deux sortes de tables de manicure que nous avons reçues récemment d'Angleterre.

Le numéro 1 est en acajou avec le dessus en verre et contient 13 morceaux en argent contrôlé et tourné à la machine sur fond détachable en velours. Il y a de plus un compartiment spacieux en dessous pour mettre des bijoux.

Le numéro 2 est en Sheraton ouvragé avec dessus en Onyx solide. Les dix morceaux en argent contrôlé pour manicure sont contenus dans un tiroir, qui forme aussi une boîte à bijoux.

Mappin & Webb CANADA LIMITED

353, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

ENCORE QUELQUES JOURS DE NOS

GRANDES REDUCTIONS dans tous les TRAVAUX DENTAIRES

Nous avons été littéralement débordés durant janvier et nombre de patients s'étant présentés vainement pour profiter de nos grandes réductions, nous avons résolu, afin que tous nos nombreux clients soient mis sur le même pied, de continuer ces réductions pour quelques jours encore. N'OUBLIEZ PAS QUE SI NOS PRIX SONT REDUITS LA QUALITE EST TOUJOURS LA MEILLEURE.

Toutes nos **EXTRACTIONS** et tous nos **Travaux Dentaires**

sont exécutés **SANS DOULEUR** à l'aide de la **NOVO-CODINE**

La Cie Dentaire **MASSON**

860, rue St-Denis, — 152, rue Peel,

PRES DULUTH, ST-LOUIS 4613. — PRES STE-CATHERINE O. UP. 5609

OUVERT TOUS LES SOIRS — 284-jno

Dupuis Frères

Aux Grands Magasins DUPUIS

EXTRA SPECIAL

Corsets pour Dames

2,500 CORSETS légèrement endommagés par l'eau. Ces corsets sont en coutil blanc de belle qualité et portent une bonne marque canadienne, tous les plus nouveaux styles, buste bas ou moyen. A peu près 25 genres différents. Grandeurs 19 à 36. Rég. 1.50 à 3.98. Extra spécial, pour écouler à

.69

—Au premier.

SAMEDI, LIQUIDATION

de tous nos

MANTEAUX et COSTUMES D'HIVER

Pour Dames et Jeunes Filles

MANTEAUX

MANTEAUX pesants pour l'hiver. Valant rég. 20.00 pour **12.98**

MANTEAUX pesants pour l'hiver. Valant rég. 45.00 pour **28.98**

MANTEAUX pesants pour l'hiver. Valant rég. 60.00 pour **39.98**

COSTUMES

COSTUMES de serge ou de cheviote. Valant rég. 35.00 pour **19.98**

COSTUMES de serge Valant 45.00 pour **29.98**

COSTUMES de gabardine. Valant 60.00 pour **39.98**

COSTUMES de velours. Valant 90.00 pour **59.98**

33⅓ de réduction sur tous nos autres costumes et manteaux de haute qualité.

Nous vous invitons cordialement à visiter ce rayon.

—Au premier.

Gants! Gants!

GANTS pure soie, marque Queen's Quality, pour dames. Pointures 6 à 8, en blanc, noir, gris, pongé, Palm Beach, sable avec rayures de couleurs. Rég. 1.25, 1.50 à 2.00. Spécial ..... **.99**

Balance de lignes de gants de coton ouaté et de laine, pour dames et enfants. En noir, blanc, bleu marine et tan. Régulier 49. Spécial ..... **.29**

—Au rez-de-chaussée.

TUQUES ET FOULARDS

TUQUES pure laine pour enfants. Tricot fini brossé, en gris, sable, brun, noir et bleu marine. Balance de lignes. Spécial ..... **.25**

TUQUES et FOULARDS en laine brossée jaune et blanc, pour fillettes. Rég. 2.25. Spécial, les deux morceaux **1.00**

—Au rez-de-chaussée.

Bas pour Dames

BAS de coton, tricot à côtes fines ou larges, pour dames et enfants. Pointures 6 à 10, en noir seulement. Rég. 50. Spécial ..... **.29**

—Au rez-de-chaussée.

Nouveaux Chapeaux

Nous venons de recevoir de New-York un très bel assortiment de chapeaux pour porter à ce temps-ci de l'année, ils sont en paille et crêpe Georgette combinés ou en satin et paille combinés. Très grand choix de jolies petites formes dans toutes les plus nouvelles nuances pour le printemps, garnitures de touffes de fleurs et de fruits. Spécial

6.98, 7.98, 8.95 JUSQU'A **15.00**

—Au premier.

Souliers Lacés et Escarpins pour Dames

"Notre Spécial" 5.98

2,000 paires de souliers lacés et d'escarpins que nous venons justement de recevoir. Cuir verni et chevreau de la meilleure qualité. Les plus nouvelles formes pour le printemps, joli talon, militaire ou Louis, semelle flexible à couture Mackay, souliers à la fois pratique et très chic. Toutes les pointures dans toutes les lignes. Extra spécial **5.98**

—Au premier.

Dupuis Frères LIMITED 447-449 rue STE. CATHERINE EST